



Rapport sur la conjoncture économique dans la distribution

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale des Analyses économiques et de l'Économie internationale
Service Conjoncture et Développements sectoriels

Mai 2018

La mission du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie consiste à créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique.

Cette étude a été clôturée le 18 mai 2018.

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie
Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale
Service Conjoncture et Développements sectoriels

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348

<https://economie.fgov.be>

Tél. : 0800 120 33 (numéro gratuit)

Editeur responsable : Jean-Marc Delporte
Président du Comité de direction
Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Liste des graphiques.....	4
Liste des tableaux.....	5
Avant-propos.....	6
Executive summary.....	7
1. Contexte global	11
2. Conjoncture dans le commerce	14
2.1. Conjoncture	14
2.2. Chiffre d'affaires selon les données TVA	16
2.3. Investissements selon les données TVA	21
2.4. Emploi.....	25
2.5. Chômage temporaire	29
2.6. Entrepreneuriat.....	30
2.6.1. Créations, radiations et assujettissements d'entreprises	31
2.6.2. Faillites et pertes d'emploi dues aux faillites	39
3. Autres indicateurs.....	44
3.1. L'enquête de Statbel auprès du commerce de détail (C47)	44
3.1.1. Le chiffre d'affaires dans différents regroupements du commerce de détail... 45	
3.1.2. Le secteur alimentation, boisson et tabac	45
3.1.3. Le secteur textile, habillement et chaussures.....	45
3.1.4. Les produits d'équipement du ménage.....	46
3.1.5. Les carburants.....	46
3.1.6. Les produits divers	47
3.2. Enregistrement de la vente de voitures neuves et d'occasion	47
3.3. Evolution des prix à la consommation dans le commerce de détail.....	48
3.4. Commerce électronique	51
3.4.1. Achats en ligne des consommateurs aux entreprises (B2C)	51
3.4.2. Achats en ligne d'entreprise à entreprise (B2B)	53
3.4.3. Ventes en ligne d'entreprise à entreprise (B2B)	53
3.4.4. Chiffre d'affaires du commerce électronique	54
3.4.5. Obstacles au commerce électronique.....	55
4. Annexes	57
Revue de presse : Les nouveaux défis rencontrés par le secteur de la distribution ..	63

Liste des graphiques

Graphique 2-1. Courbe de conjoncture et niveau moyen dans l'économie globale et dans le commerce (01.2008-04.2018)	14
Graphique 2-2. Courbes de conjoncture dans les biens courants de consommation	15
Graphique 2-3. Courbes de conjoncture dans les biens non courants de consommation	16
Graphique 2-4. Chiffre d'affaires dans le commerce	17
Graphique 2-5. Investissements dans le commerce	22
Graphique 2-6. Nombre de postes de travail dans le commerce (C45-C47)	26
Graphique 2-7. Nombre de postes de travail dans les sous-secteurs du C47	28
Graphique 2-8. Chômage temporaire dans le commerce	29
Graphique 2-9. Créations et radiations d'entreprises dans les sous-secteurs du C47	31
Graphique 2-10. Créations et radiations d'entreprises dans le secteur C45	37
Graphique 2-11. Créations et radiations d'entreprises dans le secteur C46	38
Graphique 2-12. Créations et radiations d'entreprises dans le secteur C47	39
Graphique 2-13. Faillites et pertes d'emploi dans le secteur C45	40
Graphique 2-14. Faillites et pertes d'emploi dans le secteur C46	41
Graphique 2-15. Faillites et pertes d'emploi dans le secteur C47	42
Graphique 2-16. Faillites et pertes d'emploi dans les sous-secteurs du C47	43
Graphique 3-1. Chiffre d'affaires du commerce de détail à prix courants et constants	44
Graphique 3-2. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans diverses branches du commerce de détail	45
Graphique 3-3. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans les carburants et produits divers	46
Graphique 3-4. Achats en ligne en 2017 (population de 16 à 74 ans)	51
Graphique 3-5. Achats en ligne de biens et services provenant d'autres pays européens	52
Graphique 3-6. Utilisation du commerce électronique dans les PME entre 2014 et 2017	53
Graphique 3-7. Total des ventes par voie électronique des entreprises	54
Graphique 3-8. Total des ventes par voie électronique des PME (10-249 personnes employées)	54
Graphique 3-9. Individus n'ayant pas rencontré de problème lors de l'achat ou de la commande de biens ou de services en ligne, pour leur usage privé	55

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Liste des tableaux

Tableau 1-1. Prévisions de croissance de la Commission européenne et du Bureau fédéral du Plan	13
Tableau 2-1. Total du chiffre d'affaires.....	17
Tableau 2-2. Total des investissements dans le commerce	22
Tableau 2-3. Nombre de postes de travail dans le commerce (C45-C47)	26
Tableau 3-1. Achat de voitures neuves et d'occasion	47
Tableau 3-2. Hausses de prix des produits alimentaires transformés en 2017 par rapport aux pays voisins.....	48
Tableau 3-3. Hausses de prix des produits alimentaires non transformés en 2017 par rapport aux pays voisins.....	49
Tableau 3-4. Hausses de prix des biens industriels non énergétiques en 2017 par rapport aux pays voisins.....	50
Tableau 3-5. Achats en ligne au cours de l'année écoulée	51
Tableau 3-6. Achats en ligne par catégorie de produits.....	52
Tableau 4-1. Nomenclature NACE dans le secteur de la distribution.....	57
Tableau 4-2. Chiffre d'affaires selon les données TVA.....	61
Tableau 4-3. Investissements selon les données TVA.....	62

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, un projet commun a été mis en place dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de l'alimentation, de la distribution, de la chimie et du textile.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans la distribution – mai 2018 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Jacques Libioulle, David Restiaux, Richard Saka Sapu, Kris Van den Berghe et Vincent Vanesse). Il fait l'objet d'un examen minutieux par le Comité de pilotage (Emmanuel De Béthune, Jean-Paul Denayer et Peter Van Herreweghe).

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions et sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Executive summary

Contexte global

- La **conjoncture internationale** s'est révélée plus résiliente qu'initialement estimé en 2017.
- La **situation conjoncturelle en Belgique** est relativement favorable et l'activité économique en 2017 est portée par la demande intérieure.
- Les **principaux risques** pour l'économie belge, à court terme, sont de nature exogène avec comme principaux points d'attention le Brexit et la politique commerciale des Etats-Unis.
- En 2018, la croissance économique devrait accélérer en Belgique, tandis qu'elle ralentirait dans la zone euro.

Conjoncture

- Malgré un contexte économique favorable, la **confiance des chefs d'entreprise** du secteur du commerce s'est érodée dans la seconde partie de 2017 et cette tendance s'est poursuivie au cours des premiers mois de 2018.

Chiffre d'affaires

- En 2017, le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des trois secteurs composant le **commerce (C45-C47)** s'est établi à 586 milliards d'euros, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente. Ce rythme de progression est le plus rapide observé sur les cinq dernières années.
- Le rythme de croissance du chiffre d'affaires dans le **secteur C45 « commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles »** a décéléré en 2017 (+8,7 % à un an d'écart, contre +9,7 % en 2016) engendrant ainsi un total de 119,6 milliards d'euros.
- Le **secteur C46 « commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles »** (appelé plus communément « commerce de gros ») a renoué avec la croissance en 2017 affichant une hausse de 6,4 % sur un an après le recul de 3,6 % en 2016.
- Le rythme de croissance annuel du chiffre d'affaires du **secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles »** (appelé plus communément « commerce de détail ») a une nouvelle fois progressé en 2017 (+1,4 %), affichant toutefois la hausse la moins significative sur les trois dernières années, hissant les ventes pour un montant total de 98 milliards d'euros.
- Le **chiffre d'affaires du sous-secteur dominant**, le 47.1 « commerce de détail en magasin non spécialisé », a progressé au fil des ans sur la période 2008-2017 pour atteindre 45,4 milliards de chiffre d'affaires en 2017, soit une hausse de 2,5 % à un an d'écart (contre +7,9 % en 2016). Avec une contribution de 1,2 point de pourcentage, ce sous-secteur explique la majeure partie de la hausse observée dans le commerce de détail (+1,4 %) et masque donc les résultats contrastés observés dans les autres sous-secteurs du commerce de détails (C47).

Investissements

- En 2017, les investissements dans l'ensemble du **secteur du commerce (C45-C47)** ont progressé de 5 % à un an d'écart pour dépasser les six milliards d'euros de dépenses et poursuivent le mouvement haussier initié en 2014 après trois années de baisse consécutive.
- La croissance des investissements s'observe dans le secteur de l'automobile et le secteur de gros.
- Les investissements ont également cru dans le commerce de détail sous l'impulsion des supermarchés, supérettes et assimilés, qui affiche une quatrième année de hausse consécutive.

Emploi

- Le **nombre de postes de travail** dans l'ensemble du **secteur du commerce (C45-C47)** s'est quasi stabilisé durant la période 2012-2016, passant de 492.285 postes de travail en 2012 à 494.492 postes de travail en 2016 (en augmentation de 0,4 %). Une légère hausse de l'emploi a été constatée sur les 9 premiers mois de 2017 (+0,9 %) par rapport à la période correspondante de 2016.
- Dans le secteur C45 « **commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles** », 2016 semble avoir mis un terme à la baisse de l'emploi observée depuis 2012, celui-ci croissant de 1,4 % par rapport à 2015 pour atteindre 56.196 postes, contre 54.408 un an auparavant. Cette hausse s'est poursuivie au cours des 9 premiers mois de 2017, où l'emploi dans ce secteur a crû de 2,6 % par rapport à la période correspondante de 2016.
- Tout comme pour le secteur C45, la trajectoire baissière de l'emploi observée dans le secteur C46 « **commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles** » depuis 2012 s'est interrompue en 2016 où l'emploi a augmenté de 0,1 % par rapport à 2015, passant de 184.055 à 184.269 postes de travail. Cette amélioration s'est poursuivie sur les 9 premiers mois de 2017, avec une augmentation de 0,4 % par rapport à la même période de 2016.
- Dans le secteur C47 « **commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** », la hausse de l'emploi amorcée en 2014 s'est poursuivie en 2016, avec une augmentation de 0,9 % à un an d'écart, passant de 251.784 à 254.031 postes de travail. Cette hausse s'est confirmée sur les 9 premiers mois de 2017, le secteur comptant 2.452 nouveaux postes, soit 1,0 % de plus par rapport à la même période de 2016. Deux sous-secteurs expliquent à 95,2 % l'emploi du secteur C47. Il s'agit, par ordre d'importance, du 47.1 « commerce de détail en magasin non spécialisé » (+7.696 emplois directs) et du 47.7 « autres commerces de détail en magasin spécialisé » (+7.333 emplois directs).

Chômage temporaire

- Le nombre de personnes équivalent temps plein (ETP) ayant eu recours au régime du chômage temporaire s'est réduit dans le secteur du commerce (C45-C47) en 2016 par rapport à 2015 pour s'établir à son plus bas niveau depuis 2012. En moyenne, le nombre d'ETP ayant bénéficié du régime du chômage temporaire a reculé de 1.199 personnes entre 2015 et 2016 (-5,8 %). Sur les trois premiers trimestres de 2017, le nombre de chômeurs temporaires a diminué en moyenne de 2.938 personnes à un an

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

d'écart (-18,9 %) et s'est élevé à 3.251 ETP, soit le niveau le plus faible observé depuis 2012.

Démographie entrepreneuriale

- En 2016, l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47) a répertorié 176.712 **entreprises assujetties**, soit 2.100 assujettis de plus qu'en 2015 (+1,2 %). Le dynamisme entrepreneurial, principalement constitué de PME occupant moins de 5 travailleurs (91,1 %), est soutenu à 53,3 % par le secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » et à 32,8 % par le secteur C46 « commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles ».
- En 2016, les **créations d'entreprises** dans l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47) sont en hausse de 5,0 % par rapport à 2015 avec 689 nouvelles entreprises créées (contre 345 l'année précédente). Ces nouvelles créations ont concerné principalement des PME dont 98,2 % d'entre elles occupent moins de 5 travailleurs. Ces créations sont soutenues à 57,7 % par le secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » et à 29,3 % par le secteur C46 « commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles ».
- Les **radiations d'entreprises** en 2016 dans l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47) ont évolué favorablement par rapport à 2015. Elles sont en baisse de 1.773 unités (revenant de 13.769 entreprises radiées en 2015 à 11.996 en 2016). Ces radiations ont concerné à 99,94 % des PME de moins de 50 travailleurs dont la plupart occupent moins de 5 travailleurs (11.863 entreprises radiées de moins de 5 travailleurs sur 11.989 occupant moins de 50 travailleurs), et sont soutenues à 57,8 % par le secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » et à 31,7 % par le secteur C46 « commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles ».

Faillites et pertes d'emploi y afférentes

- En 2017, l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47) a enregistré une évolution défavorable en termes de **faillites**. Celles-ci ont augmenté de 6,8 % par rapport à 2016 (passant de 2.375 à 2.536 faillites d'entreprises). Le secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » explique 59,1 % des faillites de l'ensemble du commerce et a enregistré une hausse de 8,5 % du nombre de faillites en 2017, passant de 1.382 à 1.499 faillites. 2013 est l'année record pour les faillites enregistrées dans l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47).
- Le **nombre d'emplois perdus** à la suite de ces faillites, dans l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47), a connu une évolution plus favorable en 2017, diminuant de 20,5 % en glissement annuel (passant de 4.497 à 3.575 pertes d'emploi). Le secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles », expliquant 63,8 % des pertes d'emploi de l'ensemble du commerce, a vu celles-ci diminuer à un an d'écart pour atteindre 2.282 pertes d'emploi en 2017. 2016 a été l'année record du secteur C47 en termes de pertes d'emploi dues aux faillites.

E-commerce

- En 2017, 60 % de la population belge âgée de 16 à 74 ans a effectué des **achats en ligne**, ce qui signifie que la Belgique est toujours à la traîne par rapport à ses voisins (79 % pour les Pays-Bas et 75 % pour l'Allemagne). Selon les chiffres du Digital Scoreboard, en 2017, 37,4 % des personnes établies en Belgique ont acheté en ligne auprès de vendeurs se situant dans d'autres pays de l'Union européenne, ce qui est une nouvelle fois beaucoup plus élevé que dans les pays voisins (27,2 % pour les Pays-Bas et 17,9 % pour l'Allemagne). Tout cela entraîne des pertes de chiffre d'affaires et d'emplois pour les entreprises et des pertes fiscales pour les autorités belges.
- Selon les chiffres du Digital Scoreboard, les entreprises belges ont connu, depuis 2013, un fort **rattrapage de leur chiffre d'affaires provenant du commerce électronique**, atteignant 31,4 % en 2017, soit une augmentation remarquable par rapport aux pays voisins (14,6 % pour les Pays-Bas et 20,7 % pour l'Allemagne). En 2017, ce sont les Belges qui ont acheté le plus de « **vêtements et articles de sport** » en ligne (57 %) et la tendance est clairement à la hausse depuis 2015. Parmi les achats en ligne en 2017, seuls 34,3 % des Belges n'ont pas rencontré de **problème lors de leur processus d'achat**. Ce résultat est particulièrement mauvais par rapport aux pays voisins, et notamment par rapport à l'Allemagne où ce chiffre atteint 64,4 %. Le règlement européen concernant le « **blocage géographique** » (UE2018/302) est entré en vigueur le 23 mars 2018 et les entreprises ont encore jusqu'au 3 décembre 2018 pour s'y conformer. Ce règlement a pour but de veiller à ce que les consommateurs et les entreprises ne soient plus discriminés en termes de prix, de conditions de vente et de conditions de paiement lors de l'achat de produits et de services en ligne.

1. Contexte global

L'économie européenne

Selon les prévisions de printemps de la Commission européenne publiées en mai 2018¹, l'Union européenne a enregistré une **accélération de la croissance** de son PIB en 2017, celui-ci passant de 2 % en 2016 à 2,4 % en 2017, soit la croissance la plus soutenue depuis 10 ans. De plus, pour la première fois depuis 2007, **chacun des Etats membres** a connu une expansion économique en 2017. Cette bonne performance devrait se poursuivre également en 2018 et 2019, années pour lesquelles est prévue une progression de l'activité économique de respectivement 2,3 % et 2 %. Cette **embellie conjoncturelle** résulterait de la poursuite de l'amélioration du marché du travail, d'une confiance économique particulièrement élevée, de coûts de financement avantageux et d'un redressement plus fort que prévu de l'activité économique ainsi que du commerce mondial.

Dans un contexte économique international incertain, l'économie européenne a su faire preuve d'une robustesse indubitable et ce, malgré des **problèmes internes** (les attaques terroristes) ou **externes** comme les tensions géopolitiques (le Brexit, la tendance au repli sur soi et le protectionnisme). En effet, une série de facteurs **favorables**, tels que l'embellie observée sur le marché de l'emploi, la confiance des consommateurs particulièrement élevée, ou encore la politique monétaire accommodante, ont permis d'enregistrer un niveau de croissance appréciable. La **demande intérieure** a tiré, une nouvelle fois, l'activité économique vers le haut. Ainsi, la **consommation privée** a été le principal moteur de la croissance de l'activité économique en 2017 et devrait continuer à la soutenir sur l'horizon 2018-2019. Les **investissements**, par contre, ont lentement progressé en 2017, bien que selon la Commission européenne, ceux-ci devraient se renforcer en 2018, notamment grâce à une demande soutenue et aux conditions de financement propices. De plus, l'accroissement des profits des entreprises devrait permettre le financement d'investissements grâce à leurs ressources propres, notamment pour les dépenses en recherche et développement. Enfin, alors que les **exportations nettes** amputaient la croissance économique en 2016, leur contribution a été positive en 2017 mais devrait toutefois s'affaiblir en 2018 et 2019.

Le reste du monde

Selon le FMI², la **croissance mondiale** de l'économie s'est affichée à 3,8 % en 2017 en raison des embellies économiques observées dans plusieurs zones géographiques. Celle-ci devrait d'ailleurs se poursuivre en 2018 (+3,9 %) où la croissance économique est estimée à la hausse à la fois pour les économies avancées (+2,5 % en 2018 contre +2,3 % en 2017) et les pays émergents et en développement (+4,9 % en 2018 contre +4,8 % en 2017). **Parmi les facteurs favorables** ayant permis ce renforcement de l'activité mondiale, on note notamment la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne, un rebond dans le commerce mondial et des investissements en hausse dans les pays avancés. Par ailleurs, la réforme fiscale aux Etats-Unis, qui consiste en l'abaissement des taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés ainsi que la déduction temporaire pour les montants investis, combinée à la relance budgétaire y afférente, devrait booster la demande intérieure et extérieure, notamment dans les échanges avec le Mexique et le Canada. **Par conséquent**, après une première accélération de leur croissance en 2017 (+2,3 %), les Etats-Unis verraient celle-ci augmenter à nouveau en

¹ [European Economic Forecast, spring 2018.](#)

² [Perspectives de l'économie mondiale, avril 2018.](#)

2018 (+2,9 %). Pour les pays émergents et les pays en développement, la croissance économique devrait se maintenir sous l'effet d'une reprise dans les pays exportateurs de produits de base à la suite de l'augmentation des prix de ceux-ci. Les résultats sont toutefois contrastés dans ce groupe de pays. Alors qu'on s'attend à une accélération de la croissance du PIB en Inde de 6,7 % en 2017 à 7,4 % en 2018, celle pour la Chine ralentirait revenant de 6,9 % en 2017 à 6,6 % en 2018 et 6,4 % en 2019.

La Belgique

La situation conjoncturelle en Belgique est plutôt favorable. En croissance depuis 2014, le PIB a progressé de 1,5 % en 2016 après 1,4 % en 2015. Selon la Commission européenne et le Bureau fédéral du Plan, l'accélération devrait d'ailleurs se poursuivre en 2017 et 2018 avec respectivement une hausse de 1,7 % et de 1,8 %, avant de décélérer quelque peu pour retomber à 1,7 % en 2019.

La croissance économique en 2017 a été principalement soutenue par la **demande intérieure hors stocks** (1,1 point de pourcentage) et plus particulièrement par la consommation des ménages (0,7 point de pourcentage). Celle-ci devrait rester le principal moteur de la croissance en 2018 faisant suite au renforcement du pouvoir d'achat des ménages, combiné à des améliorations sur le marché de l'emploi et aux conditions d'investissement plus avantageuses. La contribution à la croissance du PIB des **exportations nettes** a été légèrement positive en 2017 (0,4 point de pourcentage), mais devrait toutefois être neutre en 2018. En effet, si les entreprises qui bénéficient d'un environnement international plus propice aux échanges pourront exporter davantage, notamment avec leurs principaux partenaires commerciaux, le renforcement de la demande intérieure aura pour conséquence une hausse des importations belges amoindrissant quelque peu l'effet net. En revanche, la hausse de l'inflation (IPCH) atteignant 2,2 % en 2017, soit 0,4 point de pourcentage de plus qu'en 2016, principalement attribuable à la hausse des prix énergétiques et notamment les prix pétroliers, atténuerait quelque peu les effets positifs de la croissance modérée des salaires. Notons encore que l'inflation a crû de manière plus rapide en Belgique que dans les pays voisins et dans la zone euro en 2017.

Les **principaux risques** pour l'économie belge à court terme sont de nature exogène. Le Brexit et le résultat des négociations qui pourraient ne pas entraîner un accord commercial entre l'Union européenne et le Royaume-Uni (quatrième partenaire commercial de la Belgique), la perte de confiance dans les marchés mondiaux, les velléités de politiques commerciales protectionnistes (affirmées ou plausibles) de certains partenaires commerciaux historiques, notamment les Etats-Unis, et les pressions inflationnistes qui pourraient mener à un resserrement monétaire, pourront avoir des incidences plus ou moins prononcées sur certains secteurs de l'économie belge.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 1-1. Prévisions de croissance de la Commission européenne et du Bureau fédéral du Plan

Prévisions de croissance du PIB, en %.

	2017	2018	2019
Monde	3,7	3,9	3,9
Zone euro	2,4	2,3	2
Etats-Unis	2,3	2,9	2,7
Japon	1,7	1,3	1,1
Royaume-Uni	1,8	1,5	1,2
Belgique	1,7	1,8	1,7
<i>Demande intérieure *</i>	<i>1,3</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>
<i>Variation des stocks *</i>	<i>0,2</i>	<i>-0,2</i>	<i>0</i>
<i>Exportations nettes *</i>	<i>0,4</i>	<i>0</i>	<i>-0,1</i>

* = Contribution à la croissance du PIB en point de pourcentage.

Source : CE (European Economic Forecast, spring 2018) et BfP (Perspectives économiques 2018-2023, mars 2018).

Focus. Le secteur de la distribution fait face à de nouveaux défis - faits saillants de 2017 et 2018

Déclin des hypermarchés et succès du **commerce de proximité**.

Concurrence des **hard discounters**.

Achat local en **filière courte**.

Essor du commerce **transfrontalier** avec un facteur prix déterminant.

Développement de l'**e-commerce**.

Climat social tendu de par la recherche d'une plus grande rentabilité et d'une flexibilité accrue.

Responsabilisation du **consommateur** par la recherche de produits bio, la traçabilité, la sécurité alimentaire, le bien-être animal, la guerre aux plastiques...

Le lecteur intéressé pourra trouver plus d'informations dans la revue de presse reprise en annexe.

2. Conjoncture dans le commerce

2.1. Conjoncture

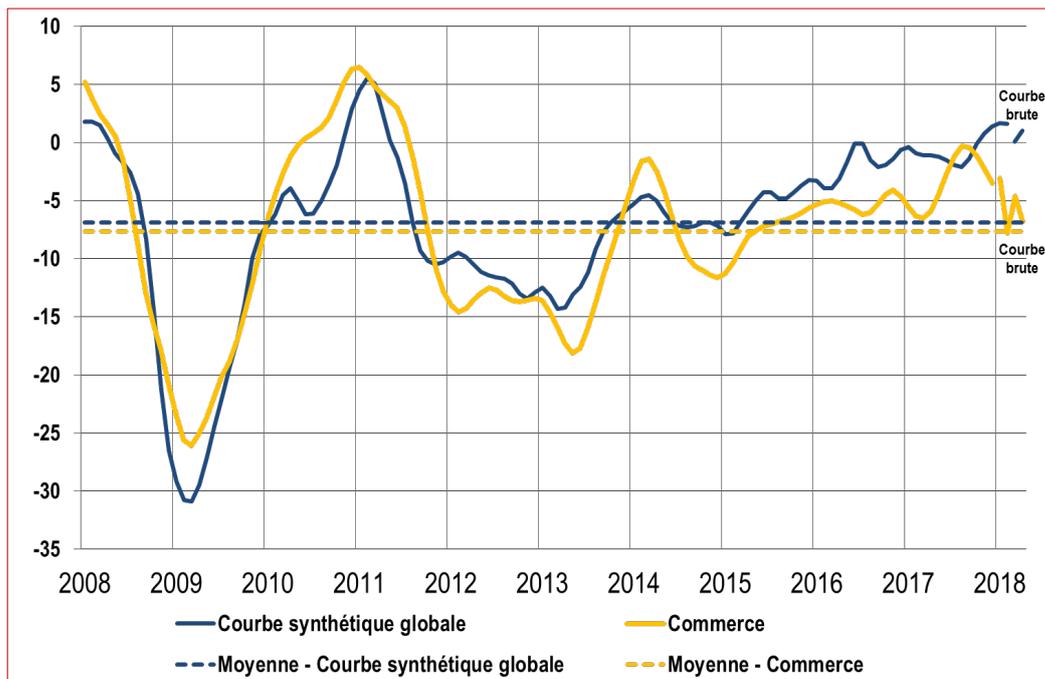
La courbe de conjoncture lissée dans le secteur du commerce représentée dans le graphique 2-1 couvre la période allant de janvier 2008, dès l'amorce de la crise économique et financière, à décembre 2017 et a été complétée par les données brutes pour les 4 premiers mois de 2018.

Depuis 2008, la **courbe synthétique globale** (industrie, commerce, construction...) a connu trois cycles conjoncturels. Le premier cycle caractérisé par une chute importante de la confiance suivi d'une remontée en 2010 est de plus grande ampleur que les suivants.

La **courbe de conjoncture relative au commerce** semble corrélée à la courbe globale. Toutefois, depuis 2012, si la corrélation entre les deux courbes semble toujours présente, la courbe de confiance des chefs d'entreprise du commerce s'installe légèrement en dessous de la courbe globale, à deux exceptions près.

Entre mars 2017 et août 2017, la courbe de confiance des chefs d'entreprise du commerce s'est orientée plus fermement à la hausse avant de redescendre par la suite. Le profil annuel de la courbe en forme de « cloche » contraste avec celui observé pour la courbe synthétique globale en forme de « creux ». Le pic de confiance observé en août 2017 dans la courbe de commerce lissée s'explique par les prévisions optimistes des chefs d'entreprise en matière d'emploi. Depuis, leur confiance s'est érodée notamment en ce qui concerne les prévisions des commandes. Début 2018, les dernières données brutes (de janvier à avril 2018) indiquent, en effet, une détérioration de la confiance des chefs d'entreprise dans les trois composantes de l'indicateur (emploi, demande et commandes).

Graphique 2-1. Courbe de conjoncture et niveau moyen dans l'économie globale et dans le commerce (01.2008-04.2018)



Source : BNB, enquêtes de conjoncture.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

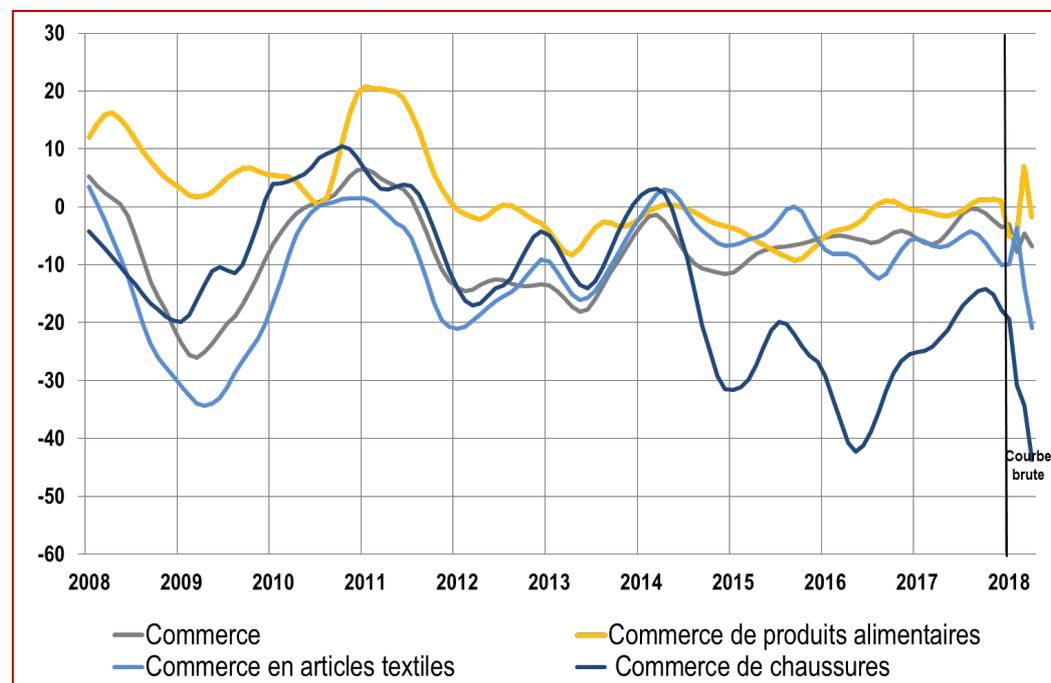
La désagrégation par sous-secteur montre que le climat des affaires, mesuré par la courbe lissée, s'est amélioré en cours d'année 2017 pour la majeure partie du **commerce de biens** avant de s'estomper en fin d'année. Pour certains produits, l'évolution en forme de « cloche », soit une descente aussi rapide que la montée qui l'a précédée, est nettement visible (notamment dans la distribution de véhicules). Toutefois, le cycle a été plus plat par la suite. A l'exception des meubles, des produits alimentaires et des appareils électriques et électroniques, les données de 2018 laissent apparaître une dégradation de la confiance des chefs d'entreprise plus ou moins prononcée.

Le « **commerce en articles textiles** » a vu son climat de confiance se détériorer au début de 2018 après une année 2017 relativement stable.

La confiance dans le « **commerce de produits alimentaires** » est traditionnellement plus stable, ce commerce étant moins affecté par la conjoncture que celui d'autres types de produits moins « essentiels ». Ce secteur fait d'ailleurs face à de nombreux défis en 2017 et 2018 et mérite une surveillance accrue.

Parmi les sous-secteurs analysés, le « **commerce de chaussures** » est celui qui a affiché le plus grand regain d'optimisme depuis le milieu de l'année 2016, où il avait atteint un plancher sur la période d'observation jusqu'à octobre 2017. Les données brutes de 2018 montrent toutefois un effondrement de la confiance des chefs d'entreprise qui semble rejoindre le point historiquement bas mesuré en avril 2016 (selon les données lissées). Il est à noter un certain « décrochage » du climat des affaires pour ce secteur depuis 2014 avec de fortes amplitudes de variations pour cet indicateur.

Graphique 2-2. Courbes de conjoncture dans les biens courants de consommation



Source : BNB, enquêtes de conjoncture.

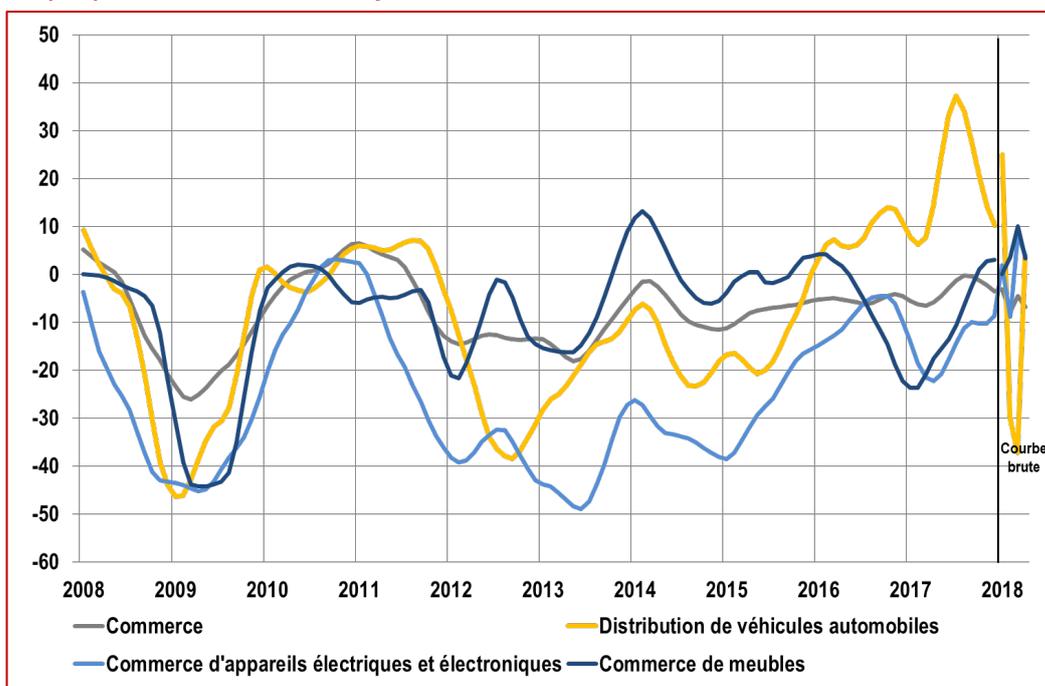
La confiance dans le « **commerce de meubles** » s'est fortement détériorée en 2016 pour atteindre un point bas en mars 2017 avant de se renforcer par la suite.

Après s'être grandement détériorée depuis 2010, la confiance dans le secteur du « **commerce d'appareils électriques et électroniques** » s'est raffermie depuis 2015 pour atteindre son

plus haut niveau en juin 2016. La confiance a ensuite fléchi pour se redresser en cours d'année 2017.

En 2016, le niveau de confiance dans la « **distribution de véhicules neufs** » a fortement augmenté pour atteindre en juillet 2017 (courbe lissée) un pic sur la période 2008-2017. Les données brutes de février et mars 2018 montrent un net fléchissement de la confiance avant un net redressement en avril.

Graphique 2-3. Courbes de conjoncture dans les biens non courants de consommation



Source : BNB, enquêtes de conjoncture.

2.2. Chiffre d'affaires selon les données TVA³

En 2017, le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble des trois secteurs composant le commerce (C45-C47) s'est établi à 586 milliards d'euros, en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente.

Ce rythme de progression est le plus rapide observé sur les cinq dernières années. Par rapport à 2008, le chiffre d'affaires dans le commerce a augmenté de 23,1 % en 2017.

Depuis 2008, le chiffre d'affaires a principalement évolué à la hausse dans le commerce automobile (+31,5 % grâce aux ventes enregistrées en 2016) et dans le commerce de détail

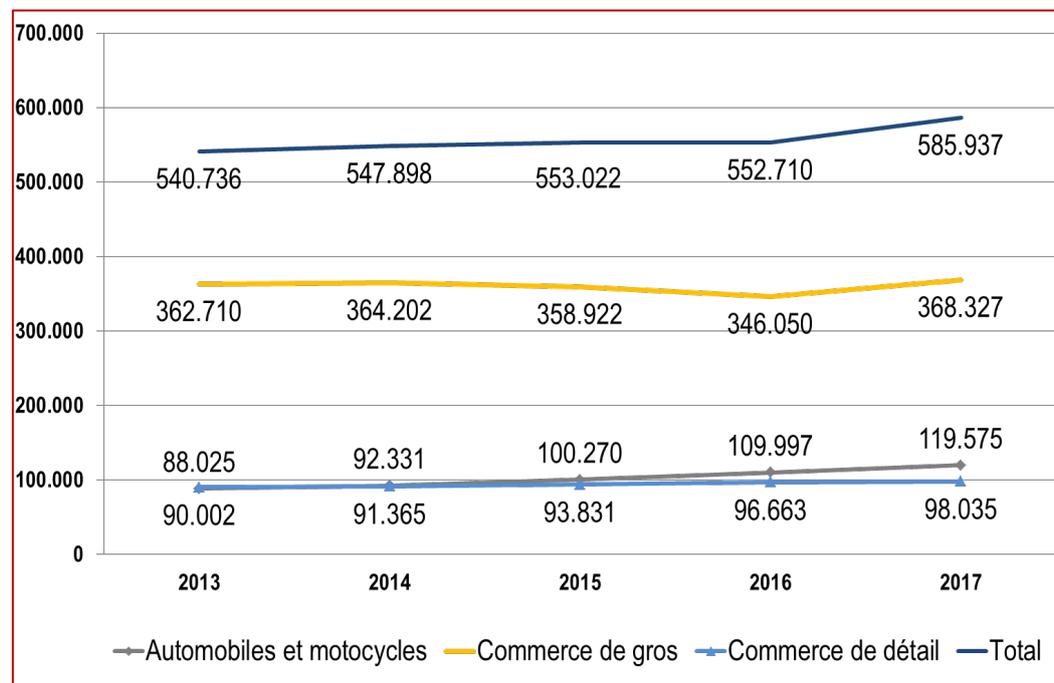
³ Définition Statbel : Le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujetti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

(+26,3 %). Sous l'influence de la volatilité des prix des combustibles, les ventes dans le commerce de gros ont crû de 19,8 % par rapport à 2008 malgré deux reculs successifs en 2015 et 2016.

Graphique 2-4. Chiffre d'affaires dans le commerce

En millions d'euros.



Source : Statbel.

Tableau 2-1. Total du chiffre d'affaires

Montants en millions d'euros et croissance par rapport à l'année précédente en %.

Code NACE	Chiffre d'affaires					Variation 2017/2008
	2013	2014	2015	2016	2017	
Automobiles et motocycles 45	88.025	92.331	100.270	109.997	119.575	31,5%
T/T-1		4,9%	8,6%	9,7%	8,7%	
Commerce de gros 46	362.710	364.202	358.922	346.050	368.327	19,8%
T/T-1		0,4%	-1,4%	-3,6%	6,4%	
Commerce de détail 47	90.002	91.365	93.831	96.663	98.035	26,3%
T/T-1		1,5%	2,7%	3,0%	1,4%	
Total 45-47	540.736	547.898	553.022	552.710	585.937	23,1%
T/T-1		1,3%	0,9%	-0,1%	6,0%	

Source : Statbel.

Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (C45)

Le rythme de croissance du chiffre d'affaires dans le secteur C45 « commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles » a décéléré en 2017 (+8,7 % à un an d'écart, contre +9,7 % en 2016) engendrant ainsi un total de 119,6 milliards d'euros. Il s'agit de la cinquième hausse consécutive des ventes alors que le secteur a connu un recul important de son chiffre d'affaires en 2009 (-19,3 %, en glissement annuel) ou plus modéré en 2012 (-3,9 %). Deux sous-secteurs composent principalement cette branche d'activité. Ainsi, le sous-secteur 45.1 « commerce de véhicules automobiles », le plus influent en termes de poids, a réalisé une hausse de son chiffre d'affaires de 10,4 % en 2017 (soit une légère accélération du rythme

de croissance annuel). Le sous-secteur 45.3 « **commerce d'équipements de véhicules automobiles** » a connu une hausse de ses ventes pour la troisième année consécutive (+3,2 % en 2017 après +7,9 % en 2016). De moindre importance, le sous-secteur 45.2 « **entretien et réparation de véhicules automobiles** » a enregistré une hausse des ventes en 2017 (+6,3 %). Les trois sous-secteurs enregistrent donc une progression de leurs ventes en 2017 par rapport à 2016, ce qui illustre une conjoncture favorable pour le secteur.

Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (C46)

Le secteur C46 « **commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles** » (appelé plus communément « commerce de gros ») a renoué avec la croissance en 2017. Il est dominé par trois sous-secteurs qui, par ordre d'importance, sont le commerce de biens spécialisés (46.7) tels que les carburants et les produits chimiques, le commerce de biens domestiques (46.4) et le commerce de produits alimentaires (46.3). Ce secteur (C46) a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires en 2017 (+6,4 % sur un an après le recul de 3,6 % en 2016). Celui-ci s'est établi à 368,3 milliards d'euros, notamment sous l'impulsion du premier sous-secteur le plus important. En effet, dans le sous-secteur 46.7 « **autres commerces de gros spécialisés** », le chiffre d'affaires a progressé de 11,6 % en 2017. Cette hausse s'explique notamment par le niveau des prix des carburants (+25,8 % dans la catégorie 46.71 « **combustibles** » et la progression du chiffre d'affaires dans la catégorie 46.75 « **commerce de gros de produits chimiques** » (+15 %) après quatre années de baisse consécutive).

Le second sous-secteur par ordre d'importance, le 46.4 « **commerce de gros de biens domestiques** », a enregistré un nouveau recul de son chiffre d'affaires en 2017. En effet, les ventes dans le sous-secteur 46.4 se sont contractées de 2,7 % en 2017, ce qui représente une perte de 2,4 milliards d'euros sur un an.

A l'intérieur de ce sous-secteur, c'est la catégorie 46.46 « **commerce de gros de produits pharmaceutiques** » qui explique ce recul puisqu'elle a vu ses ventes diminuer de 4 milliards d'euros en 2017 (-8,6 %). Cette catégorie est de loin la plus importante dans le sous-secteur et affiche traditionnellement un profil dynamique qui s'est interrompu brutalement en 2016 (il s'agit du premier recul des ventes mesuré depuis 2008). Par ailleurs, la catégorie 46.43 « **commerce de gros d'appareils électroménagers** » voit son chiffre d'affaires légèrement progresser après cinq années de reculs consécutifs (+0,3 % en 2017). Par rapport à 2008, cette catégorie a connu un recul de 39,4 % de son chiffre d'affaires. Les ventes dans la catégorie 46.42 « **commerce de gros d'habillement et de chaussures** » sont toujours en hausse en 2017 (+6 %).

Dans le troisième sous-secteur par ordre d'importance, à savoir le 46.3 « **commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac** », la croissance du chiffre d'affaires a été plus soutenue en 2017 qu'en 2016 (+4,7 % contre +2,7 % en 2016). Parmi les catégories qui ont vu leurs prix augmenter mais à un rythme moins rapide que l'année précédente, se trouvent la 46.31 « **commerce de gros de fruits et de légumes** » (+3,9 % contre +4,9 % en 2016) et la 46.36 « **commerce de gros de sucre, de chocolat et de confiserie** » (+16,2 % contre +18,1 % en 2016). La catégorie 46.35 « **commerce de gros de produits à base de tabac** » a vu son chiffre d'affaires baisser de 7,4 % en 2017 (après -6,8 % l'année précédente). La catégorie 46.32 « **commerce de gros de viandes et de produits à base de viande** » a poursuivi son redressement des ventes amorcé en 2016 (+4,6 % en 2017 contre +5,5 % l'année précédente après trois reculs consécutifs). L'accélération la plus importante a été observée dans la catégorie 46.33 « **commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles** » (+31,7 % en 2017 après 15,4 % en 2016).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (C47)

Le rythme de croissance annuel du chiffre d'affaires du secteur C47 « **commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** » (appelé plus communément « commerce de détail ») a une nouvelle fois progressé en 2017 (+1,4 %), affichant toutefois la hausse la moins significative sur les trois dernières années, hissant les ventes pour un montant total de 98 milliards d'euros.

Le chiffre d'affaires du sous-secteur dominant, le 47.1 « **commerce de détail en magasin non spécialisé** », a progressé au fil des ans sur la période 2008-2017 pour atteindre 45,4 milliards de chiffre d'affaires en 2017, soit une hausse de 2,5 % à un an d'écart (contre +7,9 % en 2016). Avec une contribution de 1,2 point de pourcentage, ce sous-secteur explique la majeure partie de la hausse observée dans le commerce de détail (+1,4 %) et masque donc les résultats contrastés observés dans les autres sous-secteurs du commerce de détail (C47). La catégorie 47.11 « **commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire** », constituée des supérettes et des supermarchés, compose principalement ce sous-secteur. Depuis 2008, le chiffre d'affaires y a progressé de 47,6 %.

Cette catégorie se caractérise par des acteurs développant une stratégie d'expansion via le déploiement de nouvelles surfaces commerciales. A côté des hypermarchés et supermarchés, nombre de surfaces plus modestes sont présentes sur le territoire. Les indépendants se spécialisent (haut de gamme ou bio, par exemple) ou rallient les différents groupes. Le secteur du commerce de détail alimentaire en magasin non spécialisé est dominé par le groupe **Colruyt** qui poursuit sa stratégie de développement via l'ouverture de nouveaux magasins Colruyt et via une diversification de ses activités, notamment via l'ouverture de magasins Bio Planet ou Okay. Cette enseigne dispose aussi du réseau SPAR et ALVO, et fournit également des petits commerçants indépendants (activité de commerce de gros globalisée dans les comptes annuels de la société). Excepté les « **hard discounters** » (ALDI et LIDL) pour lesquels peu d'informations sont disponibles (par exemple, LIDL globalise ses comptes en Allemagne), les autres groupes de distribution (Carrefour, Carrefour Groupe, Mestdagh, Delhaize, Louis Delhaize et Intermarché) diversifient également leurs activités, que ce soit via un éventail de types de surfaces commerciales (à travers diverses enseignes ayant une identité propre) ou que ce soit via des nouveaux canaux de distribution (préparation des courses avant enlèvement par le client, voire livraison à domicile).

Par ailleurs, les mutations peuvent être rapides dans le secteur, notamment stimulées par un environnement très concurrentiel. En 2016, Delhaize a arrêté les magasins « Red market » pour les convertir en enseignes indépendantes AD et Proxy Delhaize, et s'est séparé de l'enseigne Tom&Co pour se concentrer sur l'alimentaire. A côté des **hypermarchés** (superficie de plus de 2.500 m²) qui ont rencontré de sérieuses difficultés en 2017 (la restructuration de Carrefour) et des **supermarchés** (entre 100 m² et 2.500 m²), les groupes peuvent compter sur des « marchés » plus petits mais présents en nombre sur le territoire (sous bannière propre, en régime franchisé ou indépendant). Il n'est toutefois pas possible de ventiler les ventes par type d'enseigne ou par surface commerciale sur la base des données administratives.

Le second sous-secteur en termes de poids (en fonction du chiffre d'affaires mais aussi de l'emploi), le 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** » a connu une stabilisation de son chiffre d'affaires en 2017 après la baisse de 3,3 % en 2016. Dans ce sous-secteur, les indépendants et PME sont fortement présents (93 % des entreprises y ont moins de 5 travailleurs). La catégorie dominante, à savoir l'**habillement** (47.71), a renoué avec une hausse du chiffre d'affaires en 2017 (+1,3 % contre -6,5 % en 2016). Les ventes de **chaussures**

(47.72) se sont réduites en 2017 (-1,6 % après -3,4 % en 2016). Les ventes de **produits pharmaceutiques** (47.73) se sont également réduites en 2017 (-0,3 %, contre +11,7 % en 2016), ainsi que celles des **articles médicaux et orthopédiques** (47.74) (-9,5 % en 2017). Les **produits de beauté et parfums** (47.75) ont progressé de +7,4 % en 2017 et les **fleurs, plantes, graines et produits pour animaux** (47.76) de +2,9 %.

Le troisième sous-secteur le plus important, le 47.5 « **commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé** », a enregistré une légère baisse de son chiffre d'affaires en 2017 (-0,6 %). Le commerce de **produits spécialisés dans l'intérieur de maison** (catégories 47.51 + 47.53 + 47.59) a reculé en 2017 (-1,9 %) après deux années consécutives de hausse. Toutefois, un acteur important en équipement du foyer, **Blokker**, a fermé des magasins en 2017, tant sur le marché hollandais (la marque est d'origine néerlandaise) que sur le marché belge. Le succès combiné à la stratégie expansionniste de la chaîne de hard discount **Action** semble affecter les concurrents. Cette chaîne se situe toutefois dans un autre code NACE, le 47.19, qui affiche par ailleurs un profil assez dynamique depuis quelques années. Toujours dans le sous-secteur 47.5, le commerce de détail de **quincaillerie, de peintures et de verres** (47.52) a poursuivi le redressement des ventes entamé en 2016 (+1,5 % en 2017 après +2,2 % en 2016) après deux années de baisse successive. La catégorie 47.54 « **commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé** » a vu son chiffre d'affaires fléchir en 2017 (-1,4 %) interrompant trois années de hausse successive.

Le sous-secteur 47.2 « **commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé** » a vu ses ventes reculer en 2017 (-2,4 %). Les revenus tirés de la vente se sont nettement réduits dans le 47.25 « **commerce de détail de boissons en magasin spécialisé** » (-14,8 % en 2017 après -4,4 % en 2016). Les ventes ont légèrement progressé en 2017 dans le 47.22 « **commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé** » (+0,7 % après la stabilisation observée en 2016). Depuis 2012, les ventes dans le sous-secteur 47.2 « commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé » sont moins dynamiques que les ventes du commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire (le 47.11) et pour la seconde fois en retrait. Le rapport entre le chiffre d'affaires en 2017 du 47.2 et du 47.11 est de 11,7 % (contre 15,5 % en 2008), ce qui se traduit par une nouvelle **perte de parts de marché des magasins spécialisés au profit des grandes chaînes de la distribution et des superettes**. Le **commerce des fruits et légumes** (47.21) a enregistré une baisse de ses ventes en 2017 (-5,9 %). La tendance est orientée à la baisse sur la période 2008-2017. La tendance haussière dans le sous-secteur **boulangeries-pâtisseries** (47.24) s'est poursuivie en 2017 (+1,3 %). Depuis 2009, les ventes ont progressé chaque année dans le **commerce de tabac** (47.26) et ont atteint une hausse de 7,2 % en 2017 à un an d'écart.

Le sous-secteur 47.4 « **commerce de détail d'équipement de l'information et de la communication en magasin spécialisé** » voit son chiffre d'affaires reculer de 2,8 % en 2017 après la hausse de 1,8 % en 2016. Depuis 2008, le recul atteint 31,6 %.

Le recul du chiffre d'affaires se poursuit dans le sous-secteur 47.6 « **commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé** » avec une sixième année de baisse consécutive (-3,1 % en 2017). A l'exception des **disquaires** (47.63), toutes les catégories ont enregistré une diminution du chiffre d'affaires en 2017. En effet, une érosion du chiffre d'affaires a été observée tant du côté des **magasins de livres** (47.61) et des **librairies** (47.62) que du côté des **magasins de jouets** (47.65) (les consommateurs privilégient par ailleurs les canaux de l'e-commerce pour acquérir ce type de produits) et des **articles de sport** (47.64). Ces deux dernières catégories étaient en hausse en 2016. En raison d'un changement dans les habitudes de consommation pour les produits musicaux et vidéo, la catégorie 47.63 « **commerce**

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé » a vu son chiffre d'affaires se réduire au gré des ans. Cependant, à l'instar de 2016, les ventes ont progressé en 2017 de 12,8 % en glissement annuel. Le recul observé depuis 2008 est toutefois conséquent (-87,3 %).

Le sous-secteur 47.8 « **commerce de détail sur éventaires et marché** » affiche la plus timide progression des ventes sur la période 2008-2017 (+0,6 % après +3,9 % en 2016) portant la hausse depuis 2008 à 30,3 %. Toutefois, avec un chiffre d'affaires frôlant les 500 millions d'euros, le poids relatif de ce sous-secteur dans l'ensemble du chiffre d'affaires du commerce de détail reste marginal (2 %).

Dans le sous-secteur 47.9 « **commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés** », les ventes ont été plus dynamiques en 2017 (+19 %) que l'année précédente (+11,4 %). Au gré des années, la catégorie 47.91 « **vente à distance** » continue d'enregistrer des évolutions favorables de son chiffre d'affaires, avec 25,0 % de hausse en 2017, ce qui porte la hausse totale à 320,3 % depuis 2008. Dans cette catégorie se trouvent les « pure players » qui ne disposent pas d'enseigne physique et qui vendent par catalogue ou par e-commerce sans distinction du type de marchandises ou de services vendus. Il convient de préciser que le développement du commerce électronique des grandes enseignes de la distribution n'est pas traduit dans ce code NACE. En effet, le chiffre d'affaires généré par les ventes en ligne des magasins spécialisés ou non, qui disposent également de magasins physiques (par exemple VANDEN BORRE) est intégré dans le code NACE principal de l'enseigne. Le sous-secteur 47.91 « **vente à distance** » est surtout représenté par des entreprises actives dans la **vente par correspondance uniquement** (on y trouve également des ventes de tickets pour concerts et spectacles).

2.3. Investissements selon les données TVA⁴

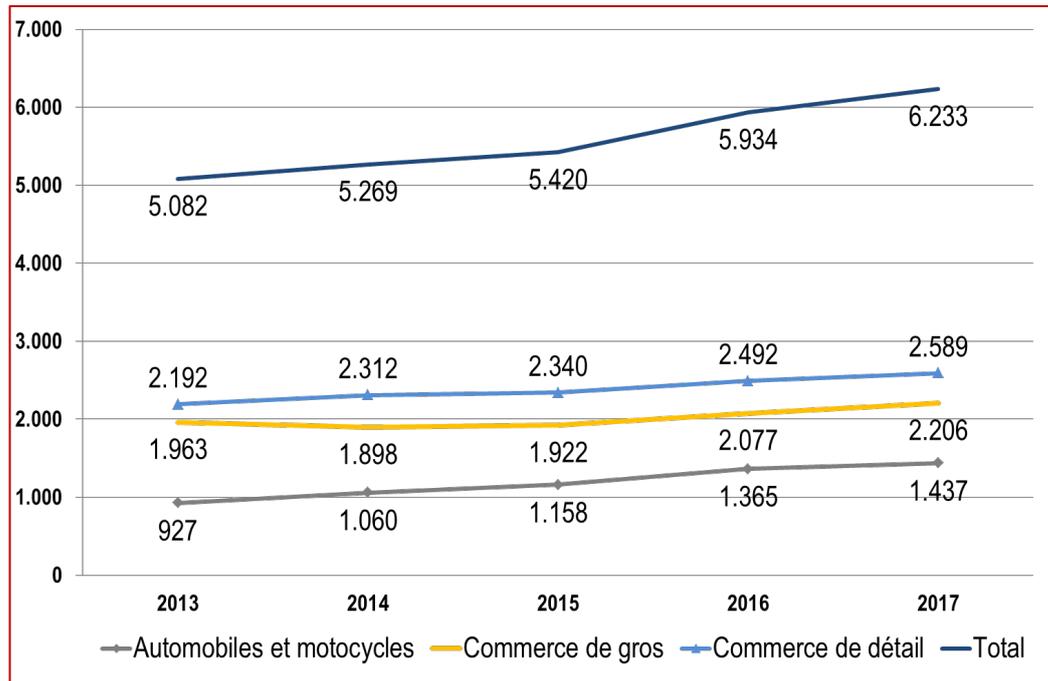
En 2017, les investissements⁵ dans l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47) ont progressé de 5 % à un an d'écart pour dépasser les six milliards d'euros de dépenses et poursuivent le mouvement haussier initié en 2014 après trois années de baisse consécutive. En effet, après le rebond observé en 2010, faisant suite au rattrapage post-crise, les investissements dans le secteur du commerce ont fléchi à nouveau entre 2011 et 2013 avec toutefois des amplitudes différentes entre les trois secteurs. L'année 2010 ayant été caractérisée par une nette accélération des acquisitions d'actifs dans le commerce de détail suivie d'une contraction en 2011. Depuis 2008, les investissements ont progressé de 51,4 % dans la vente et la réparation de véhicules (C45) et de 20,1 % dans le commerce de détail (C47) mais ont reculé de 6,1 % dans le commerce de gros (C46). A un an d'écart, les trois secteurs ont procédé à des investissements plus importants que l'année précédente avec toutefois un rythme plus rapide pour le commerce automobile.

⁴ Définition Statbel : Les investissements sont les coûts réalisés par l'assujetti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent son actif : frais d'établissement, actifs immatériels, terrains et bâtiments, installations, machines et outillage, meubles et matériel roulant, actifs fixes en location-achat et autres actifs fixes. Les acquisitions d'autres biens et achats d'études (ex. honoraires d'un architecte) ainsi que les salaires et charges sociales ne sont pas considérés comme des investissements (ex. personnel de l'entreprise construisant ou transformant un bâtiment pour le compte de l'entreprise).

⁵ Les statistiques des dépenses en matière d'investissements ne sont pas cycliques et peuvent capter des investissements importants et ponctuels engendrant de facto des effets de base à la baisse l'année suivante.

Graphique 2-5. Investissements dans le commerce

En millions d'euros.



Source : Statbel.

Tableau 2-2. Total des investissements dans le commerce

Montants en millions d'euros et croissance par rapport à l'année précédente, variation en %.

Code NACE	Investissements					Variation 2017/2008	
	2013	2014	2015	2016	2017		
Automobiles et motocycles	45	927	1.060	1.158	1.365	1.437	51,4%
T/T-1			14,3%	9,3%	17,8%	5,3%	
Commerce de gros	46	1.963	1.898	1.922	2.077	2.206	-6,1%
T/T-1			-3,3%	1,3%	8,1%	6,2%	
Commerce de détail	47	2.192	2.312	2.340	2.492	2.589	20,1%
T/T-1			5,5%	1,2%	6,5%	3,9%	
Total	45-47	5.082	5.269	5.420	5.934	6.233	14,2%
T/T-1			3,7%	2,9%	9,5%	5,0%	

Source : Statbel.

Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (C45)

Les investissements dans le secteur « commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles » ont poursuivi leur redressement initié en 2013. Le rythme de croissance des investissements a légèrement fléchi pour atteindre 5,3 % en 2017, contre 17,8 % en 2016. Etant donné que les ventes du sous-secteur 45.1 « commerce de véhicules automobiles » se sont stabilisées en 2017, la dynamique s'explique donc par les dépenses en capital dans les sous-secteurs 45.2 « entretien et réparation de véhicules automobiles » (+25,1 %) et 45.3 « commerce d'équipements de véhicules automobiles » (+31,4 %).

Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (C46)

Pour la troisième année consécutive, le commerce de gros a augmenté ses investissements en 2017 (+6,2 %).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Après une forte accélération en 2016, les investissements ont ralenti dans le sous-secteur 46.1 « **intermédiaires du commerce de gros** » en 2017 (+1 % après +30,8 % en 2016). Le niveau d'investissement reste toutefois élevé.

Le sous-secteur 46.2 « **commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants** » a connu un recul de 4,5 % de ses investissements en 2017 après trois années de hausse consécutive. La catégorie la plus importante, à savoir la 46.21 « **commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail** », a réduit ses dépenses en capital de 19 % tout en restant à un niveau élevé sur la période 2008-2017.

Les investissements ont progressé de 3,3 % en 2017 à un an d'écart dans le sous-secteur 46.3 « **commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac** » malgré le recul de 10,7 % observé dans la catégorie la plus importante de ce sous-secteur, à savoir celle des **fruits et légumes** (46.31). La catégorie qui a le plus augmenté son niveau de dépenses d'investissement est la 46.32 « **commerce de gros de viandes et de produits à base de viande** » (+28,9 %) atteignant un pic sur la période 2008-2017. Les investissements dans le **commerce de gros de boissons** (46.34) ont progressé légèrement (+4,8 %) atteignant également un pic sur la longue période.

Les dépenses en matière d'actifs ont progressé de 8,8 % en 2017 dans le sous-secteur 46.4 « **commerce de gros de biens domestiques** », notamment en raison de la progression des investissements dans les catégories 46.45 « **commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté** » (+82,6 %) et 46.49 « **commerce de gros d'autres biens domestiques** » (+13,9 %). A l'exception des deux catégories précédemment citées et de celle hétérogène du **commerce de gros de mobilier domestique, de tapis et d'appareils d'éclairage** (46.47) (+8,7 %) et de celle du **commerce de gros d'habillement et de chaussures** (46.42) (+18,7 %) qui ont accéléré leurs investissements, les investissements dans les autres catégories de produits ont reculé, notamment dans celles des articles d'**horlogerie et de bijouterie** (46.48) (-19,6 %) des appareils **électroménagers** (46.43) (-1,8 %) et de **textiles** (46.41) (-1,8 %). Importante en termes de niveau d'investissement, la catégorie 46.46 « **commerce de gros de produits pharmaceutiques** » a une nouvelle fois réduit ses investissements en 2017 (-2,4 %) pour la cinquième année consécutive. Il s'agit, pour cette dernière, du plus bas niveau observé pour ce type de dépenses sur la période 2008-2017.

Le sous-secteur 46.5 « **commerce de gros d'équipement de l'information et de la communication** » affiche traditionnellement de fortes variations annuelles dans le rythme de progression de ses investissements. Malgré une hausse de 50,8 % en 2017 (la deuxième hausse consécutive), le niveau de ceux-ci s'est établi en retrait de 39,6 % par rapport à 2008.

Le sous-secteur 46.6 « **commerce de gros d'autres équipements industriels** » a enregistré une nouvelle hausse de ses investissements en 2017 (+27,3 %), notamment suite aux dépenses en capital réalisées dans les catégories 46.69 « **commerce de gros d'autres machines et équipements** » et 46.63 « **commerces de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil** », avec respectivement +42,2 % et +40 %.

En 2017, les investissements dans le sous-secteur 46.7 « **autres commerces de gros spécialisés** » ont diminué de 3,5 % après la hausse de 19,7 % en 2016, influencés par le recul des investissements dans la catégorie 46.75 « **commerce de gros de produits chimiques** » (-9,5 %) qui avait procédé à des investissements massifs en 2016 (+83,2 %) et dans la catégorie

46.71 « **commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits annexes** » (-17,3 %). A l'inverse, les investissements ont été dynamiques dans la catégorie la plus importante en terme de poids, la 46.73 « **commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires** » (+6 %).

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (C47)

Les investissements ont une nouvelle fois progressé dans le secteur du commerce de détail (C47), notamment sous l'impulsion des dépenses effectuées dans le sous-secteur le plus influent, le 47.1 « **commerce de détail en magasin non spécialisé** ». Les achats d'actifs sont en croissance en 2017 (+11 %, après +11,5 % en 2016) pour la quatrième année consécutive. Plus spécifiquement, c'est la catégorie 47.11 « **commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire** », soit les supérettes, les supermarchés et assimilés, qui explique ce résultat⁶.

Un autre sous-secteur, le 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** » a également enregistré une hausse de ses investissements en 2017 (+4 %), en accélération à un an d'écart (+2,3 % en 2016). Les hausses les plus sensibles sont été observées dans les catégories de l'**horlogerie** (47.77), des **fleurs et plantes** (47.76), des **parfums** (47.75), des **articles médicaux et orthopédiques** (47.74) et des **chaussures** (47.72). Les investissements dans l'**habillement** (47.71) ont reculé de 6,9 %.

Les investissements du sous-secteur 47.2 « **commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé** » ont légèrement fléchi (-4,5 %). Seules deux catégories tirent leur épingle du jeu, à savoir les **boulangeries et pâtisseries** (47.24) et les commerces de **tabac** (47.26) en enregistrant une progression de leurs investissements en 2017 par rapport à 2016 de respectivement 7,4 % et 10,9 %. Les investissements des commerçants en **carburant** (47.3) se sont réduits légèrement en 2017 (-2,6 %).

Le sursaut des investissements en 2015 (+27,3 %), soit la seule année de progression positive sur toute la période d'observation, dans le sous-secteur 47.4 « **commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé** », n'aura été que ponctuel. Ainsi, les investissements ont reculé également en 2017 (-15,1 %). Le repli observé depuis 2008 est prononcé et s'élève à 47,3 %, ce qui est en ligne avec celui observé dans le commerce de gros de ce type de produits qui s'est effondré (-39,6 %, voir supra).

Le sous-secteur 47.5 « **commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé** » a investi moins en 2017 qu'en 2016 (-11,5 %). C'est la catégorie de la **quincaillerie, de peintures et de verres** (47.52) ainsi que celle des **meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage** (47.59) qui ont le plus réduit leurs investissements en 2017 par rapport à 2016, tandis que les investissements dans le **commerce d'électroménager** (47.54) ont progressé de 24,2 %.

Le sous-secteur 47.6 « **commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé** » a procédé à moins d'investissements en 2017 (-1,1 %), en raison d'un recul de

⁶ Il convient de préciser que les investissements réalisés par exemple par le groupe Colruyt classé dans le code NACE 47.11 concernent tant les magasins Colruyt que les autres chaînes détenues par le groupe (Dreamland, par exemple) ou encore les activités annexes (notamment, en commerce de gros et en énergie) et qu'il est difficile d'isoler les activités d'un groupe pour les affecter à un code NACE.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

ceux-ci dans les **commerces de livres en magasin spécialisé** (47.61) ainsi que dans les **magasins de jeux et de jouets** (47.65), de respectivement -20,6 % et -4,5 %)

Le sous-secteur 47.9 « **commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés** » a accru ses dépenses d'investissement de 6,6 % en 2017 par rapport à 2016. La catégorie des « **pure players** » en matière de **vente à distance** (47.91), a accru une nouvelle fois ses dépenses d'investissement en 2017 (+39,2 %) en accélération par rapport à 2016 (+14 %). Par sa nature et l'absence de magasins physiques, le niveau des investissements reste faible. Les investissements ont toutefois triplé dans ce secteur depuis 2008.

2.4. Emploi

Sur la période 2012-2016, le nombre de postes de travail⁷ dans l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47) a **augmenté** de 0,4 %, passant de 492.285 à 494.492 emplois directs, plaçant l'année 2016 au top des emplois observés depuis 2012 (voire 2008). Cette tendance haussière s'est confirmée au cours des neuf premiers mois de 2017. En effet, sur cette période, le secteur du commerce (C45-C47) comptait une moyenne de 497.541 emplois directs, dépassant même le pic de 2016 et en légère hausse (0,9 %) par rapport aux neuf premiers mois de 2016 qui comptabilisaient une moyenne de 492.894 emplois directs.

Ce relèvement du nombre de postes de travail **sur les neuf premiers mois de 2017** résulte de l'évolution dans les trois secteurs le composant, bien que dans des proportions différentes. Le secteur C47 « **commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** » a connu une hausse de 1,0 % par rapport à la période correspondante de 2016 et a contribué à 52,8 % de l'augmentation totale de l'emploi dans le commerce (C45-C47). Le secteur C45 « **commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles** » a connu une progression de 2,6 % par rapport à la période correspondante de 2016 et a contribué à 31,8 % de l'augmentation totale de l'emploi dans le commerce (C45-C47), alors que le secteur C46 « **commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles** » a enregistré une amélioration de 0,4 % à un an d'écart et a contribué à 15,5 % de la hausse totale de l'emploi dans le commerce (C45-C47).

Dans les chapitres suivants, nous prendrons en compte, pour l'évolution à un an d'écart, les données les plus récentes, à savoir les premiers mois de 2017 si disponibles, sinon l'année 2016.

⁷ Il s'agit des données centralisées de l'ONSS. La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à dénombrer le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

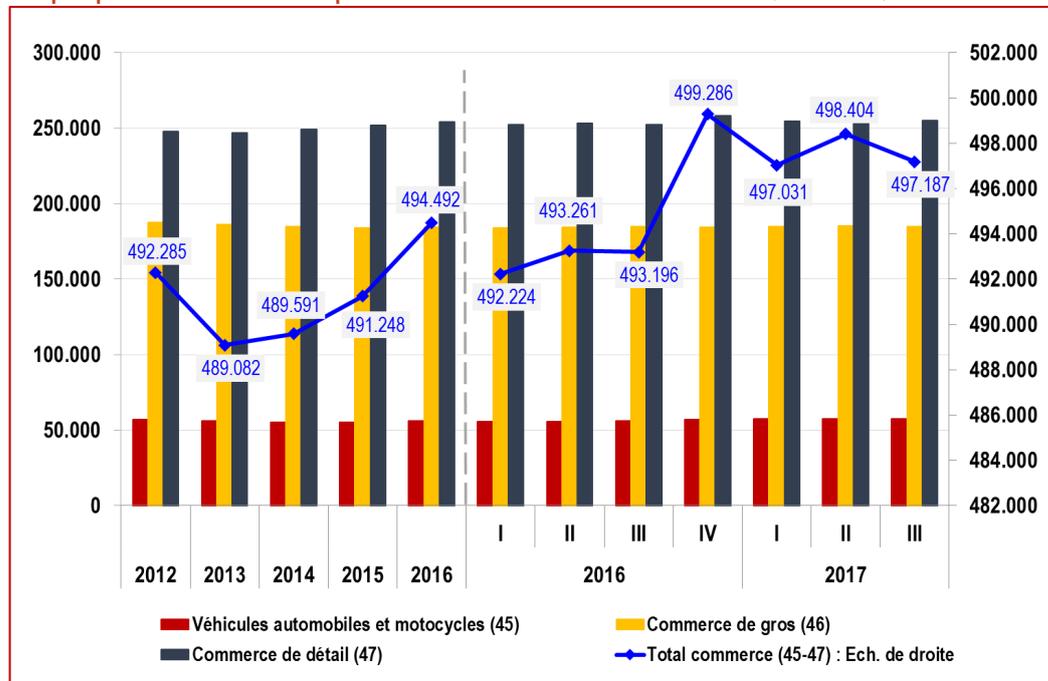
Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

Tableau 2-3. Nombre de postes de travail dans le commerce (C45-C47)

Le pourcentage indiqué fournit l'évolution par rapport à l'année précédente.

	Code NACE	2012	2013	2014	2015	2016	2016/2012	M9-2016	M9-2017	Part en M9-2017
Automobiles et motocycles	C45	56.997	55.911	55.416	55.408	56.193	-1,4%	55.961	57.437	11,5%
T/T-1		-0,6%	-1,9%	-0,9%	0,0%	1,4%	-	-	2,6%	-
Commerce de gros	C46	187.493	186.013	184.819	184.055	184.269	-1,7%	184.277	184.995	37,2%
T/T-1		-0,1%	-0,8%	-0,6%	-0,4%	0,1%	-	-	0,4%	-
Commerce de détail	C47	247.796	247.158	249.357	251.784	254.031	2,5%	252.656	255.108	51,3%
T/T-1		0,1%	-0,3%	0,9%	1,0%	0,9%	-	-	1,0%	-
Total commerce	C45-C47	492.285	489.082	489.591	491.248	494.492	0,4%	492.894	497.541	100,0%
T/T-1		-0,05%	-0,7%	0,1%	0,3%	0,7%	-	-	0,9%	-

Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, en postes de travail.

Graphique 2-6. Nombre de postes de travail dans le commerce (C45-C47)


Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, en postes de travail.

Le tableau 2-3, comme le graphique 2-6, montre que le secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » est le premier pourvoyeur d'emplois du secteur du commerce dans son ensemble (C45-C47). Pour les neuf premiers mois de 2017, ce secteur représentait 51,3 % de l'emploi total du commerce (tout comme en 2016, pour la même période) suivi par le secteur C46 « commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles » avec une part relative de 37,2 % [contre 37,4 % pour la période correspondante de 2016].

Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (C45)

Sur la période 2012-2016, le secteur C45 « commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles » a perdu 804 emplois directs, soit une diminution de 1,4 %. Après son pic en 2012 (avec 56.997 emplois directs), ce secteur a ensuite connu une baisse graduelle du nombre de ses emplois jusqu'en 2015. Depuis 2016, le secteur a connu une reprise et le nombre d'emplois directs s'est établi à 57.437 sur l'ensemble des neuf premiers mois de

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

2017. Le sous-secteur 45.1 « **commerce de véhicules automobiles** », premier pourvoyeur d'emplois du secteur C45 « commerce et réparation de véhicules automobiles et de motos », explique entièrement le profil d'évolution du secteur C45. En effet, ce sous-secteur représente 53,9 % d'emplois du secteur C45 sur l'ensemble des neuf premiers de 2017 (contre 54,9 % sur la même période de 2016).

Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos (C46)

Le secteur C46 « **commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos** » a également connu une évolution baissière en termes d'emploi **durant la période 2012-2016**. Le secteur a enregistré une diminution des effectifs de 1,7 %, passant de 187.493 postes en 2012 à 184.269 en 2016, soit une perte de 3.224 emplois directs. Toutefois, comme pour le secteur C45, 2016 semble avoir mis un terme aux pertes d'emploi continues observées dans le secteur C46 depuis 2012. **Au cours des neuf premiers mois de 2017**, le secteur comptabilisait une moyenne de 184.995 emplois directs, en légère hausse de 0,4 % à un an d'écart (soit 718 emplois directs en plus).

Trois **sous-secteurs** ont créé des emplois et ont donc influencé la hausse d'emploi sur la période, il s'agit des secteurs suivants : le 46.3 « **commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac** » (901 des 1.737 postes créés, soit 51,9 %), le 46.6 « **commerce de gros d'autres équipements industriels** » (506 des 1.737 postes créés, soit 29,1 %) et le 46.7 « **autres commerces de gros spécialisés** » (330 des 1.737 postes créés, soit 19 %). Si l'on parle ici d'un total de 1.737 postes créés, il convient toutefois de garder à l'esprit que certains emplois ont également été perdus dans les sous-secteurs du C46 « commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos », de sorte que la somme nette d'emplois créés pour le C46 est de 718 emplois.

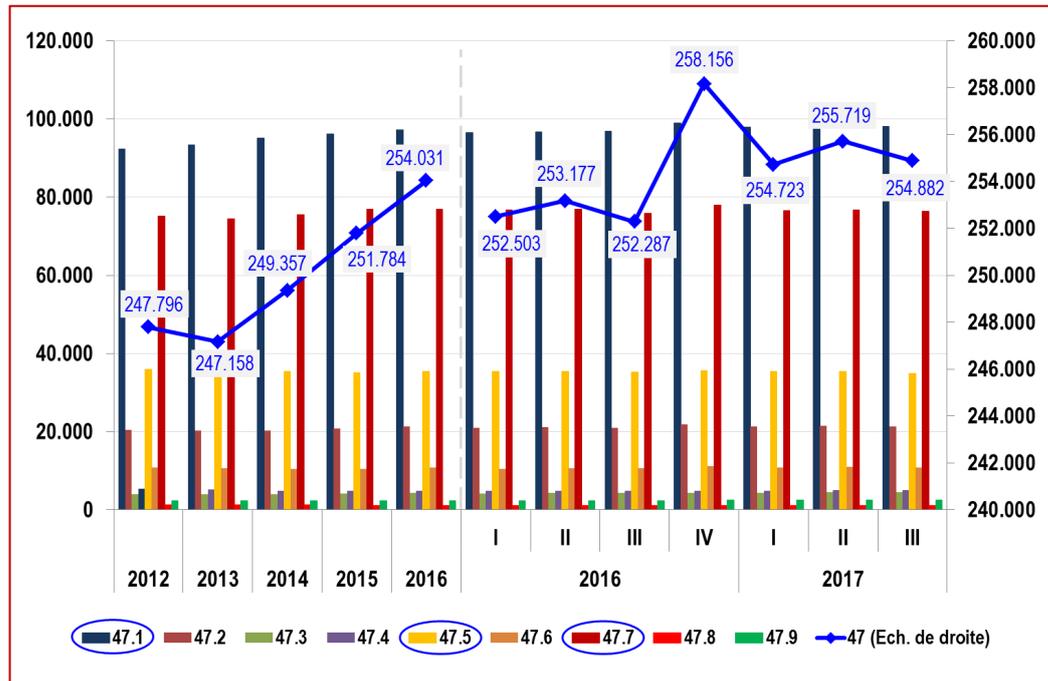
Les sous-secteurs 46.4 « commerce de gros de biens domestiques », 46.7 « autres commerces de gros spécialisés », 46.6 « commerce de gros d'autres équipements industriels » et 46.3 « commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac » sont les plus grands pourvoyeurs d'emplois du secteur C46 « commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motos ». En effet, au cours des neuf premiers mois de 2017, ils ont soutenu l'emploi du secteur C46 avec respectivement 26,9 %, 22,9 %, 21,9 % et 17,3 % (soit 89,0 % de l'emploi du secteur C46).

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motos (C47)

Le secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motos » est caractérisé par un nombre important de postes de travail qui a évolué favorablement au fil des ans. En effet, leur nombre a augmenté de 2,5 % **en 2016 par comparaison à 2012**, soit 6.235 postes de travail supplémentaires.

Durant les neuf premiers mois de 2017, ce secteur comptabilisait 255.108 emplois directs, soit une progression de 1,0 %, à un an d'écart, équivalant à 2.452 emplois supplémentaires, par rapport aux neuf premiers mois de 2016.

Graphique 2-7. Nombre de postes de travail dans les sous-secteurs du C47



Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, en postes de travail.

Au cours des neuf premiers mois de 2017, les postes de travail ont été créés majoritairement dans les quatre sous-secteurs suivants : le 47.1 « commerce de détail en magasin non spécialisé » (+1.347 de 2.452 emplois directs créés), le 47.2 « commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé » (+378 de 2.490 emplois directs créés), le 47.6 « commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé » (+226 de 2.490 emplois directs créés) et 47.3 « commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé » (+203 de 2.490 emplois directs créés), responsables à 86,5 % de l'emploi créé dans le commerce de détail C47 (+2.154 de 2.490 postes de travail créés en un an d'écart).

Confirmant la dynamique observée depuis 2012, l'emploi dans le commerce de détail au cours des neuf premiers mois de 2017 s'explique majoritairement par trois sous-secteurs : le 47.1 « commerce de détail en magasin non spécialisé » (38,4 % du total du secteur C47 sur la période analysée), le 47.7 « autres commerces de détail en magasin spécialisé » (30,0 % du total du secteur C47 sur la période analysée) et le 47.5 « commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé » (13,8 % du total du secteur C47 sur la période analysée). Ces trois sous-secteurs représentent une moyenne de 82,3 % de l'emploi du secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles ».

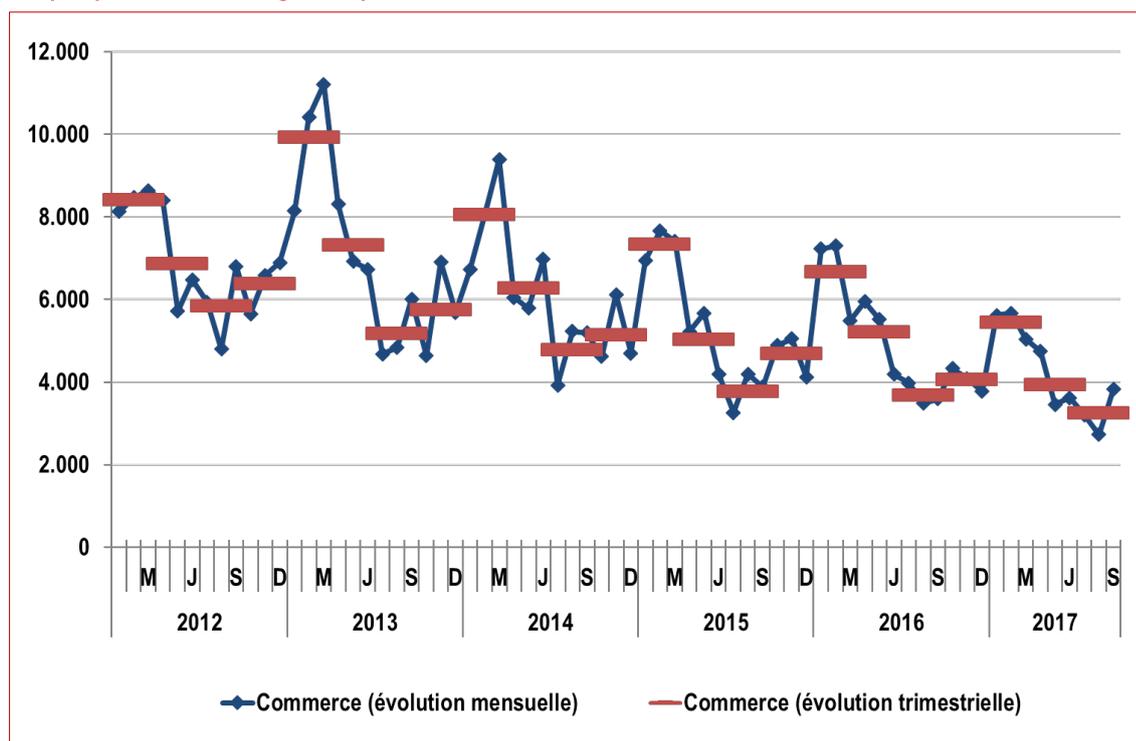
- Dans le sous-secteur 47.1, c'est la catégorie 47.11 « commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire » qui est la plus grande pourvoyeuse d'emplois. Durant les neuf premiers mois de 2017, cette catégorie comptait en moyenne 87.462 postes d'emploi sur un total de 98.044 postes d'emplois, soit 89,2 % de l'emploi du sous-secteur 47.1 (contre 89,3 % la période correspondante de 2016).
- Dans le sous-secteur 47.7, deux catégories soutiennent l'emploi : la 47.71 « commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé » et la 47.73 « commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé ». Au cours des neuf premiers mois de 2017, ces deux catégories comptaient en moyenne respectivement 32.142 et 14.365 postes d'emploi sur un total de 76.536 postes d'emploi, soit 60,8 % de l'emploi du sous-secteur 47.7 (contre 61,7 % la période correspondante de 2016).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

- Dans le sous-secteur 47.5, deux catégories soutiennent également l'emploi : la 47.59 « commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres articles de ménage en magasin spécialisé » et la 47.52 « commerce de détail de quincaillerie, de peintures et de verres en magasin spécialisé ». En effet, au cours des neuf premiers mois de 2017, ces deux catégories comptaient en moyenne respectivement 14.397 et 12.367 postes d'emploi sur un total de 35.273 postes d'emploi, soit 75,9 % de l'emploi du sous-secteur 47.5 (contre 75,8 % la période correspondante de 2016).

2.5. Chômage temporaire

Graphique 2-8. Chômage temporaire dans le commerce



Source : Office national de l'emploi, en ETP.

Le graphique 2-8 met en évidence la présence d'une **saisonnalité**⁸. Le nombre de personnes en équivalent temps plein (ETP) ayant eu recours au régime du chômage temporaire s'est réduit en moyenne de 1.199 unités dans le **secteur du commerce** en 2016 par rapport à 2015 pour s'établir à son plus bas niveau annuel depuis 2012.

Au **troisième trimestre de 2017**, le nombre de chômeurs temporaires a diminué de 2.938 personnes à un an d'écart pour s'élever à 3.251 ETP, soit le niveau le plus faible observé depuis 2012. De manière générale, en raison d'une demande de travail accrue liée aux fêtes de fin d'année (intérim, contrats à durée déterminée, etc.), le dernier trimestre enregistre systématiquement un repli du chômage temporaire à un an d'écart.

⁸ Le chômage temporaire évolue selon un rythme saisonnier. Le recours au chômage temporaire augmente au premier trimestre de l'année à l'inverse du quatrième trimestre qui enregistre le niveau le plus bas. Cet indicateur doit donc être apprécié d'une année sur l'autre.

2.6. Entrepreneuriat

Le paysage de l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47) est constitué en termes d'entreprises assujetties essentiellement d'entreprises de moins de 50 travailleurs (dénommées ci-après PME) dont plus de 90 % sont des entreprises de moins de 5 travailleurs. Celles-ci font preuve d'une forte dynamique entrepreneuriale (créations et radiations) dans la majorité des cas.

Le secteur du commerce (C45-C47) a enregistré une évolution favorable en 2016 par rapport à 2015 en termes d'assujettissements (+1,2 %), de nouvelles créations d'entreprises (+5,0 %) et de radiations (-12,9 %), se soldant par une création nette de 95 entreprises.

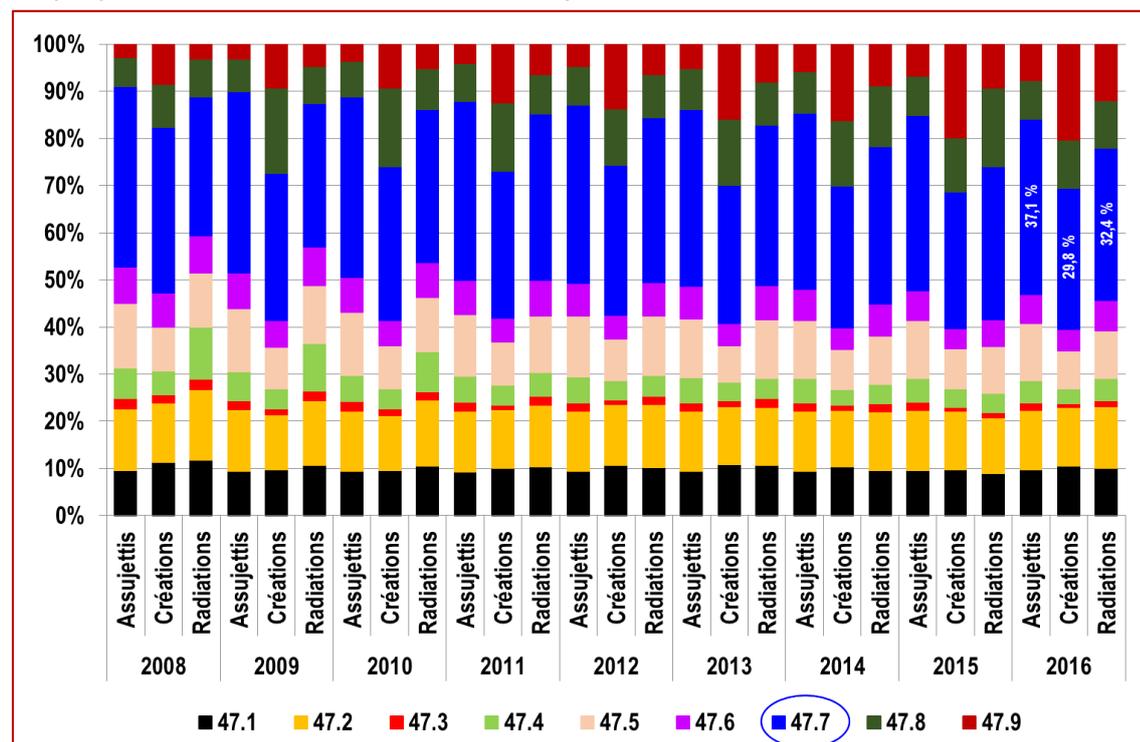
Sur la période 2012-2016, excepté en termes d'entreprises assujetties (en diminution de 0,2 %, passant de 177.065 à 176.712 entreprises assujetties), l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47) a enregistré une évolution favorable en termes de créations (+13,2 %) et de radiations (-6,1 %). En 2016, le secteur du commerce (C45-C47) a été **créateur net**⁹ d'entreprises (14.579 entreprises créées contre 11.996 entreprises radiées, soit un différentiel de +2.583 entreprises). Chaque secteur y a contribué positivement. Le secteur C47 « **commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** » est le secteur dominant, tant en termes de créations nettes (57,1 %) qu'en termes d'entreprises assujetties (53,3 %). Par ailleurs, comme le montre le graphique 2-9, la position dominante du sous-secteur 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** » dans le secteur C47 « **commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** » dans la dynamique entrepreneuriale s'observe sur l'ensemble de la période 2008-2016.

En 2016, le sous-secteur 47.7 comptait pour 37,1 % des entreprises assujetties du secteur C47, 29,8 % de ses créations d'entreprises et 32,4 % de ses radiations. C'est pourquoi, ce sous-secteur sera examiné plus en détail à chaque analyse du secteur C47.

⁹ Si le nombre d'entreprises créées est supérieur à celui des radiations, on parle alors de création nette d'entreprises. Dans le cas contraire, on parle de destruction nette d'entreprises

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 2-9. Créations et radiations d'entreprises dans les sous-secteurs du C47



Source : Statbel.

2.6.1. Créations, radiations et assujettissements¹⁰ d'entreprises¹¹

Entreprises assujetties

En 2016, avec 176.712 entreprises assujetties, le secteur du commerce (C45-C47) affiche une croissance du nombre d'entreprises assujetties de 1,2 % à un an d'écart. Le dynamisme entrepreneurial est soutenu à 53,3 % par le secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » et à 32,8 % par le secteur C46 « commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles ».

¹⁰ Statbel : les assujettis sont des entités qui ont la qualité d'assujetti à la TVA au 31 décembre de l'année observée. A l'inverse, les créations (assujettissements) regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

Alors que ces chiffres mensuels comptabilisent exhaustivement les événements de la vie d'un assujetti (primo-assujettissements, radiations, ré-assujettissements, émigration ou immigration), ceux fournis annuellement pour 2008 et les années suivantes se basent sur une comparaison de photos annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Il s'ensuit que, pour une année donnée, le nombre de « créations » ou de « radiations » observées dans la statistique annuelle sera nécessairement inférieur à la somme des créations ou des radiations comptabilisées dans la statistique mensuelle. Seuls les nombres d'actifs au 31 décembre de chaque année correspondent entre ces deux statistiques.

Les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « photos » du registre.

¹¹ A la date de clôture de l'étude, aucune donnée n'était disponible pour 2017.

Tableau 2-4. Nombre d'assujettis par taille d'entreprises dans le commerce (C45-C47)

Classes	Secteur	2012	2013	2014	2015	2016	2016/2012	2016/2015	Part en 2016
Moins de 5 travailleurs	45	21.171	21.209	21.281	21.565	22.122	4,5%	2,6%	13,8%
	46	52.374	52.002	50.888	50.744	51.095	-2,4%	0,7%	32,0%
	47	86.543	86.066	85.986	85.696	86.690	0,2%	1,2%	54,2%
	45-47	160.088	159.277	158.155	158.005	159.907	-0,1%	1,2%	100,0%
De 5 à 9 travailleurs	45	1.298	1.282	1.250	1.256	1.236	-4,8%	-1,6%	14,7%
	46	3.172	3.066	3.058	3.067	2.971	-6,3%	-3,1%	35,3%
	47	4.123	4.112	4.052	4.047	4.206	2,0%	3,9%	50,0%
	45-47	8.593	8.460	8.360	8.370	8.413	-2,1%	0,5%	100,0%
De 10 à 19 travailleurs	45	689	646	642	655	653	-5,2%	-0,3%	14,0%
	46	2.041	2.007	2.029	1.985	1.996	-2,2%	0,6%	42,8%
	47	1.926	1.922	1.947	1.940	2.011	4,4%	3,7%	43,2%
	45-47	4.656	4.575	4.618	4.580	4.660	0,1%	1,7%	100,0%
De 20 à 49 travailleurs	45	481	476	472	468	465	-3,3%	-0,6%	17,0%
	46	1.342	1.329	1.320	1.330	1.335	-0,5%	0,4%	48,7%
	47	905	909	882	924	940	3,9%	1,7%	34,3%
	45-47	2.728	2.714	2.674	2.722	2.740	0,4%	0,7%	100,0%
50 travailleurs et plus	45	123	132	129	124	137	11,4%	10,5%	13,8%
	46	554	541	538	529	554	0,0%	4,7%	55,8%
	47	323	314	300	287	301	-6,8%	4,9%	30,3%
	45-47	1.000	987	967	940	992	-0,8%	5,5%	100,0%
Total	45	23.762	23.745	23.774	24.068	24.613	3,6%	2,3%	13,9%
	46	59.483	58.945	57.833	57.655	57.951	-2,6%	0,5%	32,8%
	47	93.820	93.323	93.167	92.894	94.148	0,3%	1,3%	53,3%
	45-47	177.065	176.013	174.774	174.617	176.712	-0,2%	1,2%	100,0%

Source : Statbel.

Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (C45)

Le nombre d'entreprises assujetties (ou actives) en 2016 dans le secteur C45 a augmenté de 2,3 % en glissement annuel (passant de 24.068 à 24.613 entreprises assujetties). Cette progression est soutenue à 85,4 % par le sous-secteur 45.2 « **entretien et réparation de véhicules automobiles** » et le sous-secteur 45.1 « **commerce de véhicules automobiles** » qui ont représenté respectivement 43,7 % et 41,7 % des nouveaux assujettissements entre 2015 et 2016, soit 307 et 149 des 545 nouvelles entreprises assujetties.

Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (C46)

En 2016, le nombre d'entreprises assujetties dans le commerce de gros (C46) a crû de 0,5 % par rapport à 2015 (partant de 57.655 à 57.951 entreprises assujetties). Cette progression du nombre d'entreprises assujetties a été soutenue par le sous-secteur 46.1 « **intermédiaires du commerce de gros** » qui a compté pour 82,9 % de cette hausse, soit 445 des 537 nouvelles entreprises assujetties du C46.

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (C47)

Comme pour les deux autres secteurs du commerce, le nombre d'entreprises actives dans le secteur C47 « **commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** » a également crû en 2016, à un an d'écart. La hausse s'élève à 1,3 % (partant de 92.894 à 94.148 entreprises assujetties). Cette progression du nombre d'entreprises est soutenue à 88,9 % par les sous-secteurs 47.9 « **commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés** », 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** » et 47.1 « **commerce de détail en magasin non spécialisé** » qui ont représenté respectivement 51,9 %, 22,3 % et 14,6 % de nouveaux assujettissements entre 2015 et 2016, soit 891, 383 et 251 des 1.716 nouvelles entreprises assujetties.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Quant au sous-secteur 47.7 « autres commerces de détail en magasin spécialisé », sous-secteur dominant du C47, il a comptabilisé 34.925 des 94.148 entreprises assujetties du C47 en 2016. Ces 34.925 entreprises assujetties s'expliquent à 25,5 % par la catégorie 47.71 « commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé », à 22,1 % par la catégorie 47.78 « autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé » et à 14,2 % par la catégorie 47.73 « commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé ».

Créations

Le nombre de créations d'entreprises dans l'ensemble du commerce (C45-C47) s'est aussi inscrit en hausse en 2016 par rapport à 2015, passant de 13.890 à 14.579 nouvelles entreprises créées, soit une augmentation de 5,0 %. Comme pour les assujettissements, les créations d'entreprises sont soutenues en 2016 par le secteur C47 (57,7 %) et par le secteur C46 (29,3 %). Sur la période 2012-2016, le nombre d'entreprises créées s'est également inscrit en augmentation de 13,2 %.

Tableau 2-5. Nombre des créations par taille d'entreprises dans le commerce (C45-C47)

Classes	Secteurs	2012	2013	2014	2015	2016	2016/2012	2016/2015	Part en 2016
Moins de 5 travailleurs	45	1.463	1.424	1.565	1.709	1.879	28,4%	9,9%	13,1%
	46	4.126	4.047	4.005	4.097	4.200	1,8%	2,5%	29,4%
	47	7.034	7.201	7.759	7.847	8.230	17,0%	4,9%	57,5%
	45-47	12.623	12.672	13.329	13.653	14.309	13,4%	4,8%	100,0%
De 5 à 9 travailleurs	45	16	10	8	13	14	-12,5%	7,7%	9,3%
	46	47	34	26	32	40	-14,9%	25,0%	26,5%
	47	109	119	101	93	97	-11,0%	4,3%	64,2%
	45-47	172	163	135	138	151	-12,2%	9,4%	100,0%
De 10 à 19 travailleurs	45	6	5	4	6	5	-16,7%	-16,7%	5,6%
	46	16	15	14	15	17	6,3%	13,3%	19,1%
	47	31	39	36	36	67	116,1%	86,1%	75,3%
	45-47	53	59	54	57	89	67,9%	56,1%	100,0%
De 20 à 49 travailleurs	45	-	3	4	-	4	-	-	16,0%
	46	11	4	9	12	7	-36,4%	-41,7%	28,0%
	47	11	9	11	21	14	27,3%	-33,3%	56,0%
	45-47	22	16	24	33	25	13,6%	-24,2%	100,0%
50 travailleurs et plus	45	-	-	1	1	1	-	-	20,0%
	46	1	2	1	4	3	-	-	60,0%
	47	3	5	1	4	1	-	-	20,0%
	45-47	4	7	3	9	5	-	-	100,0%
Total	45	1.485	1.442	1.582	1.729	1.903	28,1%	10,1%	13,1%
	46	4.201	4.102	4.055	4.160	4.267	1,6%	2,6%	29,3%
	47	7.188	7.373	7.908	8.001	8.409	17,0%	5,1%	57,7%
	45-47	12.874	12.917	13.545	13.890	14.579	13,2%	5,0%	100,0%

Source : Statbel.

Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (C45)

En 2016, le nombre de créations d'entreprises a progressé de 10,1 % dans le commerce automobile (C45) à un an d'écart, passant de 1.729 à 1.903 nouvelles entreprises créées. Le sous-secteur 45.2 « entretien et réparation de véhicules automobiles » a soutenu cette croissance à 64,9 %, soit 113 des 174 nouvelles entreprises créées.

Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (C46)

Le nombre de créations d'entreprises dans le commerce de gros (C46) a augmenté en 2016 de 2,6 % en glissement annuel (passant de 4.160 à 4.267 nouvelles entreprises créées). Deux

sous-secteurs ont soutenu cette progression à 86,3 %. Il s'agit des sous-secteurs 46.3 « **commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac** », et 46.1 « **intermédiaires du commerce de gros** », avec respectivement 46,3 % et 40,0 % des nouvelles créations entre 2015 et 2016, soit 81 et 70 des 175 nouvelles entreprises créées.

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (C47)

En 2016, le nombre de créations d'entreprises dans le secteur C47 « **commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** » a augmenté de 5,1 % par rapport à 2015 (passant de 8.001 à 8.409 nouvelles entreprises créées). Les nouvelles créations d'entreprises comptabilisées en 2016 émanent à 81,4 % des sous-secteurs 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** » (36,7 %), 47.9 « **commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés** » (23,5 %) et 47.1 « **commerce de détail en magasin non spécialisé** » (21,2 %).

Quant au sous-secteur 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** », sous-secteur dominant du C47, en 2016, il capte 2.508 des 8.409 entreprises créées du C47. Ces 2.508 entreprises créées sont soutenues à 63,7 % par trois catégories : la 47.71 « **commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé** » (32,3 %), la 47.78 « **autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé** » (20,0 %) et la 47.76 « **commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé** » (11,4 %).

Radiations

Le secteur du commerce (C45-C47) a enregistré une évolution favorable en termes de radiations d'entreprises. En effet, le nombre d'entreprises radiées a diminué de 12,9 % en 2016 en glissement annuel. Le secteur C47 a soutenu à lui seul 66 % du recul du nombre de radiations d'entreprises (soit 1.170 sur 1.773 radiations).

Tableau 2-6. Nombre des radiations par taille d'entreprises dans le commerce (C45-C47)

Classes	Secteurs	2012	2013	2014	2015	2016	2016/2012	2016/2015	Part en 2016
Moins de 5 travailleurs	45	1.391	1.437	1.519	1.390	1.249	-10,2%	-10,1%	10,5%
	46	4.078	4.572	4.984	4.204	3.742	-8,2%	-11,0%	31,5%
	47	7.151	7.657	8.012	8.030	6.872	-3,9%	-14,4%	57,9%
	45-47	12.620	13.666	14.515	13.624	11.863	-6,0%	-12,9%	100,0%
De 5 à 9 travailleurs	45	11	5	7	6	8	-27,3%	33,3%	11,4%
	46	33	23	33	21	28	-15,2%	33,3%	40,0%
	47	32	27	41	41	34	6,3%	-17,1%	48,6%
	45-47	76	55	81	68	70	-7,9%	2,9%	100,0%
De 10 à 19 travailleurs	45	5	7	5	2	4	-20,0%	100,0%	12,1%
	46	27	15	14	25	13	-51,9%	-48,0%	39,4%
	47	13	10	11	17	16	23,1%	-5,9%	48,5%
	45-47	45	32	30	44	33	-26,7%	-25,0%	100,0%
De 20 à 49 travailleurs	45	4	1	1	1	3	-25,0%	200,0%	13,0%
	46	21	11	12	12	10	-52,4%	-16,7%	43,5%
	47	7	3	10	10	10	42,9%	0,0%	43,5%
	45-47	32	15	23	23	23	-28,1%	0,0%	100,0%
50 travailleurs et plus	45	1			1	2	-	-	28,6%
	46	5	11	9	4	4	-	-	57,1%
	47		9	2	5	1	-	-	14,3%
	45-47	6	20	11	10	7	-	-	100,0%
Total	45	1.412	1.450	1.532	1.400	1.266	-10,3%	-9,6%	10,6%
	46	4.164	4.632	5.052	4.266	3.797	-8,8%	-11,0%	31,7%
	47	7.203	7.706	8.076	8.103	6.933	-3,7%	-14,4%	57,8%
	45-47	12.779	13.788	14.660	13.769	11.996	-6,1%	-12,9%	100,0%

Source : Statbel.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (C45)

Le secteur C45 a enregistré une évolution favorable en termes de radiations d'entreprises. En 2016, le nombre d'entreprises radiées a diminué de 9,6 % en glissement annuel.

Cette évolution favorable de radiations d'entreprises est soutenue à 35,1 % par le sous-secteur 45.1 « **commerce de véhicules automobiles** » et à 34,3 % par le sous-secteur 45.2 « **entretien et réparation de véhicules automobiles** », soit respectivement 47 et 46 des 134 entreprises radiées.

Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (C46)

Le secteur C46 a enregistré une évolution favorable en termes de radiations d'entreprises. Le nombre d'entreprises radiées a reculé de 11,0 % en 2016 par rapport à 2015, soit 469 radiations de moins. Cette évolution favorable du nombre des radiations d'entreprises est soutenue à 45,8 % par le sous-secteur 46.1 « **intermédiaires du commerce de gros** » et à 23,0 % par le sous-secteur 46.4 « **commerce de gros d'autres biens domestiques** », soit respectivement 237 et 119 des 517 entreprises radiées.

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (C47)

En ce qui concerne les radiations en 2016, le secteur C47 a également enregistré une évolution favorable à un an d'écart, tout comme les deux autres secteurs du commerce. Le nombre d'entreprises radiées s'est réduit de 14,4 % en glissement annuel (passant de 8.103 à 6.933 entreprises radiées). Cette évolution favorable est soutenue à 53,0 % par le sous-secteur 47.8 « **commerce de détail sur éventaires et marchés** » et à 30,5 % par le sous-secteur 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** », soit respectivement 662 et 381 des 1.249 entreprises radiées.

Quant au sous-secteur 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** », sous-secteur dominant du C47, il a comptabilisé 2.245 de 6.933 entreprises radiées du C47 en 2016. Ces 2.245 entreprises radiées sont issues à 65,5 % de trois catégories : la 47.71 « **commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé** » (31,9 %), la 47.78 « **autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé** » (21,2 %) et la 47.76 « **commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé** » (12,4 %), soit respectivement 717, 475 et 278 des 2.245 entreprises radiées.

Solde net : création ou destruction d'entreprises

Tableau 2-7. Démographie des entreprises dans le commerce (C45-C47)

Secteurs		2012	2013	2014	2015	2016	2016/2012	2016/2015	Part en 2016
Assujettis	45	23.762	23.745	23.774	24.068	24.613	3,6%	2,3%	13,9%
	46	59.483	58.945	57.833	57.655	57.951	-2,6%	0,5%	32,8%
	47	93.820	93.323	93.167	92.894	94.148	0,3%	1,3%	53,3%
	45-47	177.065	176.013	174.774	174.617	176.712	-0,2%	1,2%	100,0%
Créations	45	1.485	1.442	1.582	1.729	1.903	28,1%	10,1%	13,1%
	46	4.201	4.102	4.055	4.160	4.267	1,6%	2,6%	29,3%
	47	7.188	7.373	7.908	8.001	8.409	17,0%	5,1%	57,7%
	45-47	12.874	12.917	13.545	13.890	14.579	13,2%	5,0%	100,0%
Radiations	45	-1.412	-1.450	-1.532	-1.400	-1.266	-10,3%	-9,6%	10,6%
	46	-4.164	-4.632	-5.052	-4.266	-3.797	-8,8%	-11,0%	31,7%
	47	-7.203	-7.706	-8.076	-8.103	-6.933	-3,7%	-14,4%	57,8%
	45-47	-12.779	-13.788	-14.660	-13.769	-11.996	-6,1%	-12,9%	100,0%
Créations/ destructions nettes	45	73	-8	50	329	637	-	-	24,7%
	46	37	-530	-997	-106	470	-	-	18,2%
	47	-15	-333	-168	-102	1.476	-	-	57,1%
	45-47	95	-871	-1.115	121	2.583	-	-	100,0%

Source : Statbel.

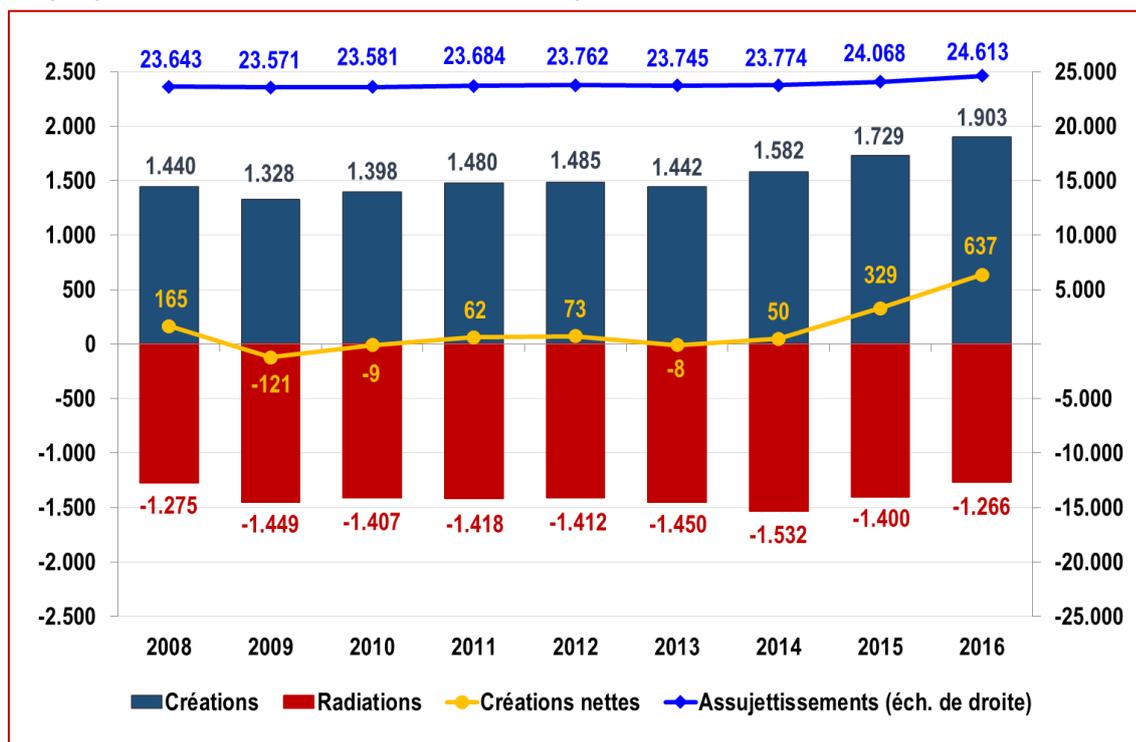
Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (C45)

En 2016, le secteur C45 a été **créateur net** (1.903 entreprises créées contre 1.266 entreprises radiées, soit un différentiel de +637 entreprises). Ce solde est positif pour la troisième année consécutive et a presque doublé en un an.

Cette création nette de 2016 est alimentée à 90,6 % par deux sous-secteurs : le 45.2 « **entretien et réparation de véhicules automobiles** » avec 303 des 637 créations nettes et le 45.1 « **commerce de véhicules automobiles** » avec 274 des 637 créations nettes.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 2-10. Créations et radiations d'entreprises dans le secteur C45



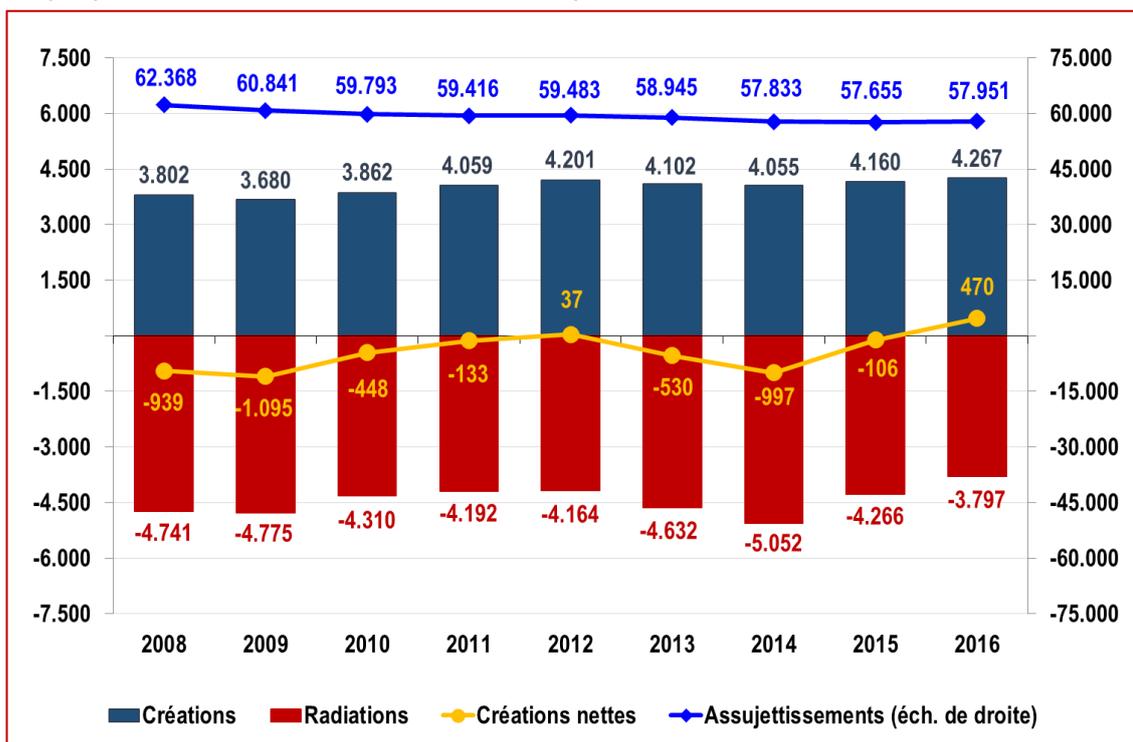
Source : Statbel.

Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (C46)

En 2016, le secteur C46 a été **créateur net** d'entreprises (4.267 entreprises créées contre 3.797 entreprises radiées, soit un différentiel de +470 entreprises). Il s'agit du premier solde positif enregistré depuis 2008, exception faite de 2012.

Cette création nette de 2016 est soutenue à 77,7 % par le sous-secteur 46.1 « **intermédiaires du commerce de gros** », avec 426 des 548 créations nettes.

Graphique 2-11. Créations et radiations d'entreprises dans le secteur C46



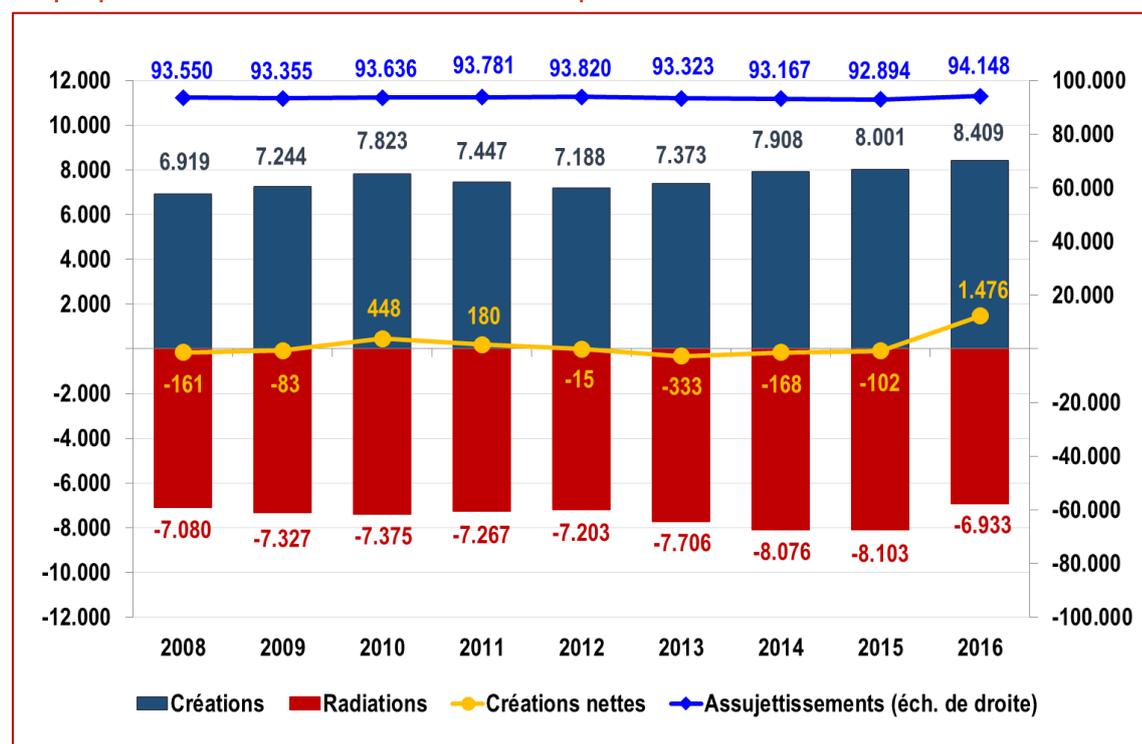
Source : Statbel.

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motos (C47)

En 2016, le secteur C47 a lui aussi été **créateur net** avec un solde de 1.476 entreprises (8.409 entreprises créées contre 6.933 entreprises radiées), premier solde positif enregistré depuis 2012. Cette création nette est soutenue à 82,4 % par trois sous-secteurs : le 47.9 « **commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés** » (881 des 1.632 créations nettes), le 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** » (263 des 1.632 créations nettes) et le 47.1 « **commerce de détail en magasin non spécialisé** » (200 des 1.632 créations nettes).

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Graphique 2-12. Créations et radiations d'entreprises dans le secteur C47



Source : Statbel.

2.6.2. Faillites et pertes d'emploi dues aux faillites

Tableau 2-8. Faillites et emplois perdus

Secteurs	2013	2014	2015	2016	2017	2016				2017				
						I	II	III	IV	I	II	III	IV	
Faillites	45	393	326	302	283	299	76	69	59	79	76	87	44	92
	46	903	895	803	710	738	192	210	146	162	183	188	159	208
	47	1.697	1.545	1.394	1.382	1.499	350	400	296	336	399	396	283	421
	45-47	2.993	2.766	2.499	2.375	2.536	618	679	501	577	658	671	486	721
Pertes d'emploi dues aux faillites	45	512	588	433	348	341	116	102	36	94	90	100	51	100
	46	1.181	1.470	1.253	1.271	952	261	400	224	386	272	239	176	265
	47	2.812	2.720	2.281	2.878	2.282	546	779	874	679	594	671	427	590
	45-47	4.505	4.778	3.967	4.497	3.575	923	1.281	1.134	1.159	956	1.010	654	955

Source : Statbel.

Sur l'ensemble de la période 2013-2017, le nombre de faillites n'a cessé de se réduire, exception faite de 2017. En revanche, les pertes d'emploi y afférentes se sont montrées beaucoup plus volatiles.

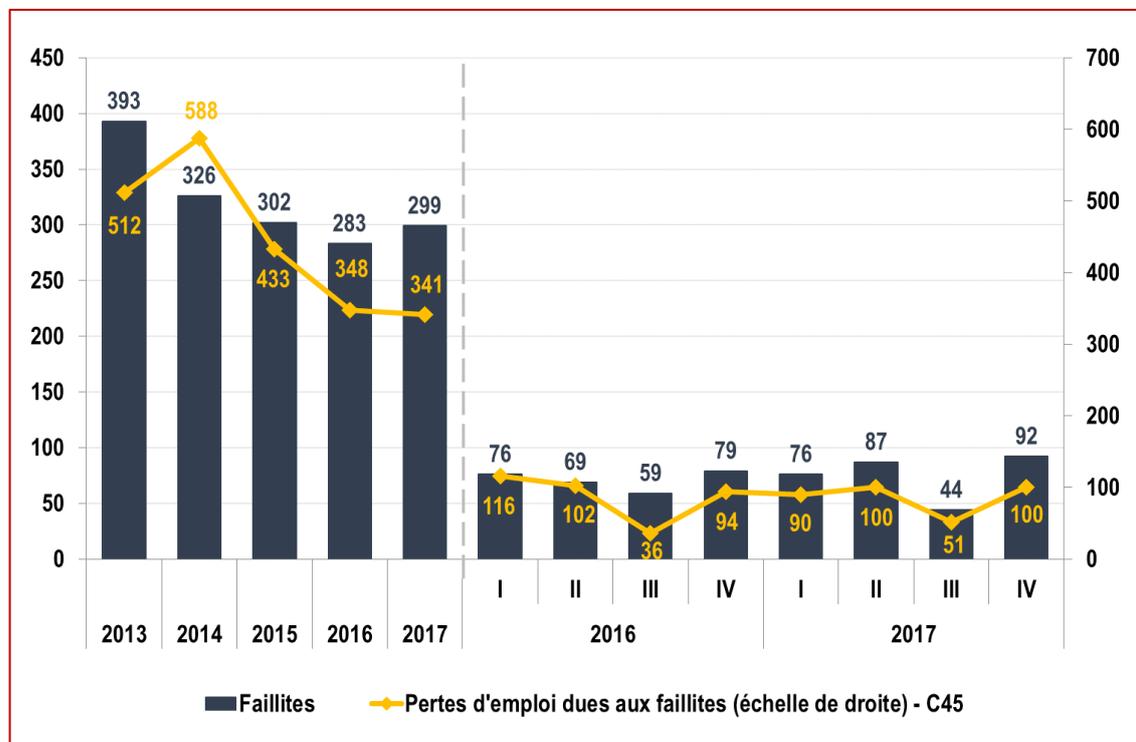
En 2017, l'ensemble du **secteur du commerce** (C45-C47) a enregistré 2.536 faillites d'entreprises, en augmentation de 6,8 % (+161 unités) par rapport à 2016 qui a comptabilisé 2.375 faillites. Malgré cette hausse du nombre de faillites à un an d'écart, les pertes d'emploi y afférentes se sont réduites en 2017 dans le secteur du commerce (C45-C47), soit 3.575 emplois perdus contre 4.497 en 2016.

La hausse des faillites dans l'ensemble du secteur du commerce (C45-C47) et la diminution des pertes d'emploi s'observent dans tous les secteurs qui le composent mais de par son

ponds, le secteur C47 « commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motos » joue un rôle prépondérant.

Commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (C45)

Graphique 2-13. Faillites et pertes d'emploi dans le secteur C45



Source : Statbel.

Le nombre de **faillites** a légèrement augmenté dans le secteur C45 « commerce et réparation de véhicules automobiles et de motocycles » en 2017 en glissement annuel (+16 unités), passant de 283 faillites en 2016 à 299 faillites en 2017 (+5,7 %).

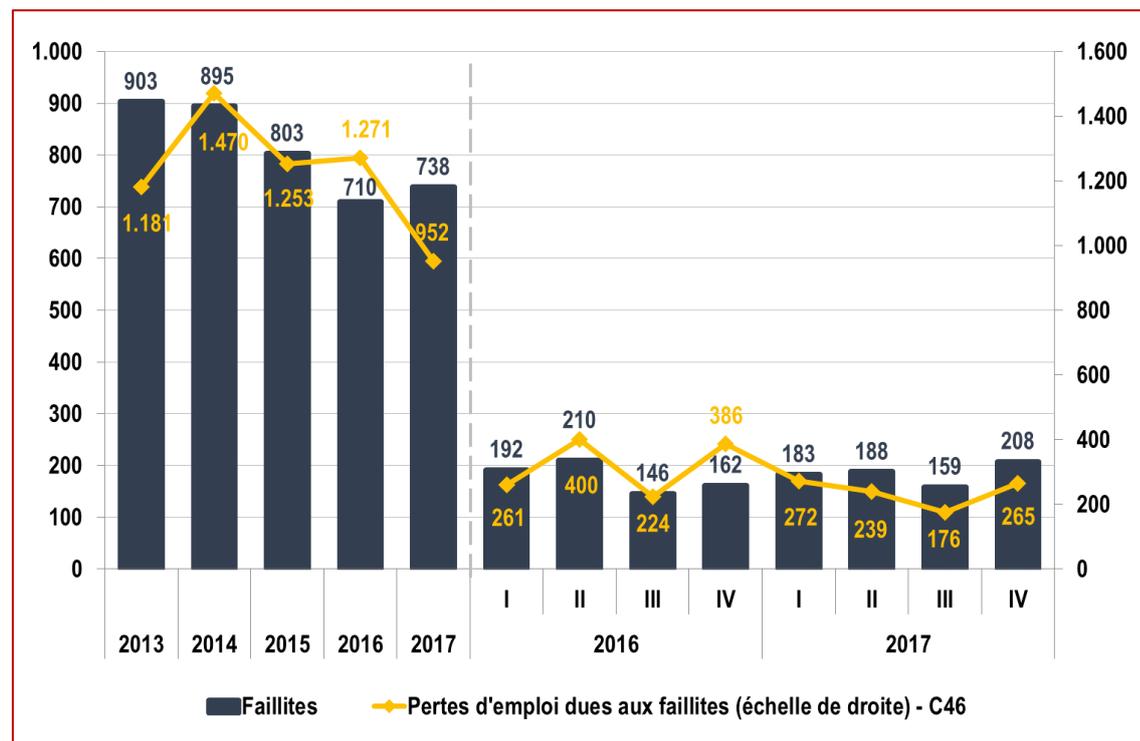
Le nombre **d'emplois perdus à la suite de ces faillites** a par contre diminué de 2 % en 2017, revenant de 348 emplois perdus en 2016 à 341. Avec un résultat de 588 emplois perdus, 2014 reste l'année ayant enregistré le nombre le plus élevé des pertes d'emploi liées aux faillites sur la période 2013-2017.

Ce sont principalement les **sous-secteurs 45.1 « commerce de véhicules automobiles »** et **45.2 « entretien et réparation de véhicules automobiles »** qui ont inscrit le plus grand nombre de faillites en 2017 avec respectivement 140 et 123 faillites, entraînant la perte de respectivement 120 et 170 emplois. Le nombre de faillites a été moins substantiel dans le sous-secteur **45.4 « commerce, entretien et réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles »**, soit 6 faillites d'entreprises ayant occasionné 6 pertes d'emploi.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles (C46)

Graphique 2-14. Faillites et pertes d'emploi dans le secteur C46



Source : Statbel.

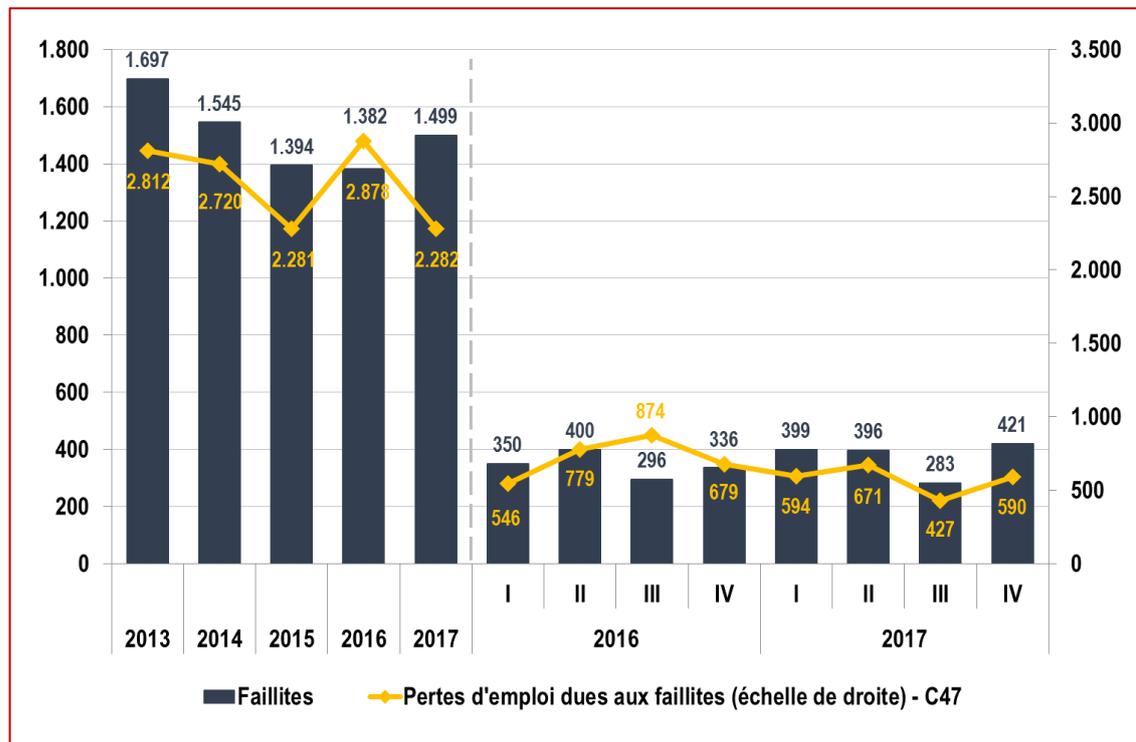
En 2017, le **nombre de faillites** dans le secteur C46 « **commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles** » a augmenté, passant de 710 en 2016 à 738, en augmentation de 28 unités (+3,9 %). Les faillites observées en 2017 ont entraîné **952 pertes d'emploi**, en baisse de 25,1 % en glissement annuel.

Avec 903 faillites, l'année 2013 enregistre le niveau record en nombre de faillites dans le secteur C46 sur la **période 2013-2017**, alors qu'en termes des pertes d'emploi, c'est l'année 2014 qui a enregistré le nombre de pertes d'emploi le plus élevé, 1.470 emplois perdus.

Ce sont principalement les sous-secteurs 46.1 « **intermédiaires du commerce de gros** », 46.4 « **commerce de gros d'autres biens domestiques** », 46.7 « **autres commerces de gros spécialisés** » et 46.3 « **commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac** » qui ont inscrit le plus de faillites en 2017, avec respectivement 221, 167, 120 et 109 faillites. Ces 4 sous-secteurs sont responsables à 83,6 % des faillites du secteur C46 en 2017 et de 83,0 % de pertes d'emploi y afférentes. Le nombre de faillites a été moins substantiel dans le sous-secteur 46.5 « **commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication** », soit 15 faillites d'entreprises ayant entraîné 19 pertes d'emploi.

Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles (C47)

Graphique 2-15. Faillites et pertes d'emploi dans le secteur C47



Source : Statbel.

Le **nombre de faillites** a augmenté de 8,5 % dans le secteur C47 « **commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** » en 2017 en glissement annuel, passant de 1.382 faillites en 2016 à 1.499 en 2017.

Le **nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites** a connu une évolution plus favorable en 2017, diminuant de 20,7 % en glissement annuel, soit 596 emplois perdus de moins.

2013 reste l'année ayant enregistré le nombre le plus élevé de faillites (1.697), bien que les pertes d'emploi y afférentes (2.812) restent inférieures à celles de 2016.

Ce sont principalement 4 sous-secteurs, à savoir le 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** », le 47.1 « **commerce de détail en magasin non spécialisé** », le 47.2 « **commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé** » et le 47.5 « **commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé** » qui sont responsables à 79,4 % du nombre de faillites enregistré en 2017 dans le secteur C47, avec respectivement 509, 290, 210 et 181 faillites. Ces dernières ont généré la perte de respectivement 863, 417, 299 et 309 emplois (soit 82,7 % de pertes d'emploi dues aux faillites du C47 en 2017). Le nombre d'entreprises ayant mis la clef sous la porte a été moindre dans le sous-secteur 47.3 « **commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé** », soit 28 faillites d'entreprises ayant occasionné 25 pertes d'emploi.

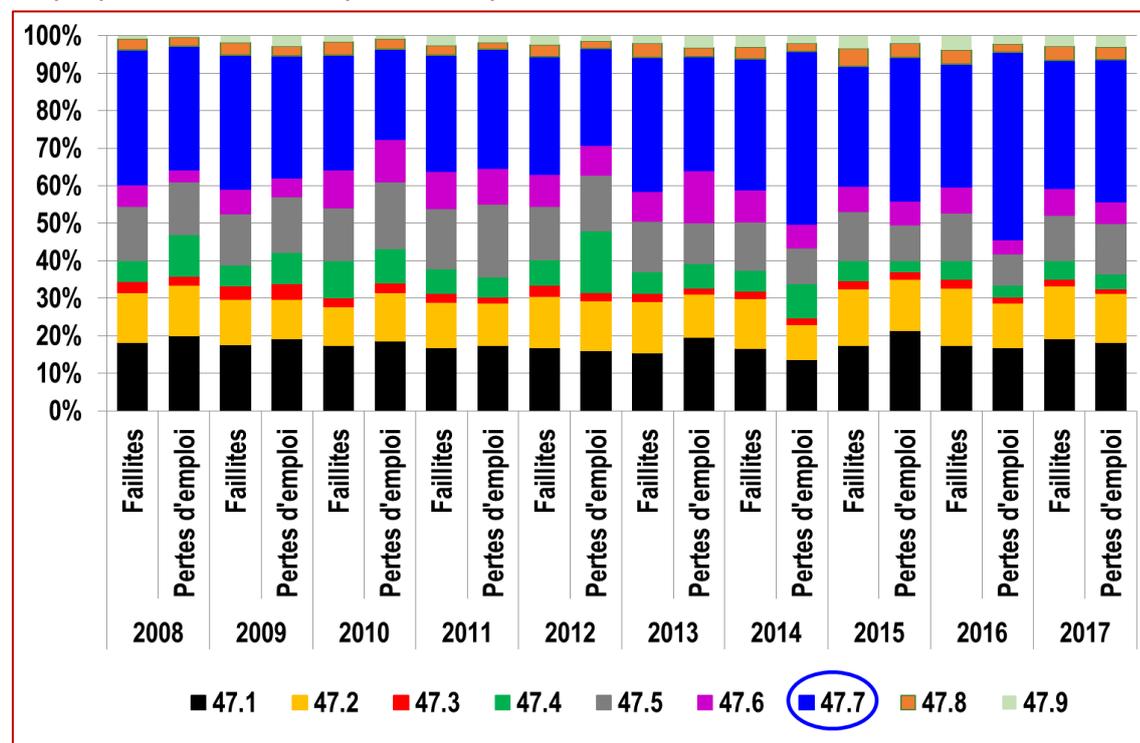
Autres commerces de détail en magasin spécialisé (sous-secteur 47.7)

Comme le montre le graphique 2-16, le sous-secteur 47.7 « **autres commerces de détail en magasin spécialisé** » occupe une place **prépondérante** dans le secteur C47 « **commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles** » tant pour le nombre de faillites

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

que pour les pertes d'emploi y afférentes. Cette position dominante s'observe sur l'ensemble de la période 2008-2017.

Graphique 2-16. Faillites et pertes d'emploi dans les sous-secteurs du C47



Source : Statbel.

En 2017, le sous-secteur 47.7 « autres commerces de détail en magasin spécialisé » a comptabilisé 509 faillites, soit 34,0 % des faillites du secteur et 863 pertes d'emplois dues à ces faillites, soit 37,8 % des emplois perdus dans le secteur C47.

Le nombre de faillites dans le sous-secteur 47.7 s'explique à 76,4 % par trois catégories : la catégorie 47.71 « commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé », la catégorie 47.72 « commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé » et la catégorie 47.78 « autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé ». Ces trois catégories ont représenté respectivement 51,7 %, 12,6 % et 12,4 % des faillites du sous-secteur 47.7, soit 263, 64 et 63 faillites sur 509.

Les pertes d'emploi dues aux faillites dans le sous-secteur 47.7 sont imputables à 63,3 % à la catégorie 47.71 « commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé » (546 de 863 emplois perdus dans le sous-secteur 47.7).

3. Autres indicateurs

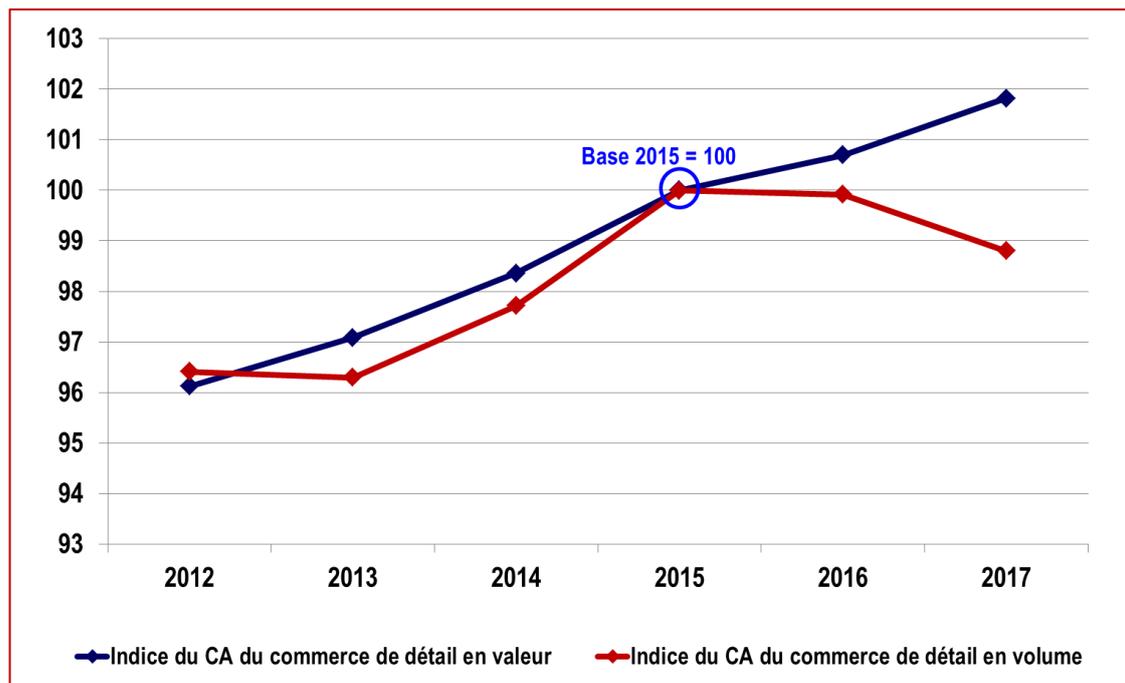
3.1. L'enquête de Statbel auprès du commerce de détail (C47)

Les données relatives au chiffre d'affaires dans le commerce de détail sont issues d'une enquête conjoncturelle mensuelle obligatoire¹² organisée par Statbel, l'office belge de statistique. Cette enquête couvre les activités répertoriées sous les codes NACE 47.11 à 47.99 de la section G de la nomenclature NACE Rév.2 des activités économiques dans la Communauté européenne, lesquelles sont groupées en 4 catégories, à savoir : les entreprises de commerce de détail à départements multiples, les supermarchés, les entreprises de commerce de détail à succursales et les autres entreprises de commerce de détail. Cette enquête conjoncturelle présente, d'une part, les chiffres à prix courants et à prix constants, ce qui permet de mettre en évidence l'effet prix (un déflateur mensuel des ventes y est repris) et, d'autre part, opère des regroupements NACE du commerce de détail.

Le chiffre d'affaires du commerce de détail (C47)

Graphique 3-1. Chiffre d'affaires du commerce de détail à prix courants et constants

Indice brut (2015 = 100).



Source : Statbel.

Alors que l'**indice brut du commerce de détail en valeur** est en évolution constante, s'inscrivant dans une trajectoire haussière (+5,9 % entre 2012 et 2017), l'**indice en volume** observe une tendance inverse depuis 2016. En effet, la trajectoire haussière observée par l'indice en volume jusqu'en 2015 (exception faite de 2013), s'est brusquement interrompue par la suite et l'écart entre l'évolution des deux indices se creuse toujours plus, traduisant un effet prix.

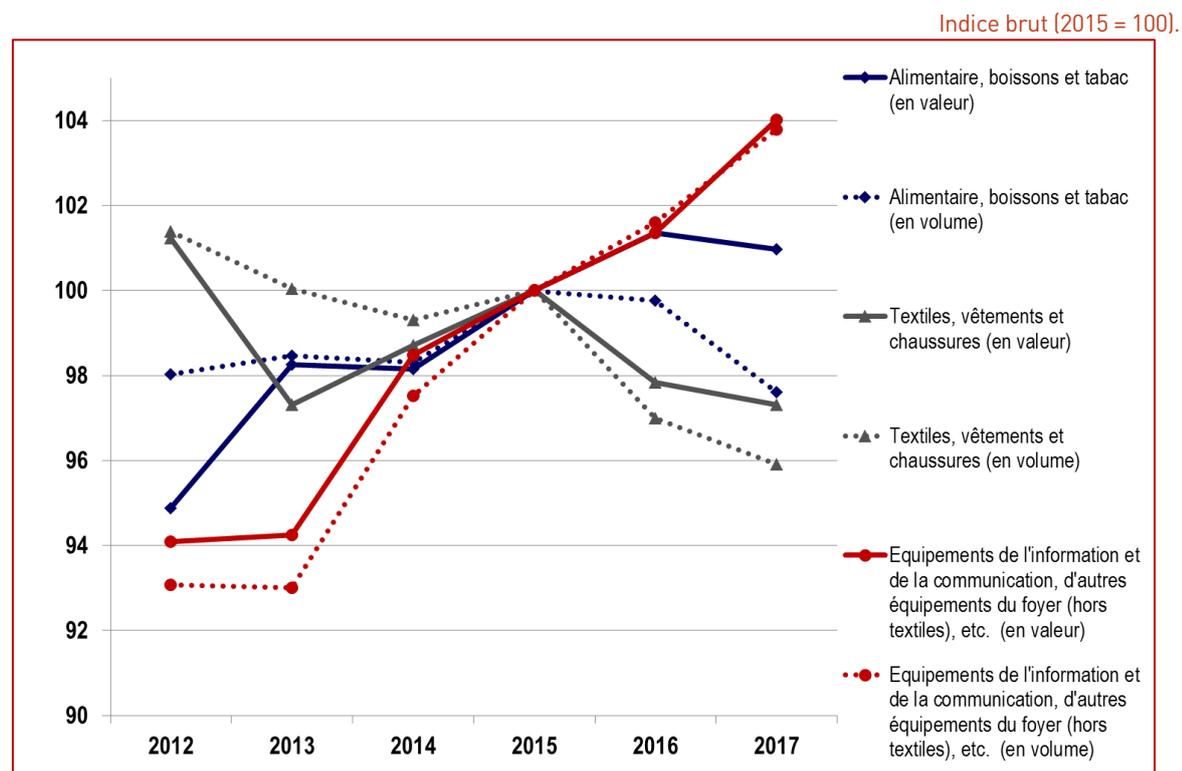
¹² Le cadre juridique est fixé par les arrêtés suivants : le règlement CE n° 1165/98 du Conseil du 19 mai 1998 concernant les statistiques conjoncturelles, l'arrêté royal du 4 février 1965 modifié par l'arrêté royal du 4 décembre 1969 et l'arrêté royal du 22 décembre 1967 modifié par l'arrêté royal du 16 avril 1971

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

En 2017, on observe une augmentation de 1,1 % de l'indice en valeur par rapport à 2016, contre une diminution de 1,1 % pour l'indice en volume.

3.1.1. Le chiffre d'affaires dans différents regroupements du commerce de détail

Graphique 3-2. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans diverses branches du commerce de détail



Source : Statbel.

3.1.2. Le secteur alimentation, boisson et tabac

En 2017, les ventes alimentaires à prix courants ont diminué en moyenne de 0,4 % par rapport à 2016 (en diminution de 1,71 point de pourcentage, à un an d'écart) tandis que le volume des ventes s'est réduit de 2,2 % (en augmentation de 1,93 point de pourcentage à un an d'écart).

Sur la période 2012-2017, si les deux indices ont suivi la même tendance, l'écart entre ceux-ci se creuse.

3.1.3. Le secteur textile, habillement et chaussures

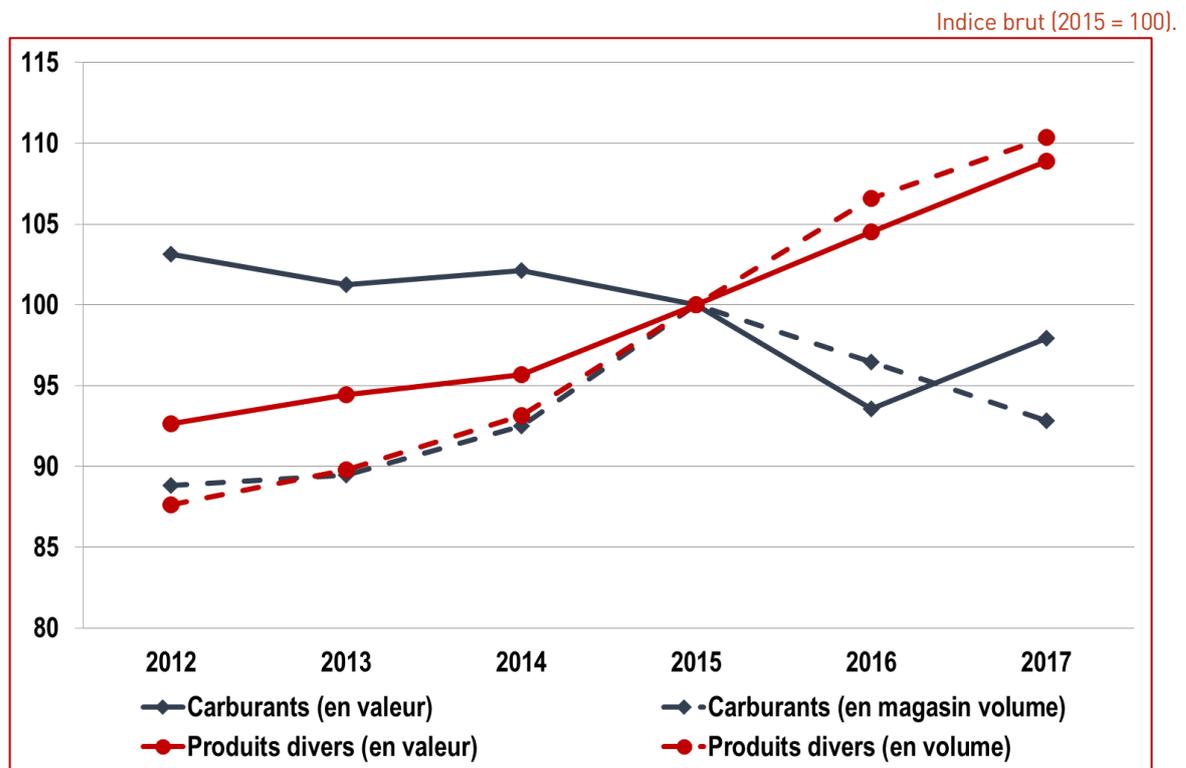
Entre 2012 et 2017, les ventes dans la branche « textile, habillement et chaussure », se sont inscrites à la baisse, tant en valeur qu'en volume, avec respectivement une diminution moyenne de 3,9 % et 5,4 %. Cette tendance s'est confirmée en 2017 et on observe un recul des ventes par rapport à 2016 dans ce secteur tant en valeur (-0,5 %) qu'en volume (-1,1 %). Ici également, on observe un écart grandissant entre l'évolution prix-volume.

3.1.4. Les produits d'équipement du ménage

Les **produits d'équipement du ménage** semblent tirer leur épingle du jeu étant les seuls, parmi les produits examinés ici, dont les ventes ont progressé sur toute la période d'observation. En effet, sur la période 2012-2017, la trajectoire des ventes de la branche « produits d'équipement du ménage » s'est inscrite en hausse de 10,5 % pour les ventes à prix courants et de +11,5 % pour les ventes à prix constants.

En 2017, les ventes se sont accrues par rapport à l'année précédente, tant en valeur (+2,6 %) qu'en volume (+2,1 %) et ont connu une progression plus soutenue qu'en 2016 (respectivement +1,4 % et +1,6 %). Une fois encore, les ventes de la branche « produits d'équipement du ménage » se distinguent de celles des autres catégories produits, de par la progression enregistrée en 2017.

Graphique 3-3. Chiffre d'affaires à prix courants et à prix constants dans les carburants et produits divers



Source : Statbel.

3.1.5. Les carburants

Sur la période 2012-2017, les ventes de **carburants** en valeur ont diminué de 5,1 % tandis que celles en volume ont crû de 4,5 %. Toutefois, on observe un renversement de tendance dans l'évolution des ventes en volume à partir de 2016.

L'écart entre l'évolution des ventes en volume et en prix s'est réduit au fil du temps.

En 2017, les ventes de carburants en valeur ont augmenté de 4,6 %, après deux années de recul successif. En revanche, les ventes de carburants en volume ont poursuivi leur recul, diminuant de 3,8 % en 2017 après une diminution de 3,5 % en 2016.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

3.1.6. Les produits divers

Ce vocable « produits divers » regroupe notamment : « produits pharmaceutiques ; articles médicaux et orthopédiques ; parfumerie et produits de beauté », « autre commerce de détail en magasin non spécialisé » et « ventes à distance », etc.

Sur la période 2012-2017, la tendance générale des ventes des **produits divers** est haussière tant pour les ventes à prix courants (+17,6 %) qu'à prix constants (+26,0 %).

Cette tendance haussière des ventes dans la branche « produits divers » s'est confirmée en 2017, tant à prix courants qu'à prix constants avec respectivement 4,2 % et 3,6 % de hausse en glissement annuel.

3.2. Enregistrement de la vente de voitures neuves et d'occasion

Tableau 3-1. Achat de voitures neuves et d'occasion

Evolution à un an d'écart.

Année	Voitures particulières Parc de véhicules		Immatriculations de véhicules neufs		Immatriculations de véhicules d'occasion		Immatriculations totales	
	Nombre	Evolution en %	Nombre	Evolution en %	Nombre	Evolution en %	Nombre	Evolution en %
2013	5.493.472	0,9%	490.369	-0,1%	738.926	1,6%	1.229.295	0,9%
2014	5.555.499	1,1%	487.711	-0,5%	738.094	-0,1%	1.225.805	-0,3%
2015	5.623.579	1,2%	506.284	3,8%	748.447	1,4%	1.254.731	2,4%
2016	5.712.061	1,6%	546.142	7,9%	718.856	-4,0%	1.264.998	0,8%
2017	5.785.447	1,3%	553.692	1,4%	729.865	1,5%	1.283.557	1,5%
moyenne sur 10 ans		1,4%						

Source : Statbel.

En 2017, le **parc automobile belge** a augmenté de 1,3 % par rapport à 2016, pour atteindre 5.785.447 voitures particulières. Cette augmentation se situe juste en dessous de la moyenne décennale de 1,4 %. Pendant la période 2013-2017, le nombre de voitures a progressé de 291.975 unités.

Le nombre total d'immatriculations de voitures neuves et d'occasion a augmenté de 1,5 % en 2017 par rapport à 2016, atteignant 1.283.557 unités, ce qui constitue une augmentation de 18.559 voitures. Les immatriculations de voitures neuves ont augmenté de 1,4 % (+7.550) alors que celles des voitures d'occasion ont augmenté de 1,5 % (+11.009). L'année 2017 semble par conséquent avoir été une bonne année en matière de nouvelles immatriculations, d'autant que ce fut une année sans salon de l'auto.

Par rapport à 2013, le nombre d'immatriculations totales a progressé de 4,4 % en 2017, principalement sous l'effet d'une hausse des immatriculations de véhicules neufs (+12,9 %), celles relatives aux voitures d'occasion ayant connu un recul de 1,2 % sur la même période.

3.3. Evolution des prix à la consommation dans le commerce de détail¹³

Tableau 3-2. Hausses de prix des produits alimentaires transformés en 2017 par rapport aux pays voisins

	Belgique	Moyenne des pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas	Poids 2017 (en %)	
						Belgique	Moyenne des pays voisins
Boissons alcoolisées	0,3	0,5	0,5	0,6	0,1	15,6	16,2
Vins	-0,1	0,6	0,5	1,0	-0,5	9,1	6,8
Spiritueux	0,2	0,0	0,1	-0,2	1,3	1,6	3,7
Bière	1,2	0,7	0,6	1,4	0,2	4,9	5,7
Tabac	5,7	3,3	4,0	2,7	1,5	21,3	19,6
Boissons non alcoolisées	1,3	1,2	1,2	0,6	1,9	10,7	11,9
Eaux minérales, boissons gazeuses et jus	1,3	0,8	0,7	0,6	1,7	8,3	8,2
Café, thé et cacao	1,4	1,7	2,4	0,7	1,7	2,4	3,7
Pain et céréales	1,0	0,4	0,4	0,3	0,7	22,6	20,0
Autres denrées alimentaires	2,6	0,1	0,5	-0,7	0,5	4,9	5,0
Produits laitiers	1,2	4,3	8,1	0,2	6,2	14,2	15,7
Huiles et graisses	7,6	12,4	21,0	2,8	8,6	2,5	2,8
Sucre, confiture, chocolat	0,8	0,1	0,4	0,1	-0,9	8,2	8,8
Produits alimentaires transformés	2,1	1,9	3,0	0,8	1,7	100	100
Produits alimentaires transformés (hors alcool et tabac)	1,4	1,9	3,3	0,3	2,0	63,1	64,2
Produits alimentaires transformés (à impôts indirects constants)	1,3	1,9	3,0	0,6	2,1	100	100

Source : CE, SPF Economie, Statbel.

L'inflation des **produits alimentaires transformés** a atteint 2,1 % en Belgique en 2017 tandis qu'elle s'élevait en moyenne à 1,9 % dans les pays voisins. L'inflation des boissons alcoolisées a fortement ralenti (+0,3 % contre +8,4 % l'année dernière) étant donné que l'augmentation imputable à l'instauration d'accises pour l'alcool éthylique et les boissons alcoolisées a cessé en novembre 2016. Par ailleurs, l'impact de la taxe santé introduite en novembre 2016 sur les boissons gazeuses a également disparu (1,3 % contre 3,3 % pour l'année dernière). C'est essentiellement pour les **huiles et graisses** ainsi que pour le **tabac** que l'inflation a fortement augmenté en Belgique en 2017 (respectivement +7,6 % et +5,7 %).

L'Allemagne a connu l'inflation la plus importante pour les produits alimentaires transformés (3 %), suivie par les Pays-Bas (1,7 %) et la France (0,8 %). Le prix des **huiles et graisses** a fortement augmenté dans tous les pays et tout particulièrement en Allemagne où l'inflation pour ces produits s'élevait à 21 %.

¹³ Analyse sur la base du rapport annuel 2017 de l'Observatoire des prix.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

Tableau 3-3. Hausses de prix des produits alimentaires non transformés en 2017 par rapport aux pays voisins

	Belgique	Moyenne des pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas	Poids 2017 (en %)	
						Belgique	Moyenne des pays voisins
Poisson et fruits de mer	4,7	4,3	3,9	4,1	9,6	12,6	9,9
Légumes	-0,8	1,7	0,9	2,3	2,2	20,3	25,4
Fruits	-4,9	2,7	3,0	2,2	2,7	14,9	17,2
V viande	0,8	1,7	2,0	1,1	3,8	52,2	47,4
Produits alimentaires non transformés	0,1	2,1	2,1	1,9	3,5	100	100

Source : CE, SPF Economie, Statbel.

L'inflation des **produits alimentaires non transformés** s'est élevée à 0,1 % en Belgique en 2017. L'inflation a surtout connu une augmentation de 4,7 % pour le **poisson et les fruits de mer** alors que l'inflation pour les **fruits** a diminué de 4,9 %. Aux Pays-Bas, l'inflation pour les produits alimentaires non transformés a atteint 3,5 % alors qu'elle s'est établie à 2,1 % en Allemagne et 1,9 % en France.

Tableau 3-4. Hausses de prix des biens industriels non énergétiques en 2017 par rapport aux pays voisins

	Belgique	Moyenne des pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas	Poids 2017 (en %)	
						Belgique	Moyenne des pays voisins
Biens durables	0,6	0,3	0,8	-0,3	0,3	31,8	33,7
Automobiles neuves	1,5	1,2	1,5	0,7	2,1	12,5	13,8
Meubles et articles d'ameublement	0,9	0,3	0,7	-0,4	0,2	8,8	6,9
Motocycles et cycles	1,5	1,8	2	1,1	2	1,4	1,3
Bijoux, horloges et montres	3,5	2,2	3,5	1,6	-1,3	1	2
Biens durables pour loisirs	1,2	1,1	1,2	0,6	2,6	0,3	1,3
Tapis et revêtements de sol	1,3	0,4	0,6	0,4	0	0,3	0,7
Equipement photographique et cinématographique	-2,4	1,8	3,4	-1,6	1,3	0,4	0,6
Appareils ménagers	-0,8	-1,6	-1,1	-2,3	-2,5	3,6	3,4
Matériel de traitement de l'information	-2,9	-2,4	-0,9	-4,2	-3,8	1,6	1,9
Appareils de son et de l'image	-3,5	-3,5	-3,4	-4,5	-1,8	1,8	1,8
Biens semi-durables	0,7	0,5	1,4	-0,3	-0,2	36,6	35,7
Articles d'habillement	0,4	0,4	1,2	0,1	-1,3	16,8	13,8
Chaussures	1,2	1,2	2,3	-0,2	0,6	3,6	3,9
Articles de ménage en textile	0,8	0,8	0,7	0,9	1,1	2,5	1,6
Vaisselle, verrerie et ustensiles de ménage	1,3	0,7	1,1	0,4	0,6	2	2,2
Livres	1,8	0,9	1,3	0,4	0	2	2,1
Autres effets personnels	1,2	0,5	0,9	0,1	1,4	1,1	1,4
Outils pour la maison et le jardin	-0,1	-0,1	0	-0,4	0,9	2,5	2,1
Autres articles d'habillement	1,1	0,2	2,1	-0,1	-4,3	0,9	1
Articles de sport, matériel de camping et matériel pour activités de plein air	-0,1	-0,5	0,3	-1,2	1,3	0,6	1,7
Tissus d'habillement	1,1	0,8	0,8	Nb	Nb	0,2	0,2
Jeux, jouets et passe-temps	0,4	1,2	4	-2,6	0,5	1,8	2,4
Pièces détachées et accessoires	1,1	0,2	2,1	-0,1	-4,3	0,9	1
Supports d'enregistrement pour l'image et le son	1,2	1,3	2,2	-1,7	6,4	1	0,9
Biens non durables	1,2	1,1	1,7	0,5	0,5	31,6	30,6
Journaux et périodiques	3,4	4,2	4,8	3,6	3,1	2	2,5
Biens d'équipement ménager non durables	-0,3	0,1	-0,8	0,4	2,3	3,9	2,6
Horticulture	1,5	3,1	3,4	2,9	2,4	2,9	2,7
Produits pour animaux d'agrément	0,4	1	1,8	0,2	0,3	3	2,7
Imprimés divers et articles de papeterie	0,3	1,3	2,5	0,8	-0,4	1,3	1,4
Autres produits médicaux	-0,3	0,9	1,5	-0,2	0,6	2,6	3,7
Adduction d'eau	5,5	1	1,2	0,9	-0,4	1,8	2,5
Produits pour l'entretien et les réparations du logement	2	0,4	0,5	0,2	0,2	4,2	1,4
Médicaments	2,1	1,2	2,8	-1	0	4,9	4,5
Appareils et articles pour les soins personnels	-0,6	-0,2	-0,3	0	-0,6	4,9	6,7
Biens industriels non énergétiques	0,8	0,7	1,3	-0,1	0,2	100	100

Source : CE, SPF Economie, Statbel.

En 2017, le consommateur belge a déboursé en moyenne 0,8 % de plus pour les **biens industriels non énergétiques** par rapport à 2016. Parmi les pays voisins, l'Allemagne a connu la plus forte inflation pour les biens industriels non énergétiques en 2017 avec une augmentation de 1,3 % alors que l'inflation pour ces produits maintenait presque le statu quo en France et aux Pays-Bas avec respectivement -0,1 % et 0,2 %.

Ce groupe hétérogène se subdivise en **biens non durables** (comme les produits pour soins personnels et les médicaments), en **biens semi-durables** (comme les vêtements et les chaussures) et en **biens durables** (comme les voitures et les meubles). En Belgique, les plus fortes hausses de prix dans le segment des « **biens durables** » s'observent pour les voitures

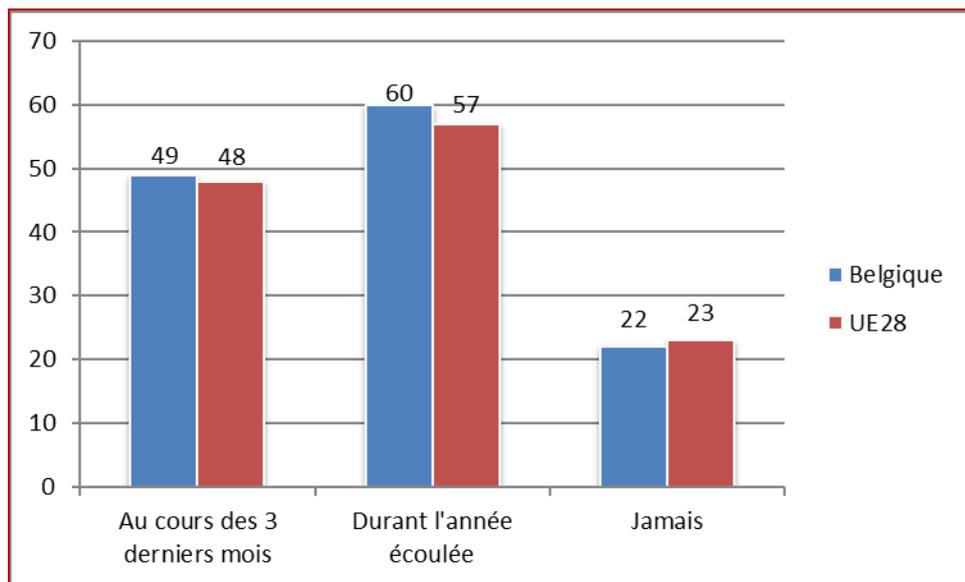
« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

neuves, les motocyclettes et les vélos (+1,5 %), les articles de bijouterie, joaillerie et horlogerie (+3,5 %). Dans le segment des « **biens semi-durables** », les livres ont connu la plus forte inflation (+1,8 %) et dans le **segment des « biens non durables »**, l'eau de distribution a connu l'inflation la plus importante avec 5,5 %, suivie par les journaux et périodiques avec 3,4 %.

3.4. Commerce électronique

3.4.1. Achats en ligne des consommateurs aux entreprises (B2C)

Graphique 3-4. Achats en ligne en 2017 (population de 16 à 74 ans)



Source : Eurostat.

49 % de la population belge âgée de 16 à 74 ans a effectué des **achats en ligne** au cours des trois derniers mois, soit légèrement plus que la moyenne européenne (48 %). Au cours de l'année écoulée, jusqu'à 60 % de la population belge âgée de 16 à 74 ans a effectué des achats en ligne. La Belgique dépasse ainsi la moyenne européenne (57 %). Le pourcentage de la population âgée de 16 à 74 ans qui n'a encore jamais acheté en ligne était de 22 % en Belgique, soit un peu moins que la moyenne européenne (23 %). Environ 1 Belge sur 5 n'a donc jamais effectué d'achat en ligne.

Tableau 3-5. Achats en ligne au cours de l'année écoulée

En % de la population âgée de 16 à 74 ans.

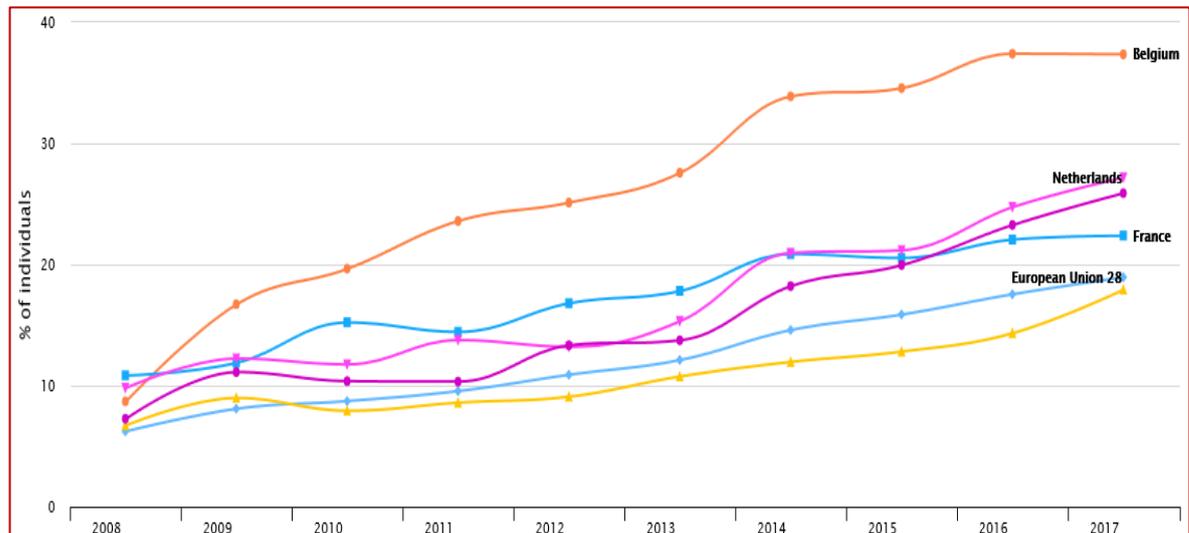
	2013	2014	2015	2016	2017
UE28	47%	50%	53%	55%	57%
Belgique	48%	54%	55%	57%	60%
Allemagne	69%	70%	73%	74%	75%
France	59%	62%	65%	66%	67%
Pays-Bas	69%	71%	71%	74%	79%
Royaume-Uni	77%	79%	81%	83%	82%

Source : Eurostat.

Le nombre d'acheteurs en ligne augmente d'année en année. Alors qu'en 2013, à peine 48 % de la population belge âgée de 16 à 74 ans effectuait des achats sur internet, la proportion a atteint 60 % en 2017. Le commerce en ligne a aussi fortement progressé dans les pays voisins. Par rapport à ces derniers, les achats en ligne restent à la traîne en Belgique. Le Royaume-Uni affichait le plus haut pourcentage d'acheteurs en ligne, et ce depuis 2013 déjà, avec 82 %

en 2017. Il est suivi par les Pays-Bas avec 79 %, l'Allemagne avec 75 % et la France avec 67 %, la moyenne de l'Union européenne étant de 57 %.

Graphique 3-5. Achats en ligne de biens et services provenant d'autres pays européens



Source : Commission européenne (Digital Scoreboard).

En 2017, d'après les chiffres du Digital Scoreboard de la Commission européenne, 37,4 % des personnes installées en Belgique ont fait des **achats en ligne auprès de vendeurs d'autres pays de l'UE**. Ces chiffres sont donc restés aussi élevés qu'en 2016. Les pays voisins ont effectué beaucoup moins d'achats dans les autres pays de l'UE en 2017 : 27,2 % pour les Pays-Bas, 25,9 % pour le Royaume-Uni, 22,4 % pour la France et 17,9 % pour l'Allemagne. La moyenne de l'Union européenne est de 19 %.

Tableau 3-6. Achats en ligne par catégorie de produits

% d'individus qui ont commandé en ligne au cours des 12 derniers mois.

Biens ou services commandés par les individus sur internet à des fins privées au cours des douze derniers mois	Belgique			UE28		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
Habillement, articles de sport	47%	55%	57%	60%	61%	64%
Hébergements touristiques	46%	47%	47%	52%	52%	53%
Tickets pour manifestations	36%	36%	40%	37%	38%	39%
Articles ménagers	32%	32%	33%	41%	44%	46%
Livres, magazines, journaux	30%	32%	33%	36%	35%	36%
Films, musique	20%	18%	20%	25%	23%	28%
Logiciel informatique	19%	18%	19%	21%	21%	25%
Appareils électroniques	19%	19%	21%	25%	24%	25%
Autres	17%	23%	24%	10%	13%	15%
Logiciel informatique (online)	nb	nb	14%	nb	nb	18%
Films, musique (online)	13%	12%	nb	25%	23%	nb
Services de télécommunications	11%	13%	14%	18%	18%	19%
Matériel informatique	11%	12%	13%	18%	17%	18%
Livres, magazines, journaux (online)	nb	nb	nb	nb	nb	nb
Alimentation ou articles d'épicerie	10%	12%	16%	18%	23%	24%
Actions, services financiers ou assurances	6%	nb	nb	11%	nb	nb
Médicaments	5%	7%	9%	11%	13%	13%

Source : Eurostat.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

En 2017, ce sont les **articles « d'habillement et de sport »** que les Belges ont le plus achetés en ligne (57 %) et cette tendance est manifestement à la hausse depuis 2015. Ces articles sont également les plus achetés en ligne dans toute l'Union européenne (64 %). De même, pour la **réservation de vacances**, les Belges se sont aussi souvent tournés vers l'internet en 2017 (47 % en Belgique et 53 % dans l'Union européenne). Les tickets pour des **événements** (40 % en Belgique et 39 % dans l'UE), les **produits ménagers** (33 % en Belgique et 46 % dans l'UE) ainsi que les **livres, périodiques et journaux** (33 % en Belgique et 36 % dans l'UE) complètent le **top 5 des achats en ligne les plus populaires**.

On observe également une tendance à la hausse pour les achats en ligne de **produits d'alimentation et d'épicerie**. Ils sont passés de 10 % en 2015 à 16 % en 2017, mais cette part reste plus faible que la moyenne de l'UE située à 24 % en 2017.

3.4.2. Achats en ligne d'entreprise à entreprise (B2B)

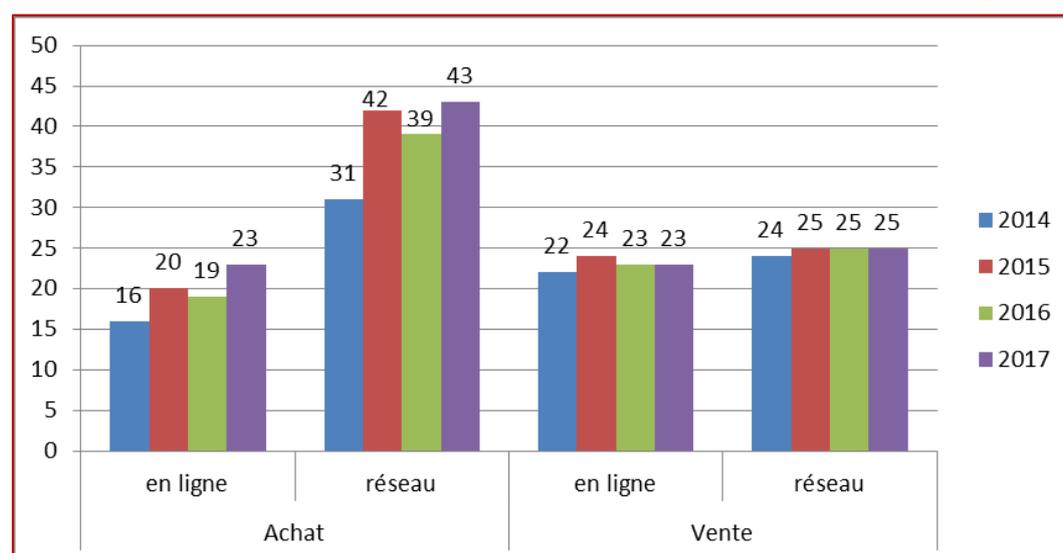
En 2017, 23 % des PME belges (10-249 salariés) ont effectué des achats sur des sites internet alors que la moyenne européenne s'est élevée à 26 %. Le nombre de PME qui ont fait des achats via des réseaux informatiques est passé à 43 % en 2017 alors qu'il n'était encore que de 39 % en 2016. En 2017, cette proportion était de 57 % aux Pays-Bas, 50 % en France et 44 % pour l'Union européenne.

3.4.3. Ventes en ligne d'entreprise à entreprise (B2B)

En 2017, les ventes en ligne des PME se sont élevées à 23 %, soit un chiffre assez stable par rapport aux années précédentes. En 2017, les ventes effectuées par les PME via des réseaux informatiques représentaient 25 % de leur chiffre d'affaires, soit un quasi statu quo par rapport aux années précédentes.

Graphique 3-6. Utilisation du commerce électronique dans les PME entre 2014 et 2017

En % d'entreprises.

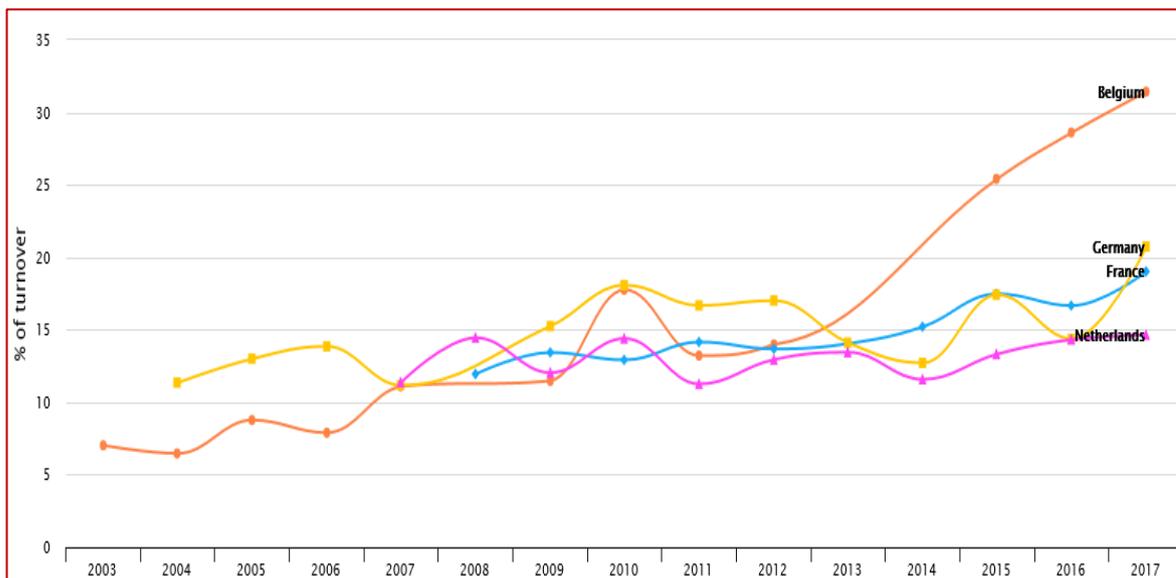


Source : Eurostat.

3.4.4. Chiffre d'affaires du commerce électronique

Graphique 3-7. Total des ventes par voie électronique des entreprises

En pourcentage de leur chiffre d'affaires.

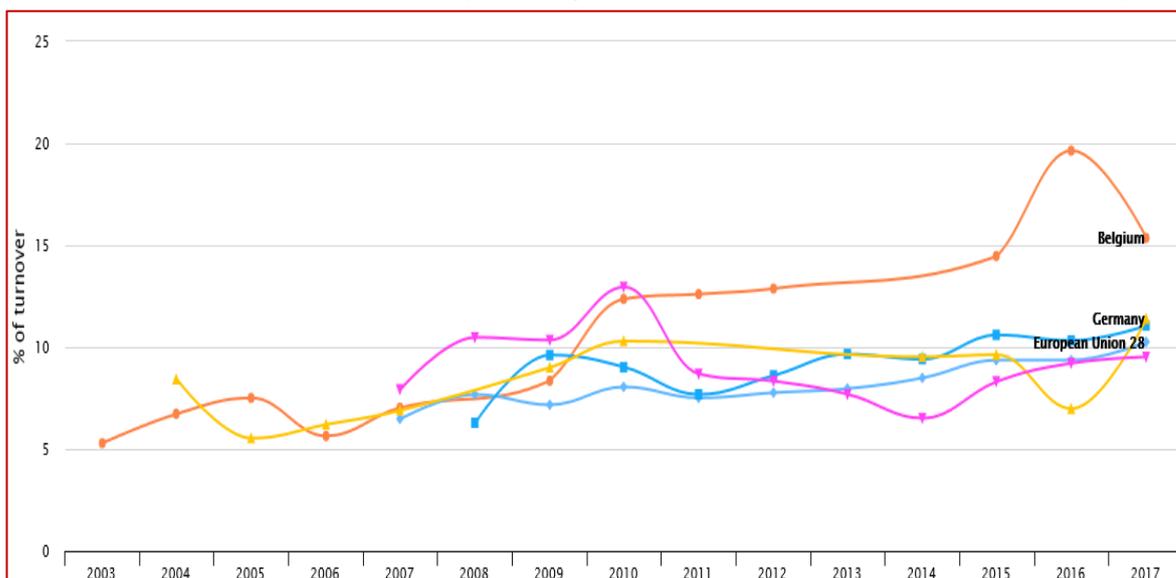


Source : Commission européenne (Digital Scoreboard).

Selon le Digital Scoreboard de la Commission européenne, depuis 2013, les **entreprises belges** se sont fortement rattrapées par rapport aux pays voisins en matière de **chiffre d'affaires réalisé au moyen du commerce électronique**. Il s'agit de la plus forte progression observée parmi les pays examinés. En 2017, 31,4 % du chiffre d'affaires des entreprises belges est issu du commerce électronique. En Allemagne, cette proportion est de 20,7 % en 2017, en France de 19 % et aux Pays-Bas de 14,6 %.

Graphique 3-8. Total des ventes par voie électronique des PME (10-249 personnes employées)

En pourcentage de leur chiffre d'affaires (secteur financier non compris).



Source : Commission européenne (Digital Scoreboard).

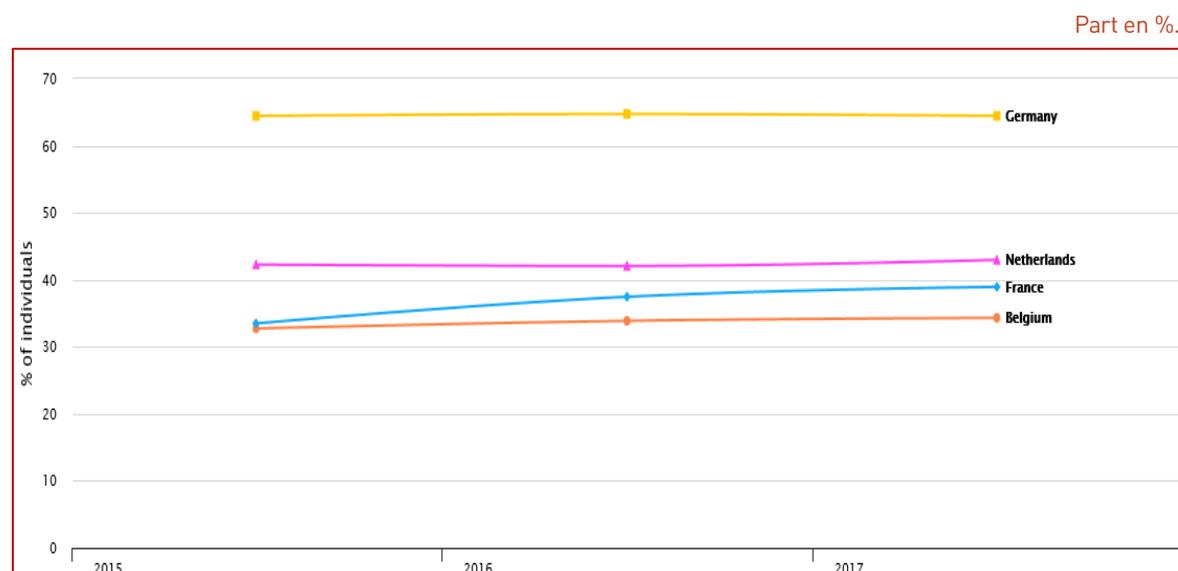
Les résultats sont toutefois différents si l'on analyse uniquement le **chiffre d'affaires des PME réalisé au moyen du commerce électronique**. Dans ce cas de figure, la Belgique obtient

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

toujours un meilleur résultat que les pays voisins, cependant un net recul est constaté en 2017 par rapport à 2016.

3.4.5. Obstacles au commerce électronique

Graphique 3-9. Individus n'ayant pas rencontré de problème lors de l'achat ou de la commande de biens ou de services en ligne, pour leur usage privé



Source : Commission européenne (Digital Scoreboard).

Se basant sur les chiffres du Digital Scoreboard de la Commission européenne, si l'on compare la Belgique avec les pays voisins pour les **achats en ligne** où aucun problème n'est survenu lors de l'opération, elle obtient manifestement le plus mauvais résultat. En Belgique, au cours de l'année 2017, seuls 34,3 % des particuliers n'ont connu aucun problème lors de leurs achats en ligne alors que cette proportion s'élève à 38,9 % en France, à 43 % aux Pays-Bas voire même à 64,4 % en Allemagne. Cette dernière obtient un résultat nettement meilleur que les pays voisins et presque le double de celui de la Belgique.

Un obstacle important signalé par ailleurs lors des achats « transfrontaliers » est la problématique de la « **géo-discrimination** », qui consiste pour des entreprises à agir de manière discriminatoire en imposant des conditions générales et de paiement différentes pour leurs clients sur la base de leur nationalité, de leur domicile ou leur lieu de résidence. Une forme particulière de géo-discrimination est le « geo-blocking » qui vise à empêcher les clients en ligne d'accéder à (l'achat) de produits ou de services offerts par un site hébergé dans un autre Etat membre¹⁴.

C'est pour lutter contre ces pratiques que le règlement (UE) 2018/302 a été adopté. Ce règlement est entré en vigueur le 23 mars 2018 et les entreprises ont jusqu'au 3 décembre 2018 pour s'y conformer. Il prévoit que les clients ne soient plus discriminés en matière de prix, de conditions de vente et de paiement lors de leurs achats. Il vise ainsi à lutter contre le blocage géographique injustifié et d'autres formes de discrimination fondées sur la nationalité, le lieu de résidence ou le lieu d'établissement des consommateurs.

¹⁴ <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2018/02/27/geo-blocking-council-adopts-regulation-to-remove-barriers-to-e-commerce/>

Cependant, des services tels que le streaming de musique, de livres électroniques, de jeux en ligne et le software ne tombent pas sous l'application de ce règlement. Par ailleurs, les services financiers et audiovisuels, les services liés au transport et aux soins de santé et les services sociaux ne relèvent pas non plus de l'application de ce règlement.

Le règlement « geo-blocking » ne comprend aucune obligation visant à assurer la livraison effective des biens dans un autre Etat membre. En ce sens, il est possible que le client soit lui-même responsable de l'organisation du transport. Néanmoins, l'achat doit se dérouler sans le moindre obstacle.

A la demande de l'IBPT, KPMG a réalisé une « **étude relative au marché belge de la livraison de colis dans le cadre d'activités d'e-commerce** »¹⁵ qui a permis de définir les principaux obstacles à la croissance du commerce électronique. Les obstacles constatés sont les suivants :

- le manque de transparence, tant au niveau de l'offre de livraison que pour les tarifs de livraison, la qualité du service, les frais de douane, etc. ;
- une position concurrentielle potentiellement plus faible vis-à-vis des pays voisins, entre autres du fait d'obstacles au niveau de la réglementation belge, qui n'a pas suffisamment été adaptée à l'e-commerce ;
- les souhaits des consommateurs et les tendances à l'étranger ne sont pas suffisamment ou pas assez rapidement anticipés.

¹⁵ Etude relative au marché belge de la livraison de colis dans le cadre d'activités d'e-commerce, KPMG à la demande de l'IBPT, mai 2017.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

4. Annexes

Tableau 4-1. Nomenclature NACE dans le secteur de la distribution

45	Groot- en detailhandel in en onderhoud en reparatie van motorvoertuigen en motorfietsen	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles
451	Handel in auto's	Commerce de véhicules automobiles
4511	Handel in auto's en lichte bestelwagens (kleiner of gelijk aan 3,5 ton)	Commerce d'automobiles et d'autres véhicules automobiles légers (inférieur ou égal à 3,5 tonnes)
4519	Handel in andere motorvoertuigen	Commerce d'autres véhicules automobiles
452	Onderhoud en reparatie van motorvoertuigen	Entretien et réparation de véhicules automobiles
453	Handel in onderdelen en accessoires van motorvoertuigen	Commerce d'équipements de véhicules automobiles
4531	Groothandel in onderdelen en accessoires van motorvoertuigen	Commerce de gros d'équipements de véhicules automobiles
4532	Detailhandel in onderdelen en accessoires van motorvoertuigen	Commerce de détail d'équipements de véhicules automobiles
454	Handel in en onderhoud en reparatie van motorfietsen en delen en toebehoren van motorfietsen	Commerce, entretien et réparation de motocycles et de pièces et d'accessoires de motocycles
46	Groothandel en handelsbemiddeling, met uitzondering van de handel in motorvoertuigen en motorfietsen	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
461	Handelsbemiddeling	Intermédiaires du commerce de gros
4611	Handelsbemiddeling in landbouwproducten, levende dieren en textielgrondstoffen en halfabrikaten	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis
4612	Handelsbemiddeling in brandstoffen, ertsen, metalen en chemische producten	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques
4613	Handelsbemiddeling in hout en bouwmaterialen	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
4614	Handelsbemiddeling in machines, apparaten en werktuigen voor de industrie en in schepen en luchtvaartuigen	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions
4615	Handelsbemiddeling in meubelen, huishoudelijke artikelen en ijzerwaren	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie
4616	Handelsbemiddeling in textiel, kleding, bont, schoeisel en lederwaren	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir
4617	Handelsbemiddeling in voedings- en genotmiddelen	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
4618	Handelsbemiddeling gespecialiseerd in andere goederen	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
4619	Handelsbemiddeling in goederen, algemeen assortiment	Intermédiaires du commerce en produits divers
462	Groothandel in landbouwproducten en levende dieren	Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants
4621	Groothandel in granen, ruwe tabak, zaden en veevoeders	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
4622	Groothandel in bloemen en planten	Commerce de gros de fleurs et de plantes
4623	Groothandel in levende dieren	Commerce de gros d'animaux vivants
4624	Groothandel in huiden, vellen en leer	Commerce de gros de cuirs et de peaux

463	Groothandel in voedingsmiddelen, dranken en ge- notmiddelen	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac
4631	Groothandel in groenten en fruit	Commerce de gros de fruits et de légumes
4632	Groothandel in vlees en vleesproducten	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande
4633	Groothandel in zuivelproducten, eieren en spijsoliën en -vetten	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
4634	Groothandel in dranken	Commerce de gros de boissons
4635	Groothandel in tabaksproducten	Commerce de gros de produits à base de tabac
4636	Groothandel in suiker, chocolade en suikerwerk	Commerce de gros de sucre, de chocolat et de confi- serie
4637	Groothandel in koffie, thee, cacao en specerijen	Commerce de gros de café, de thé, de cacao et d'épices
4638	Groothandel in andere voedingsmiddelen, met inbe- grip van vis en schaal- en weekdieren	Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques
4639	Niet-gespecialiseerde groothandel in voedings- en ge- notmiddelen	Commerce de gros non spécialisé de denrées, bois- sons et tabac
464	Groothandel in andere consumentenartikelen	Commerce de gros d'autres biens domestiques
4641	Groothandel in textiel	Commerce de gros de textiles
4642	Groothandel in kleding en schoeisel	Commerce de gros d'habillement et de chaussures
4643	Groothandel in elektrische huishoudelijke apparaten	Commerce de gros d'appareils électroménagers
4644	Groothandel in porselein, glaswerk en reinigingsmid- delen	Commerce de gros de porcelaine, de verrerie et de produits d'entretien
4645	Groothandel in parfumerieën en cosmetica	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
4646	Groothandel in farmaceutische producten	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
4647	Groothandel in huismeubilair, tapijten en verlichtings- apparatuur	Commerce de gros de mobilier domestique, de tapis et d'appareils d'éclairage
4648	Groothandel in uurwerken en sieraden	Commerce de gros d'articles d'horlogerie et de bijou- terie
4649	Groothandel in andere consumentenartikelen	Commerce de gros d'autres biens domestiques
465	Groothandel in informatie- en communicatieap- paratuur	Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication
4651	Groothandel in computers, randapparatuur en soft- ware	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements infor- matiques périphériques et de logiciels
4652	Groothandel in elektronische en telecommunicatieap- paratuur en delen daarvan	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication
466	Groothandel in andere machines en werktuigen en toebehoren	Commerce de gros d'autres équipements indus- triels
4661	Groothandel in machines, werktuigen en toebehoren voor de landbouw	Commerce de gros de matériel agricole
4662	Groothandel in gereedschapswerktuigen	Commerce de gros de machines-outils
4663	Groothandel in machines voor de mijnbouw, de bouw- nijverheid en de weg- en waterbouw	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil
4664	Groothandel in machines voor de textielindustrie en in naai- en breimachines	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement
4665	Groothandel in kantoormeubelen	Commerce de gros de mobilier de bureau
4666	Groothandel in andere kantoormachines en kantoor- benodigdheden	Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau
4669	Groothandel in andere machines en werktuigen	Commerce de gros d'autres machines et équipements

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

467	Overige gespecialiseerde groothandel	Autres commerces de gros spécialisés
4671	Groothandel in vaste, vloeibare en gasvormige brandstoffen en aanverwante producten	Commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits annexes
4672	Groothandel in metalen en metaalertsen	Commerce de gros de minerais et de métaux
4673	Groothandel in hout, bouwmaterialen en sanitair	Commerce de gros de bois, de matériaux de construction et d'appareils sanitaires
4674	Groothandel in ijzerwaren en in installatiemateriaal voor loodgieterswerk en verwarming	Commerce de gros de quincaillerie et de fournitures pour plomberie et chauffage
4675	Groothandel in chemische producten	Commerce de gros de produits chimiques
4676	Groothandel in andere intermediaire producten	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires
4677	Groothandel in afval en schroot	Commerce de gros de déchets et de débris
469	Niet-gespecialiseerde groothandel	Commerce de gros non spécialisé
47	Detailhandel, met uitzondering van de handel in auto's en motorfietsen	Commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
471	Detailhandel in niet-gespecialiseerde winkels	Commerce de détail en magasin non spécialisé
4711	Detailhandel in niet-gespecialiseerde winkels waarbij voedings- en genotmiddelen overheersen	Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire
4719	Overige detailhandel in niet-gespecialiseerde winkels	Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
472	Detailhandel in voedings- en genotmiddelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
4721	Detailhandel in groenten en fruit in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de fruits et de légumes en magasin spécialisé
4722	Detailhandel in vlees en vleesproducten in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
4723	Detailhandel in vis en schaal- en weekdieren in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
4724	Detailhandel in brood, banketbakkerswerk en suikerwerk in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de pain, de pâtisserie et de confiserie en magasin spécialisé
4725	Detailhandel in dranken in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
4726	Detailhandel in tabaksproducten in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
4729	Overige detailhandel in voedingsmiddelen in gespecialiseerde winkels	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
473	Detailhandel in motorbrandstoffen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé
474	Detailhandel in ICT-apparatuur in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé
4741	Detailhandel in computers, randapparatuur en software in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
4742	Detailhandel in telecommunicatieapparatuur in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
4743	Detailhandel in audio- en videoapparatuur in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de matériels audio-vidéo en magasin spécialisé

475	Detailhandel in andere consumentenartikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé
4751	Detailhandel in textiel in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
4752	Detailhandel in ijzerwaren, verf en glas in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de quincaillerie, de peintures et de verres en magasin spécialisé
4753	Detailhandel in tapijten en andere vloerbedekking en wandbekleding in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de tapis, de moquettes et de revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
4754	Detailhandel in elektrische huishoudapparaten in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
4759	Detailhandel in meubelen, verlichtingsbenodigdheden en andere huishoudelijke artikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de meubles, d'appareils d'éclairage et d'autres articles de ménage en magasin spécialisé
476	Detailhandel in cultuur- en recreatieartikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé
4761	Detailhandel in boeken in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
4762	Detailhandel in kranten en kantoorbehoeften in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de journaux et de papeterie en magasin spécialisé
4763	Detailhandel in audio- en video-opnamen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
4764	Detailhandel in sportartikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
4765	Detailhandel in spellen en speelgoed in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de jeux et de jouets en magasin spécialisé
477	Detailhandel in andere artikelen in gespecialiseerde winkels	Autres commerces de détail en magasin spécialisé
4771	Detailhandel in kleding in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
4772	Detailhandel in schoeisel en lederwaren in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé
4773	Apothekers in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
4774	Detailhandel in medische en orthopedische artikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
4775	Detailhandel in cosmetica en toiletartikelen in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
4776	Detailhandel in bloemen, planten, zaden, kunstmeststoffen, huisdieren en voedsel voor huisdieren in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail de fleurs, de plantes, de graines, d'engrais, d'animaux de compagnie et d'aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
4777	Detailhandel in uurwerken en sieraden in gespecialiseerde winkels	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
4778	Overige detailhandel in nieuwe artikelen in gespecialiseerde winkels	Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé
4779	Detailhandel in antiek en tweedehandsgoederen in winkels	Commerce de détail d'antiquités et de biens d'occasion en magasin
478	Markt- en straathandel	Commerce de détail sur éventaires et marchés
4781	Markt- en straathandel in voedings- en genotmiddelen	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
4782	Markt- en straathandel in textiel, kleding en schoeisel	Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés
4789	Markt- en straathandel in andere artikelen	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
479	Detailhandel, niet in winkels en exclusief markt- en straathandel	Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés
4791	Detailhandel via postorderbedrijven of via internet	Vente à distance
4799	Overige detailhandel, niet in winkels en exclusief markt- en straathandel	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés

Tableau 4-2. Chiffre d'affaires selon les données TVA

	Montant en milliers d'euros																	
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2016-I	2016-II	2016-III	2016-IV	2017-I	2017-II	2017-III	2017-IV
45	90.918.527	73.389.120	82.515.819	88.834.811	85.393.373	88.024.632	92.330.933	100.269.637	109.996.637	119.575.208	26.832.187	28.572.736	24.789.537	29.802.177	30.437.237	30.941.398	27.050.688	31.145.885
451	69.990.691	55.085.623	61.240.107	65.336.509	63.006.741	64.090.496	69.076.396	75.421.416	83.020.532	91.615.640	20.356.138	21.443.861	18.721.480	22.499.053	23.390.950	23.822.824	20.712.492	23.689.374
452	6.002.303	6.014.043	5.184.216	5.499.430	5.209.068	5.315.427	4.965.750	4.569.529	4.944.418	5.253.579	1.154.540	1.264.290	1.098.153	1.427.435	1.305.724	1.340.223	1.109.059	1.498.573
453	13.921.702	11.506.758	15.361.287	17.331.133	16.510.612	17.940.718	17.642.068	19.608.140	21.159.133	21.842.946	5.111.184	5.609.542	4.768.017	5.670.390	5.547.585	5.523.038	5.005.873	5.766.450
454	1.003.831	782.696	730.209	667.739	666.952	677.991	646.719	670.552	872.554	863.043	210.325	255.043	201.887	205.299	192.978	255.313	223.264	191.488
46	307.497.397	270.202.454	314.892.513	352.821.168	365.769.640	362.709.747	364.202.111	358.922.125	346.050.351	368.327.063	87.109.796	87.997.831	82.918.163	88.024.561	90.771.927	93.145.167	87.904.740	96.505.229
461	14.834.222	12.733.286	14.759.391	18.271.469	18.063.062	17.681.841	15.039.902	15.023.963	14.963.305	17.941.612	3.638.130	3.746.616	3.550.862	4.027.697	4.443.877	4.452.943	4.407.839	4.636.953
462	8.191.346	7.290.488	7.517.065	7.834.698	8.124.146	8.540.084	8.359.222	7.543.817	7.715.050	8.176.844	1.845.640	2.104.893	1.761.399	2.003.118	1.920.956	2.138.964	1.804.190	2.312.734
463	39.089.773	38.438.498	41.595.619	43.630.734	45.239.729	47.812.556	48.228.978	49.048.715	50.365.416	52.715.869	11.749.730	12.691.132	12.686.363	13.238.191	12.425.383	13.633.958	13.015.321	13.641.207
464	77.763.227	80.869.723	86.759.548	91.177.595	92.747.715	89.739.263	91.846.338	100.256.225	88.219.091	85.814.319	25.200.707	21.285.971	20.595.777	21.136.636	21.083.965	21.245.354	21.335.189	22.149.811
465	11.735.754	9.563.696	10.431.036	9.679.390	8.935.545	8.579.748	8.485.967	8.581.505	8.735.036	10.555.522	2.092.061	2.043.181	1.979.008	2.620.786	2.558.263	2.455.198	2.447.212	3.094.849
466	25.117.055	20.646.787	23.115.175	26.489.171	26.483.453	26.038.994	27.189.675	28.633.220	29.407.139	30.110.621	7.238.392	7.750.979	6.845.979	7.571.789	7.640.282	7.759.719	6.982.872	7.727.748
467	124.469.604	94.791.878	126.273.402	151.449.533	163.092.304	161.307.225	161.184.550	146.332.562	143.079.407	159.625.387	34.441.544	37.507.132	34.639.174	36.491.557	39.834.053	40.629.211	37.070.989	42.091.134
469	6.296.416	5.868.098	4.441.277	4.288.578	3.083.686	3.010.036	3.867.479	3.502.118	3.565.907	3.386.889	903.592	867.927	859.601	934.787	865.148	829.820	841.128	850.793
47	77.645.795	78.956.881	84.226.637	86.734.346	88.780.670	90.001.815	91.364.805	93.830.662	96.663.157	98.034.572	22.665.525	24.293.997	23.630.942	26.072.793	23.654.105	24.998.789	24.055.381	25.326.297
471	30.319.371	31.910.788	34.487.259	34.868.925	36.522.051	37.402.305	38.750.842	41.032.917	44.263.983	45.389.277	10.174.274	11.277.178	11.044.908	11.767.623	11.003.070	11.725.184	11.193.988	11.467.035
472	4.499.691	4.487.566	4.704.929	4.843.837	4.966.522	5.055.838	4.989.662	5.079.327	5.144.211	5.022.771	1.190.738	1.292.432	1.266.283	1.394.758	1.147.065	1.287.637	1.212.156	1.375.913
473	4.900.384	4.317.110	5.193.274	5.423.622	5.427.852	5.502.483	5.922.657	5.405.713	4.997.368	4.837.553	1.210.028	1.211.271	1.171.435	1.404.634	1.360.011	1.293.245	1.195.536	988.761
474	2.568.012	2.397.225	2.289.102	2.280.435	2.124.606	2.087.390	2.119.415	1.775.369	1.807.860	1.757.080	432.842	425.778	433.282	515.958	418.200	404.237	414.191	520.452
475	9.782.807	9.985.685	10.431.126	10.832.316	10.986.813	10.801.280	10.769.240	10.936.516	11.193.434	11.128.324	2.671.930	2.821.172	2.759.269	2.941.063	2.669.577	2.803.092	2.783.241	2.872.414
476	3.592.660	3.492.424	3.559.211	3.560.735	3.341.605	3.210.815	3.142.580	3.067.238	3.057.731	2.962.962	685.308	718.956	772.138	881.329	651.653	700.351	753.785	857.173
477	20.258.614	19.514.872	20.396.374	21.463.417	21.485.009	21.849.742	22.113.710	22.631.156	21.887.395	21.897.251	5.316.130	5.502.502	5.179.198	5.889.565	5.227.868	5.595.253	5.309.974	5.764.156
478	382.103	397.053	413.832	425.796	436.701	441.532	465.364	476.417	494.799	497.981	105.049	135.769	125.682	128.299	108.440	136.554	125.121	127.866
479	1.342.153	2.454.158	2.751.530	3.035.263	3.489.511	3.650.430	3.091.335	3.426.009	3.816.376	4.541.373	879.226	908.839	878.747	1.149.564	1.068.221	1.053.236	1.067.389	1.352.527

	Evolution																	
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017/2008	2016-I	2016-II	2016-III	2016-IV	2017-I	2017-II	2017-III
45	-19,3%	12,4%	7,7%	-3,9%	3,1%	4,9%	8,6%	9,7%	8,7%	31,5%	8,5%	15,7%	8,3%	6,6%	13,4%	8,3%	9,1%	4,5%
451	-21,3%	11,2%	6,7%	-3,6%	1,7%	7,8%	9,2%	10,1%	10,4%	30,9%	7,9%	17,0%	9,7%	6,3%	14,9%	11,1%	10,6%	5,3%
452	0,2%	-13,8%	6,1%	-5,3%	2,0%	-6,6%	-8,0%	8,2%	6,3%	-12,5%	6,5%	9,9%	9,9%	6,9%	13,1%	6,0%	1,0%	5,0%
453	-17,3%	33,5%	12,8%	-4,7%	8,7%	-1,7%	11,1%	7,9%	3,2%	56,9%	10,4%	11,5%	2,6%	7,0%	8,5%	-1,5%	5,0%	1,7%
454	-22,0%	-6,7%	-8,6%	-0,1%	1,7%	-4,6%	3,7%	30,1%	-1,1%	-14,0%	42,5%	30,2%	20,5%	28,7%	-8,2%	0,1%	10,6%	-6,7%
46	-12,1%	16,5%	12,0%	3,7%	-0,8%	0,4%	-1,4%	-3,6%	6,4%	19,8%	-0,8%	-5,5%	-5,0%	-3,0%	4,2%	5,8%	6,0%	9,6%
461	-14,2%	15,9%	23,8%	-1,1%	-2,1%	-14,9%	-0,1%	-0,4%	19,9%	20,9%	-1,5%	-4,5%	-7,9%	13,4%	22,1%	18,9%	24,1%	15,1%
462	-11,0%	3,1%	4,2%	3,7%	5,1%	-2,1%	-9,8%	2,3%	6,0%	-0,2%	-4,7%	2,8%	2,5%	8,7%	4,1%	1,6%	2,4%	15,5%
463	-1,7%	8,2%	4,9%	3,7%	5,7%	0,9%	1,7%	2,7%	4,7%	34,9%	5,3%	1,5%	2,4%	1,9%	5,8%	7,4%	2,6%	3,0%
464	4,0%	7,3%	5,1%	1,7%	-3,2%	2,3%	9,2%	-12,0%	-2,7%	10,4%	4,3%	-13,5%	-17,5%	-20,3%	-16,3%	-0,2%	3,6%	4,8%
465	-18,5%	9,1%	-7,2%	-7,7%	-4,0%	-1,1%	1,1%	1,8%	20,8%	-10,1%	0,0%	0,5%	3,4%	3,0%	22,3%	20,2%	23,7%	18,1%
466	-17,8%	12,0%	14,6%	0,0%	-1,7%	4,4%	5,3%	2,7%	2,4%	19,9%	2,6%	5,3%	0,3%	2,5%	5,6%	0,1%	2,0%	2,1%
467	-23,8%	33,2%	19,9%	7,7%	-1,1%	-0,1%	-9,2%	-2,2%	11,6%	28,2%	-6,6%	-5,7%	-0,4%	4,5%	15,7%	8,3%	7,0%	15,3%
469	-6,8%	-24,3%	-3,4%	-28,1%	-2,4%	28,5%	-9,4%	1,8%	-5,0%	-46,2%	8,6%	5,4%	-1,6%	-3,9%	-4,3%	-4,4%	-2,1%	-9,0%
47	1,7%	6,7%	3,0%	2,4%	1,4%	1,5%	2,7%	3,0%	1,4%	26,3%	1,2%	4,6%	3,2%	3,1%	4,4%	2,9%	1,8%	-2,9%
471	5,2%	8,1%	1,1%	4,7%	2,4%	3,6%	5,9%	7,9%	2,5%	49,7%	3,7%	13,6%	8,9%	5,4%	8,1%	4,0%	1,3%	-2,6%
472	-0,3%	4,8%	3,0%	2,5%	1,8%	-1,3%	1,8%	1,3%	-2,4%	11,6%	2,9%	-0,9%	3,5%	0,1%	-3,7%	-0,4%	-4,3%	-1,4%
473	-11,9%	20,3%	4,4%	0,1%	1,4%	7,6%	-8,7%	-7,6%	-3,2%	-1,3%	-11,7%	-15,4%	-10,6%	8,5%	12,4%	6,8%	2,1%	-29,6%
474	-6,7%	-4,5%	-0,4%	-6,8%	-1,8%	1,5%	-16,2%	1,8%	-2,8%	-31,6%	-1,6%	2,5%	9,0%	-1,2%	-3,4%	-5,1%	-4,4%	0,9%
475	2,1%	4,5%	3,8%	1,4%	-1,7%	1,6%	2,3%	-0,6%	13,8%	2,9%	2,8%	2,1%	1,6%	-0,1%	-0,6%	0,9%	-2,3%	
476	-2,8%	1,9%	0,0%	-6,2%	-3,9%	-2,1%	-2,4%	-0,3%	-3,1%	-17,5%	3,9%	-1,8%	-1,5%	-1,1%	-4,9%	-2,6%	-2,4%	-2,7%
477	-3,7%	4,5%	5,2%	0,1%	1,7%	1,2%	2,3%	-3,3%	0,0%	8,1%	-2,3%	-4,5%	-2,4%	-1,7%	1,7%	2,5%	-2,1%	
478	3,9%	4,2%	2,9%	2,6%	1,1%	5,4%	2,4%	3,9%	0,6%	30,3%	3,7%	4,5%	3,4%	3,8%	3,2%	0,6%	-0,4%	-0,3%
479	82,9%	12,1%	10,3%	15,0%	4,6%	-15,3%	10,8%	11,4%	19,0%	238,4%	5,4%	14,6%	6,7%	18,0%	21,5%	15,9%	21,5%	17,7%

Source : Statbel.

Tableau 4-3. Investissements selon les données TVA

	Montant en milliers d'euros																	
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2016-I	2016-II	2016-III	2016-IV	2017-I	2017-II	2017-III	2017-IV
45	949.158	844.331	880.723	1.033.371	882.882	927.493	1.059.752	1.158.409	1.365.092	1.436.805	275.311	466.835	300.977	321.969	339.633	388.866	311.087	397.219
451	627.391	515.631	499.985	695.489	606.912	666.592	783.222	864.431	1.078.546	1.079.068	200.366	393.071	240.577	244.532	237.682	307.085	239.122	295.179
452	232.334	234.783	301.220	249.106	175.351	171.907	178.845	165.060	175.190	219.186	40.486	44.542	37.300	52.862	49.743	52.802	54.274	62.367
453	68.998	74.764	60.060	74.806	87.453	87.220	81.258	115.548	93.504	122.909	27.035	25.809	20.871	19.789	47.663	24.737	15.260	35.249
454	20.435	19.153	19.458	13.970	13.166	11.774	16.427	13.370	17.852	15.642	7.424	3.413	2.229	4.786	4.545	4.242	2.431	4.424
46	2.350.382	1.875.982	1.993.095	2.131.022	2.043.110	1.962.992	1.897.751	1.921.676	2.077.439	2.206.371	472.598	517.947	482.759	604.135	489.046	548.930	574.977	593.418
461	180.070	169.445	186.449	181.100	158.085	151.628	145.573	150.009	196.227	198.251	36.020	38.299	66.259	55.649	34.775	40.861	72.171	50.444
462	104.129	93.231	94.633	104.156	93.472	86.085	93.497	101.974	103.565	98.929	26.060	29.055	24.736	23.714	22.578	30.311	25.135	20.905
463	375.049	336.633	335.377	387.248	367.530	354.828	381.279	393.528	400.520	413.791	99.268	103.237	88.725	109.290	89.786	108.899	96.184	118.922
464	379.471	357.685	497.762	456.407	464.753	395.664	412.443	375.948	362.095	394.059	89.937	83.095	80.248	108.815	94.791	106.542	93.629	99.097
465	97.145	54.118	49.229	37.442	46.793	62.584	40.210	37.735	38.884	58.646	8.650	9.699	7.913	12.622	14.929	10.688	8.783	24.246
466	392.394	274.816	287.077	306.486	327.297	332.305	296.794	299.360	317.264	403.975	74.616	75.706	72.662	94.280	76.523	98.358	131.443	97.651
467	765.731	537.132	518.558	634.697	563.585	559.713	499.995	530.936	635.762	613.806	130.215	172.673	138.098	194.776	147.441	148.422	143.490	174.453
469	56.393	52.922	24.010	23.486	21.595	20.185	27.960	32.186	23.122	24.914	7.832	6.183	4.118	4.989	8.223	4.849	4.142	7.700
47	2.156.092	2.136.739	2.870.675	2.302.862	2.348.089	2.191.700	2.311.528	2.340.111	2.491.762	2.589.470	586.153	617.793	565.401	722.415	611.200	610.066	589.357	778.847
471	697.217	674.504	1.432.838	846.363	959.553	818.890	954.806	965.127	1.076.475	1.195.028	252.160	265.399	258.780	300.136	257.159	266.130	280.175	391.564
472	182.586	181.533	192.210	200.636	185.387	179.279	166.531	186.696	201.445	192.359	47.449	52.119	45.545	56.332	44.352	48.352	41.780	57.875
473	54.489	45.730	40.038	39.752	35.330	74.809	34.791	37.912	35.654	34.726	7.788	10.536	6.963	10.367	7.545	8.644	7.219	11.318
474	77.702	75.619	65.981	61.953	54.908	47.143	41.749	53.153	48.241	40.962	10.007	11.896	13.532	12.806	8.764	11.094	9.138	11.966
475	298.615	305.610	295.893	282.320	285.596	255.787	297.877	284.726	293.015	259.328	70.247	75.658	55.503	91.607	61.224	68.081	58.769	71.254
476	97.102	81.347	80.781	74.852	67.895	70.430	62.760	56.846	59.711	59.057	14.849	14.764	13.138	16.960	13.360	13.756	14.329	17.612
477	701.404	711.609	705.724	736.799	698.316	686.318	696.602	693.735	709.495	737.539	167.431	170.057	156.334	215.673	204.649	177.753	161.693	193.444
478	25.898	26.493	25.208	28.321	23.366	25.660	25.503	26.476	26.926	26.968	6.923	7.060	5.854	7.089	5.415	8.141	6.940	6.472
479	21.079	34.294	32.002	31.866	37.738	33.384	30.909	35.440	40.800	43.503	9.299	10.304	9.752	11.445	8.732	8.115	9.314	17.342

	Evolution																	
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017/2008	2016-I	2016-II	2016-III	2016-IV	2017-I	2017-II	2017-III
45	-11,0%	4,3%	17,3%	-14,6%	5,1%	14,3%	9,3%	17,8%	5,3%	51,4%	10,8%	41,3%	11,6%	3,9%	23,4%	-16,7%	3,4%	23,4%
451	-17,8%	-3,0%	39,1%	-12,7%	8,2%	19,3%	10,4%	24,8%	0,0%	72,0%	5,1%	54,1%	18,2%	13,6%	18,6%	-21,9%	-0,6%	20,7%
452	1,1%	28,3%	-17,3%	-29,6%	-2,0%	4,0%	-7,7%	6,1%	25,1%	-5,7%	6,4%	12,0%	-2,1%	7,5%	22,9%	18,5%	45,5%	18,0%
453	8,4%	-19,7%	24,6%	16,9%	-0,3%	-6,8%	42,2%	-19,1%	31,4%	78,1%	59,5%	-20,6%	-18,7%	-51,0%	76,3%	-4,2%	-26,9%	78,1%
454	-6,3%	1,6%	-28,2%	-5,8%	-10,6%	39,5%	-18,6%	33,5%	-12,4%	-23,5%	163,4%	13,8%	-8,5%	-6,4%	-38,8%	24,3%	9,1%	-7,6%
46	-20,2%	6,2%	6,9%	-4,1%	-3,9%	-3,3%	1,3%	8,1%	6,2%	-6,1%	7,7%	7,0%	7,1%	10,3%	3,5%	6,0%	19,1%	-1,8%
461	-5,9%	10,0%	-2,9%	-12,7%	-4,1%	-4,0%	3,0%	30,8%	1,0%	10,1%	1,7%	9,1%	86,6%	26,5%	-3,5%	6,7%	8,9%	-9,4%
462	-10,5%	1,5%	10,1%	-10,3%	-7,9%	8,6%	9,1%	1,6%	-4,5%	-5,0%	3,2%	1,0%	8,8%	-5,9%	-13,4%	4,3%	1,6%	-11,8%
463	-10,2%	-0,4%	15,5%	-5,1%	-3,5%	7,5%	3,2%	1,8%	3,3%	10,3%	13,8%	6,7%	-5,7%	-5,4%	-9,6%	5,5%	8,4%	8,8%
464	-5,7%	39,2%	-8,3%	1,8%	-14,9%	4,2%	-8,8%	-3,7%	8,8%	3,8%	7,1%	-11,1%	-14,4%	3,9%	5,4%	28,2%	16,7%	-8,9%
465	-44,3%	-9,0%	-23,9%	25,0%	33,7%	-35,8%	-6,2%	3,0%	50,8%	-39,6%	28,4%	4,7%	-28,4%	18,1%	72,6%	10,2%	11,0%	92,1%
466	-30,0%	4,5%	6,8%	6,8%	1,5%	-10,7%	0,9%	6,0%	27,3%	3,0%	0,2%	-8,4%	18,2%	16,8%	2,6%	29,9%	80,9%	3,6%
467	-29,9%	-3,5%	22,4%	-11,2%	-0,7%	-10,7%	6,2%	19,7%	-3,5%	-19,8%	8,5%	35,0%	9,5%	24,1%	13,2%	-14,0%	3,9%	-10,4%
469	-6,2%	-54,6%	-2,2%	-8,1%	-6,5%	38,5%	15,1%	-28,2%	7,8%	-55,8%	37,2%	-39,9%	-31,7%	-50,9%	5,0%	-21,6%	0,6%	54,3%
47	-0,9%	34,3%	-19,8%	2,0%	-6,7%	5,5%	1,2%	6,5%	3,9%	20,1%	15,0%	8,9%	1,2%	2,5%	4,3%	-1,3%	4,2%	7,8%
471	-3,3%	112,4%	-40,9%	13,4%	-14,7%	16,6%	1,1%	11,5%	11,0%	71,4%	31,6%	18,4%	7,9%	-3,0%	2,0%	0,3%	8,3%	30,5%
472	-0,6%	5,9%	4,4%	-7,6%	-3,3%	-7,1%	12,1%	7,9%	-4,5%	5,4%	11,1%	7,6%	16,3%	-0,1%	-6,5%	-7,2%	-8,3%	2,7%
473	-16,1%	-12,4%	-0,7%	-11,1%	111,7%	-53,5%	9,0%	-6,0%	-2,6%	-36,3%	-8,9%	20,9%	-10,5%	-19,4%	-3,1%	-18,0%	3,7%	9,2%
474	-2,7%	-12,7%	-6,1%	-11,4%	-14,1%	-11,4%	27,3%	-9,2%	-15,1%	-47,3%	11,4%	-2,1%	-16,0%	-19,5%	-12,4%	-6,7%	-32,5%	-6,6%
475	2,3%	-3,2%	-4,6%	1,2%	-10,4%	16,5%	-4,4%	2,9%	-11,5%	-13,2%	19,4%	9,3%	-17,5%	2,4%	-12,8%	-10,0%	5,9%	-22,2%
476	-16,2%	-0,7%	7,3%	-9,3%	3,7%	-10,9%	-9,4%	5,0%	-1,1%	-39,2%	4,0%	4,3%	4,7%	6,9%	-10,0%	-6,8%	9,1%	3,8%
477	1,5%	-0,8%	4,4%	-5,2%	-1,7%	1,5%	-0,4%	2,3%	4,0%	5,2%	-3,0%	-3,5%	-3,7%	18,2%	22,2%	4,5%	3,4%	-10,3%
478	2,3%	-4,9%	12,3%	-17,5%	9,8%	-0,6%	3,8%	1,7%	0,2%	4,1%	41,4%	19,7%	0,5%	-28,1%	-21,8%	15,3%	18,6%	-8,7%
479	62,7%	-6,7%	-0,4%	18,4%	-11,5%	-7,4%	14,7%	15,1%	6,6%	106,4%	33,2%	20,9%	28,2%	-7,2%	-6,1%	-21,2%	-4,5%	51,5%

Source : Statbel.

Revue de presse : Les nouveaux défis rencontrés par le secteur de la distribution

[Emploi : Comeos demande à tester de nouveaux modèles d'organisation dans le retail](#) (Gondola, 30 janvier 2018) : « *La fédération du commerce et des services en Belgique (Comeos) indique que depuis 2008, le secteur de la grande distribution crée environ 2.000 emplois par an. La fédération note toutefois un sérieux tassement en 2017 et craint pour l'avenir. Selon Comeos, la digitalisation et l'automatisation des entrepôts devrait prochainement peser sur des milliers d'emplois assez peu qualifiés.* »

Dominique Michel, CEO de Comeos, précise que : « *Ils pourront éventuellement être réorientés vers de nouveaux métiers de l'e-commerce, comme les livreurs. En tout état de cause, l'évolution sera exponentielle, le rythme va s'accélérer et nous allons devoir nous adapter. C'est une question de survie pour notre secteur* »

Le virage numérique, la robotisation des centres de distribution, l'e-commerce vont-ils entraîner une destruction rapide de l'emploi ?

[Bientôt la fin des hypermarchés ?](#) (RTBF, 31 janvier 2018) : « *Le plan de restructuration de Carrefour annonce-t-il la fin d'un monde ? Celui de l'hypermarché roi, ces surfaces gigantesques où l'on trouvait de tout ? Plusieurs signaux le laissent penser. Que ce soit parce que le client préfère acheter de chez lui, en ligne via les plateformes d'e-commerce, ou qu'il préfère les plus petites surfaces proches de chez lui et les enseignes spécialisées plutôt que les généralistes, les modes de consommation sont en pleine mutation. Avec ces changements, les grandes surfaces vont devoir se réorganiser avec plus de place à la robotisation.* »

[Carrefour : jusqu'à 1233 pertes d'emploi en Belgique](#) (La libre, 25 janvier 2018) : « *Un plan de transformation est nécessaire pour réduire les coûts et investir significativement dans les secteurs créateurs de valeur tels que le développement numérique, les services, le bio, les produits frais et les marques propres à chaque enseigne.* »

Les problèmes que rencontrent plusieurs grandes surfaces ont déjà fait couler beaucoup d'encre, certains mettant en avant des problèmes de rentabilité liés aux coûts de facteurs trop élevés (salaires), notamment de par l'ancienneté des employés, au changement de mode d'achat (e-commerce privilégié), à la multiplication des points de vente (proximité accrue des implantations et pléthore) et à la concurrence féroce des smart discounters.

Le supermarché intelligent

[Voilà à quoi ressemble le premier supermarché sans caisse ouvert par Amazon](#) (RTBF, 22 janvier 2018) : « *Depuis le lundi 21 janvier 2018, Amazon propose au public américain un premier supermarché sans caisse (« Amazon Go »). C'est à Seattle, dans l'Etat de Washington, au nouveau siège de la multinationale.*

L'idée de cette supérette « intelligente » est de permettre aux clients de faire leurs courses comme dans n'importe quel autre magasin du même genre, sauf qu'au final, ils ne doivent plus passer par la caisse avant de partir. Grâce à un système de capteurs (pour la détection des produits) et de caméras (pour l'identification des clients), le géant du commerce américain arrive à détecter les produits emportés par les clients. Les articles leur sont alors facturés sur leur compte Amazon. »

Si cette nouveauté ne touche encore, pour l'instant, que le territoire américain, il y a fort à penser que cela pourra s'appliquer dans un avenir proche en Europe également.

Le shopping en ligne

[Le cap des 10 milliards d'euros de dépenses en ligne en 2017 fut facilement atteint](#) (Becommerce, 23 mars 2018) : « *En 2017, le commerce électronique a continué de se développer en Belgique. L'an dernier, 8,4 millions de Belges ont fait au moins un achat sur internet, ce qui représente un chiffre d'affaires en ligne de 10,05 milliards d'euros et 87 millions d'achats. La catégorie la plus populaire en 2017 fut les « billets d'avion et hébergements (séparé) » avec 86 % des dépenses en ligne.*

Pas moins de 63 % de toutes les dépenses de services se sont faites en ligne, alors que pour les produits, cela ne représente que 9 % des parts de marché¹. »

[Le chiffre d'affaires des boutiques en ligne \(B2C\) du BeShopping100 en Belgique augmente de 13,5 %](#) (Becommerce, 16 novembre 2017) : « *Selon BeCommerce (Market Monitor), les produits les plus achetés sur Internet sont les vêtements et chaussures (23 % en 2017). L'alimentation et les articles pour la maison sont également en forte progression. En effet, si l'on observe les chiffres du Top 100, les achats d'articles de maison sont passés de 7 % en 2016 à 11 % en 2017, tandis que ceux de l'alimentation ont progressé de 7 % à 10 %.*

79 % des sites sur lesquels le consommateur belge achète sont étrangers.

Les Belges achètent ainsi pour 3,7 milliards d'euros sur les webshops étrangers du Top 100, à savoir Amazon (USA), bol.com (Pays-Bas), Apple (USA), Zalando (Allemagne), Coolblue (Pays-Bas), etc.

Il est important de noter ici que 31 % des webshops d'origine belge sont consolidés dans des grands groupes d'e-commerce étrangers (par exemple : Vanden Borre – Groupe Darty-Fnac ; Brico – Maxeda DIY ; Delhaize – Royal Ahold ; Telenet – Liberty Global ; etc.)². »

Les prix plus élevés en Belgique selon l'Observatoire des prix.

[Analyse des prix, rapport annuel 2017](#) (Observatoire des prix, 23 mars 2018) : « *Pour l'ensemble des produits alimentaires transformés, le consommateur belge a payé plus cher que dans les pays voisins. Les prix belges sont supérieurs aux prix néerlandais, français et allemands de respectivement 11,7 %, 10,3 % et 10,2 %. 70,4 % des produits en commun avec les Pays-Bas sont plus chers en Belgique. C'est également le cas pour respectivement 66,6 % et 67,0 % des produits en commun avec la France et l'Allemagne.*

Pour les produits non alimentaires également, le consommateur belge a payé en 2017 plus cher que dans les pays voisins. Il ressort de l'échantillon limité des marques de distributeurs communes que celles-ci étaient plus chères en Belgique de 11,0 % par rapport aux Pays-Bas et de 5,1 % par rapport à la France, mais coûtaient 0,7 % de moins qu'en Allemagne.

¹ BeCommerce Market Monitor 23 mars 2018.

² BeCommerce Market Monitor 16 novembre 2017.

« Créer les conditions d'un fonctionnement compétitif, durable et équilibré du marché des biens et services en Belgique. »

*Le rapport annuel 2014 (Observatoire des prix) indiquait déjà que les **prix et les conditions d'achat** proposés par les fournisseurs aux entreprises belges du commerce de détail sont moins favorables que pour nos pays voisins. L'achat de marchandises représentant en moyenne 80 % des coûts totaux pour les commerces non spécialisés à prédominance alimentaire, ce facteur pourrait expliquer en partie pourquoi les prix sont plus élevés en Belgique. Ainsi, la taille relativement petite de notre pays, la réglementation nationale en termes d'étiquetage et la taille des distributeurs entraînent des conditions d'achat moins favorables. Les contraintes territoriales d'approvisionnement ont également une incidence sur les prix. Les autres impôts (comme les accises et les taxes environnementales) peuvent aussi avoir un impact sur les écarts de prix avec les pays voisins. »*

Le Hard Discount

Selon le journal « L'Echo », 6.650 emplois ont été créés dans le secteur depuis 5 ans. En mars 2018, Aldi a annoncé qu'il allait créer 450 emplois supplémentaires en Belgique. La chaîne va également investir 350 millions d'euros pour rénover ses magasins. L'enseigne Lidl avait, elle, anticipé le mouvement avec l'embellissement des points de vente, l'introduction de quelques grandes marques de produits locaux et le renforcement des produits frais. Lidl et Aldi sont donc en train d'opérer cette montée en gamme qui ne passe pas inaperçue chez leurs concurrents³.

[Pourquoi le hard discount séduit de plus en plus de Belges](#) (DH, 19 avril 2017) : « *En matière de produits frais, la grande distribution classique (supermarchés et hypermarchés) se taille toujours la part du lion avec une part de marché de 46,3 % en 2017. Mais les hard discounters (ou smart discounters comme on appelle désormais les distributeurs tels que Lidl), affichent une très belle progression d'année en année, avec près de 20 % de parts de marché.* »

[Plus de 100 Lidl fermés ce jeudi : voici la liste](#) (L'avenir, 26 avril 2018) : « *La montée en gamme de Lidl, marquée par une rénovation de ses magasins et de nouveaux assortiments ces derniers mois, s'est cependant accompagnée « d'une recherche de productivité sans cesse accrue » qui « épuise des équipes arrivées à la limite de ce qu'elles peuvent supporter », selon le Setca (organisation syndicale d'employés, de techniciens et de cadres).* »

³ L'Echo, 28 mars 2018.